

Promotio Iustitiae

Le défi des migrations : situation et réponses

Afrique

Victor Adangba sj et Rampe Hlobo sj

Amérique Latine

Yolanda González et Pedro Cano

Asie Pacifique

Nilo E. Tanalega sj et Denis Kim sj

Europe

Josep Buades sj

Inde

Anthony Dias sj et Joseph D'Souza sj

États-Unis

Sean Carroll sj et Tom Greene sj

Créer des réseaux pour mieux répondre à notre mission

Coordinateurs sociaux des Conférences (Mai 2013)



**Secrétariat pour la Justice Sociale et
l'Écologie**

Éditeur: Patxi Álvarez sj

Coordinatrice de Rédaction: Concetta Negri

Promotio Iustitiae, publié par le Secrétariat pour la Justice Sociale et l'Écologie de la Curie Généralice de la Compagnie de Jésus à Rome, paraît en français, anglais, espagnol et italien, est disponible sur Internet à l'adresse suivante: www.sjweb.info/sjs/.

Si une idée vous a frappé dans ce numéro, n'hésitez pas à nous adresser brièvement votre réaction. Pour envoyer une lettre à *Promotio Iustitiae* à publier dans un prochain numéro, veuillez utiliser le numéro de fax ou l'adresse électronique indiquée au dos de la publication.

La reproduction d'articles est encouragée; merci de citer *Promotio Iustitiae* comme source, ainsi que notre adresse et de nous envoyer une copie de la reproduction.

Table des matières

Éditorial	5
Patxi Alvarez sj	
Les migrants vues d’Afrique	7
Victor Adangba sj	
La migration en Afrique du Sud post-apartheid.....	12
Rampe Hlobo sj	
Le réseau jésuite avec Migrants d’Amérique centrale et du Nord..	17
Yolanda González	
La migration à la frontière séparant Haïti et la République dominicaine	22
Pedro Cano	
La migration aux Philippines:occasions et défis	27
Nilo E. Tanalega sj	
L’Église dans un pays d’immigration récente: la Corée du sud	34
Denis Kim sj	
Communautés et plateformes qui sauvent l’hospitalité	39
Josep Buades Fuster sj	
Saisons de détresse: migration forcée des Adivasis en Inde	44
Anthony Dias sj	
Centre social Ahmednagar: Renverser le processus de migration.	52
Joseph D'Souza sj	
«L’Initiative Kino Border: une réponse à l’appel de Dieu sur la frontière États-Unis/Mexique»	58
Sean Carroll sj	
La détention des immigrants aux États-Unis, une culture de peur, de commercialisation et de militarisation	62
Tom Greene, sj	
Créer des réseaux pour mieux répondre à notre mission.	67
Coordinateurs Sociaux des Conférences	



Éditorial

Patxi Álvarez sj

Les migrations sont une caractéristique de notre époque. Actuellement, plus de 200 millions de personnes résident dans un pays étranger, et l'on considère que ce chiffre doublera durant les prochaines décennies. En 2010, pour la première fois dans l'histoire, la part de population urbaine a dépassé celle de la population rurale. D'autre part, les personnes qui doivent abandonner leur terre en raison de conflits, des confiscations ou de catastrophes naturelles, sont très nombreuses. Nous vivons dans un monde en mouvement.

Les adversités que doivent affronter les migrants sont énormes. Traverser les frontières devient chaque jour plus difficile et certaines d'entre elles sont devenues de véritables frontières de la mort. Par ailleurs, ces personnes doivent s'adapter à de nouvelles réalités sociales et culturelles, ce qui comporte un immense effort et un déracinement douloureux. Et le fait d'être différent transforme facilement les personnes en objet de mépris et de refus, ou pire d'exploitation ou d'abus. Il est urgent d'œuvrer pour une culture de l'hospitalité.

Ces dernières décennies, la Compagnie a développé dans nombre de pays des façons différentes d'accompagner et d'accueillir les migrants, de répondre à leurs besoins, de bien connaître leur situation et de les défendre publiquement. En quelques années, il est surprenant de voir comment ces initiatives ont acquis de l'ampleur, souvent de façon indépendante. Le travail de la Compagnie avec les réfugiés est bien connu, principalement grâce aux activités du Service jésuite aux réfugiés (SJR). Par contre celui avec les migrants est moins connu.

C'est pour cela que le présent numéro de Promotio Iustitiae décrit la situation vécue par les migrants dans certains pays où travaille la Compagnie, et montre comment nous arrivons à répondre aux nécessités de nos frères. Les articles proviennent des six Conférences où s'organise la Compagnie : Afrique, Amérique latine, Asie-Pacifique, Asie du Sud, États-Unis et Europe. Comme on pourra le voir, dans chaque région, le phénomène migratoire présente des caractéristiques propres, et les réponses apostoliques varient en fonction de ces différences. L'ensemble de ces articles, avec leurs descriptions de la situation et les réponses offertes, présente un panorama à la fois préoccupant et prometteur de cette réalité.

Étant donné qu'il s'agit d'un phénomène migratoire mondial, nous sommes de plus en plus conscients du fait que nos réponses doivent aller au-delà des limites nationales, ce qui conduit la Compagnie à travailler en réseau. Certains réseaux sont en cours de structuration dans les Conférences, comme c'est le cas de façon particulièrement innovante en Amérique latine, où les institutions pastorales, éducatives et sociales de différents pays font converger leurs efforts dans des projets communs. Mais les réseaux sont également en train de s'articuler dans d'autres Conférences avec leurs caractéristiques spécifiques. Le réseau de plaidoyer ignatien des migrations (GIAN - Migrations) déploie lui aussi un effort mondial.

Le dernier article de ce numéro n'aborde pas les migrations, mais présente une réflexion sur le travail en réseau au sein de l'apostolat social. C'est le fruit d'une réflexion que les coordinateurs sociaux des Conférences ont menée en mai 2013. Il regroupe les directives favorisant des modes réussis de collaboration en réseau qui émergent des leçons fournies par l'expérience.

Original espagnol
Traduction Elizabeth Frolet



Les migrants vues d'Afrique

Victor Adangba sj

Communauté SFX – Abidjan (Côte d'Ivoire)

Lorsqu'en novembre 1980, le Père Général Pedro Arrupe invita toute la Compagnie à partager sa compassion et sa préoccupation pour des milliers de *boat people* à la recherche d'un asile, il voyait un grand bénéfice spirituel pour la Compagnie de Jésus à s'occuper des réfugiés. La réponse à son invitation fut prompte et enthousiaste. Des compagnons à travers le monde offrirent leurs services et ainsi confirmèrent le charisme et l'apostolat de la Compagnie qui est d'aller là où seront les besoins les plus grands. Le Service Jésuite des Réfugiés (JRS) qui fut alors créé devait prendre en compte ces préoccupations en étendant l'action apostolique du Père Général en divers lieux du monde où des hommes et des femmes avaient besoin de soulagement, tant leur détresse et leur dénuement étaient insupportables. Ce Service reste encore pertinent. JRS a bonne réputation et son action à travers l'accompagnement des personnes en détresse situe la Compagnie au cœur d'une des plus grandes tragédies humaines de notre époque.

Les siècles produisent des situations tragiques qui méritent l'attention de qui veut travailler aux « besoins les plus grands ». Grâce aux médias, la fin du 20^e siècle nous est apparue comme une époque d'espérance, mais aussi une époque au cours de laquelle les souffrances humaines sont beaucoup plus saillantes et largement médiatisées. Les images de réfugiés, de malades du Sida, de personnes torturées ou mutilées de guerre, de pauvres opprimés de nos cités et de nos pays, de migrants, nous sont devenues familières et ont parfois suscité en nous révolte et quête de justice. Quoique l'on ne puisse comparer les souffrances des uns avec celles des autres, la souffrance des migrants est poignante par le fait qu'elle nous paraît la moins visible, car se fondant dans la banalité du quotidien de la vie des pays d'accueil ou dans l'obscurité des sentiers de migration clandestine. La présence de migrants n'est révélée au grand public que lors d'incidents médiatisés comme celui récent de Lampedusa, dans le canal de Sicile, qui a arraché ces mots pleins de tristesse au Pape : « C'est une honte », « c'est la mondialisation de l'indifférence » ou encore, comme lors de son premier voyage hors de Rome à Lampedusa, c'est « l'anesthésie du cœur ».

En ce début du 21^e siècle, les questions liées à la migration humaine sont au cœur du débat mondial. En convoquant, le 14 septembre 2006, un dialogue de haut niveau de l'Assemblée Générale, M. Kofi Annan, alors Secrétaire Général des Nations Unies, ouvrait un débat à l'échelle mondiale sur les questions de migration. Il disait en substance : « Nous ne pouvons ignorer les véritables problèmes politiques que pose l'émigration, comme nous ne pouvons non plus perdre de vue les formidables perspectives qu'offre celle-ci aux émigrants, aux pays qu'ils quittent et ceux où ils se rendent ».

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la Compagnie de Jésus est entrée, elle aussi, dans ce débat. En effet, la 35^e CG (2008) en parlant des questions de migration en fait l'une des options apostoliques préférentielles de la Compagnie de Jésus. Aussi a-t-elle demandé au Père Général Adolfo Nicolas, en mettant en place des structures de gouvernement appropriées pour faire face aux défis universels, de continuer d'« actualiser (le) contenu spécifique »¹ des préférences apostoliques. C'est en réponse à une telle requête que le Père Général établit un secrétariat pour la justice et l'écologie ayant cinq réseaux internationaux pour le plaider (GIAN) parmi lesquels le réseau GIAN-Migration dont le but principal est de stimuler l'apostolat de la Compagnie à l'égard des migrants.

Si, en divers lieux de la planète, l'investissement apostolique de la Compagnie pour les migrants est palpable, la Compagnie de Jésus en Afrique se singularise par une sorte d'indolence vis-à-vis de la condition des migrants. Une récente investigation pour savoir s'il y avait des institutions jésuites sur le continent travaillant directement avec des migrants s'est soldée par la constatation d'une absence d'action institutionnelle directe en faveur des migrants. Polarisé à bon droit sur les réfugiés, l'apostolat en direction des migrants devient secondaire, car JRS a pour premier objectif les réfugiés dont la particularité ne prend pas en compte la spécificité des problèmes posés par la migration.² Cette contribution voudrait faire toucher du doigt la tragédie qui se cache derrière la migration en Afrique et relever quelques lieux d'interpellations pour la Compagnie afin de stimuler l'action visant à appuyer les migrants.

Aujourd'hui, l'Organisation internationale pour les migrants dénombre 214 millions de migrants dans le monde. Ce qui voudrait dire qu'une personne sur trente-trois (33) dans le monde serait migrante. En 2010, le nombre de migrants internationaux en Afrique était estimé à 19,3 millions de personnes. Comparativement, les réfugiés représentaient en Afrique environ 2,3 millions de personnes. Ces seules statistiques disent l'ampleur des migrations en Afrique. Cela n'est pas nouveau puisque les deux derniers siècles ont vu de larges mouvements de populations sur les routes africaines, en quête de travail ou déplacés de force pour les besoins économiques des pays colonisateurs, d'exploitants agricoles ou de compagnies minières. Tout au long du 20^e siècle, les migrations mozambicaines et zimbabwéennes vers les mines sud-africaines ou les mines d'or et de diamant de la RD Congo et de l'Angola ont attiré des ressortissants de divers lieux du continent. Les grandes plantations de cacao et de café dans les pays comme le Ghana et la Côte d'Ivoire ont accueilli un flux important de travailleurs migrants des pays limitrophes. Aujourd'hui encore, les zones pétrolifères en Afrique Centrale et de l'Ouest restent des lieux de convergence pour des milliers d'Africains en quête de travail et de bien-être social.³ À ces travailleurs migrants, il faut ajouter ceux qui émigrent sans réel but ou pour échapper à des conditions d'oppression à caractère politique, social, religieux, traditionnel ou simplement mus par la fascination de la modernité que distillent les médias emplissant l'imagination du pauvre villageois ou de l'habitant d'un pays moins nanti. En général, ce type de migrants constitue la catégorie de

¹ 35^e CG, d.3, n.40.

² Est considéré comme *réfugié*, selon Amnesty International, toute « personne qui a fui son pays parce qu'elle y a subi des violations de ses droits fondamentaux du fait de son identité ou de ses convictions, et dont le gouvernement ne peut pas ou ne veut pas assurer la protection. De ce fait, elle a été contrainte de demander à la communauté internationale de la protéger. Les réfugiés ont des droits ». Par contre, le terme *migrant* s'applique, selon le glossaire de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), « aux personnes se déplaçant vers un autre pays ou une autre région aux fins d'améliorer leurs conditions matérielles et sociales, leurs perspectives d'avenir ou celles de leur famille ». Il n'est pas toujours évident de parler de leurs droits dans le pays d'accueil.

³ Brédéloup Sylvie, 2009, La migration africaine : de nouvelles routes, de nouvelles figures, in *Migrations : un monde qui bouge*, n.212, 2009/4.

personnes sans qualification qui, en plus de n'avoir ni les ressources ni les documents légaux pour exercer un emploi dans le monde formel et informel des villes d'accueil, viennent bien souvent remplir les bidonvilles.

Outre ces migrations interafricaines, ces dernières années, les médias ont attiré l'attention sur les flux importants de migrants africains traversant la Méditerranée pour se rendre en Europe. On a fini par croire que seule cette migration représentait une tragédie pour l'Afrique. Or, nous dit Sylvie Brédéloup, chercheuse en sociologie des migrations, « l'Europe n'est pas la destination principale des Africains ». Elle affirme, par exemple, que, en 2004, sur les 7,2 millions de migrants africains présents dans les pays de l'OCDE, 1,2 million était originaire de l'Afrique de l'Ouest. Dans le même temps, le nombre de migrants s'installant dans les pays de l'Afrique de l'Ouest était estimé à 7,5 millions avec un flux représentant 86 % des migrants des pays de la zone.⁴

Cette grande mobilité à l'intérieur de l'Afrique entraîne une recomposition des populations locales qui posent des problèmes importants tant au niveau de la construction des identités nationales que pour le maintien des équilibres régionaux. Parfois, les mouvements de populations rassemblent des groupes identiques installés de part et d'autre des frontières, en d'autres lieux et en d'autres circonstances, ils font apparaître des problèmes majeurs qui sont à la base de nombreux conflits. En 2008, les violences contre les étrangers en Afrique du Sud pouvaient représenter le prototype des violences diverses sur le continent dont sont victimes les migrants⁵. Lorsque la xénophobie s'installe dans le pays d'accueil et que le migrant-étranger est l'objet de violence de tous ordres, il s'en trouve isolé, sans droit. La protection légale dont il peut bénéficier est presque inexistante et il est « privé de droits ».⁶ C'est la plus grande pauvreté que de vivre sans droit. En Afrique où les politiques migratoires sont quasi-inexistantes dans la plupart des pays, c'est à l'administration territoriale qu'il incombe de réguler le flux des migrants étrangers. Dans un tel contexte, il va sans dire que ce qui prédomine c'est la répression plutôt que la recherche d'une meilleure disposition légale et structurelle en vue d'un accueil plus humain et plus juste des migrants.

Si le sort des *boat people* nous émeut tant par leur solitude sur les mers, l'urgence de leur situation et l'incertitude de leur voyage vers un ailleurs encore inconnu, le sort des migrants-étrangers sur les terres fermes de nos nations, sans droit et sans avenir, devrait trouver chez nous encore plus de compassion et d'imagination en raison de la précarité de leur condition. Les solidarités traditionnelles qui permettaient une humanisation de la solitude que pouvait traverser l'immigré tendent à disparaître. Autrefois, on pouvait aisément trouver un parent, un ami, une connaissance dans le pays d'accueil pour conduire les premiers pas du migrant. Aujourd'hui, les migrations se font dans l'incertitude d'un accueil rassurant dans le pays hôte. Dans les régions en proie à l'insécurité, la vie des migrants est en danger. Les femmes migrantes en sont les premières victimes.⁷

⁴ *Ibid.*

⁵ Pascal SundiMbambi, 2008, Comprendre la xénophobie en Afrique du Sud, en *Congo-Afrique*, XLVIII Année, n.428.

⁶ Hannah Arendt, 1982, *Les origines du Totalitarisme*, Paris: Editions Fayard, 280-281.

⁷ Dans un document stratégique, la Communauté Économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) énonce des actions visant à la protection des migrants et à la prise en compte de la dimension genre dans la migration : *Énonce des actions visant à la protection des migrants et à la prise en compte de la dimension genre dans la migration*, CEDEAO, 2007, Abuja, 10-11.

Si nous considérons que c'est un « droit inhérent à la personne humaine »⁸ de circuler librement et de se fixer, pour des motifs valables, là où cela semble bon, il y a là un impératif moral à assurer la protection de la vie des personnes qui sont accueillies dans les régions de grand danger. L'exercice de l'hospitalité est donc une obligation morale qu'appelle une éthique de la responsabilité devant le bien commun de l'humanité qu'est la vie de tout humain. Benoît XVI souligne que :

*“Dans une société en voie de mondialisation, le bien commun et l'engagement en sa faveur doivent assumer les dimensions de la famille humaine tout entière (...), au point de donner forme d'unité et de paix à la cité des hommes, et d'en faire, en quelque sorte, la préfiguration anticipée de la cité sans frontières de Dieu”.*⁹

Le silence juridique autour de la condition des migrants en Afrique et l'absence de politiques migratoires pour un accueil humain et juste des migrants dans plusieurs pays du continent mettent à mal le devoir éthique de la protection de la vie. Que faire pour ces problèmes trouvent dans nos institutions jésuites une forme de réponse ? Trois directions peuvent être envisagées : le plaidoyer, la recherche et l'action humanitaire.

- Au niveau des principes, il y a beaucoup à faire pour appuyer le cadre juridique de régulation de la condition des migrants sur le continent par la mise en œuvre des conventions, résolutions et déclarations admises par nombre de pays africains. Par exemple, dans le cadre des politiques d'intégration régionale, la libre circulation des personnes est largement admise par la plupart des pays. Il s'agit de renforcer l'application de telles dispositions juridiques. Pour nous, catholiques, en nous référant au Catéchisme universel, il est encore plus légitime d'admettre que tout être humain a le droit d'aller chercher ailleurs les « ressources vitales » dont il a besoin.¹⁰ Là où le droit est inexistant, la condition du migrant devient précaire. La Compagnie de Jésus pourrait aider à l'interpellation des législateurs et gouvernants des pays d'accueil sur le droit des migrants en recourant à la cohérence de leurs engagements internationaux et à la pertinence de leurs politiques intérieures.
- La complexité du phénomène des migrations invite à des recherches plus affinées qui pourraient rendre compte d'une perception encore plus grande de la condition des migrants aujourd'hui et des droits et devoirs qui incombent tant aux pays hôtes qu'aux migrants eux-mêmes. Le Catéchisme de l'Église catholique dit à ce propos : « les autorités politiques peuvent, en vue du bien commun dont elles ont la charge, subordonner l'exercice du droit d'immigration à diverses conditions juridiques, notamment au respect des devoirs des migrants à l'égard du pays d'adoption »¹¹. La grande difficulté à laquelle se heurte la mise en œuvre des valeurs chrétiennes et africaines, dans les modèles d'organisation politique moderne, est souvent l'incompatibilité des visées qui sous-tendent les concepts employés et la réalité théologique et sociologique en Afrique. Il faudra repenser dans notre contexte les concepts d'intégration, d'assimilation, de respect, de vivre ensemble, de solidarité sociale, d'hospitalité, etc.
- Enfin, l'action caritative ne saurait faire défaut dans l'aide à apporter pour les soins aux migrants. Car, à eux aussi, nous devons nous-mêmes leur « donner à manger ».

⁸ *Pacem in Terris*, 25, 106.

⁹ *Caritas in Veritate*, 7.

¹⁰ *Catéchisme*, 2241.

¹¹ *Ibid.*

Ces chemins qui s'ouvrent devant nous, jésuites, rendent possible une action concertée et réfléchie tant au niveau provincial que de l'assistance d'Afrique en vue d'une implication dans la prise en charge des migrants sur le continent et ailleurs. Comme nous dit Gustavo Gutierrez « les pauvres ne sont pas ceux qui sont près de nous, mais plutôt ceux qui nous sont étrangers et qui deviennent proches par l'engagement que nous prenons vis-à-vis d'eux »¹². C'est vivre de l'Évangile, comme le bon samaritain soucieux de son prochain.

Original français

¹² Traduction libre de l'anglais : "The poor are not those who are nearest but rather those who are distant but who become neighbors through one's commitment to them", Gutierrez Gustavo, Poverty, Migration, and the Option for the Poor, en Groody Daniel and Campese Gioacchino (eds.), 2008, *A promised Land, A Perilous Journey*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 83.



La migration en Afrique du Sud post-apartheid, une atteinte à la dignité humaine

Rampe Hlobo sj

Le Service Jésuite des Réfugiés, Afrique du Sud

La situation des migrants

Bien que depuis la nuit des temps, la race humaine ait toujours été caractérisée par ses migrations, celles-ci atteignent désormais des rythmes sans précédent. Le monde est devenu un village planétaire, et ce processus a conduit de nombreuses personnes à quitter pour une raison ou une autre leur lieu de résidence. Ce mouvement, qui a offert des occasions et des sanctuaires à certains, et des menaces pour d'autres, est généralement perçu comme une provocation. Pour certaines personnes, 'l'autre', 'l'étranger', 'celui de l'extérieur' trouble et menace par sa différence. Qu'elle soit imaginaire ou réelle, l'attitude est cruciale, car elle a une incidence sur les existences de vastes groupes.¹ Certains universitaires considèrent que les migrations forcées – qui sont fréquemment, mais non exclusivement à l'origine de ces difficultés – ont toujours fait partie de l'histoire de l'humanité, depuis son origine. Cependant, il est certain qu'en raison des changements drastiques qui accompagnent la mondialisation, un plus grand nombre de personnes migrent – deux fois plus maintenant qu'il y a vingt ans. Les statistiques indiquent que plus de 232 millions de personnes, pour une raison ou une autre, ont quitté ce que normalement elles appelleraient leur foyer pour partir à l'étranger. Ce chiffre représente 3,2% de la population mondiale.² À travers le monde, de nombreuses raisons, parmi lesquelles les pressions socioéconomiques, sociopolitiques et démographiques, ont forcé les personnes à se déplacer.

Le phénomène de la migration qui est sous le feu des projecteurs depuis quelques années existe néanmoins depuis très longtemps. En Afrique par exemple, la population bantoue migre depuis 2 500 av. J.-C.³ Le continent a été caractérisé par des populations qui se déplacent, et il y a de cela peu de temps, certains universitaires discutaient souvent avec virulence, des causes des migrations forcées et des bouleversements qui avaient lieu dans les sociétés africaines, y compris dans la partie méridionale de l'Afrique, tout particulièrement au XIXe siècle⁴. Les soulèvements de Difaqane ou Mfecane, les guerres qui ont fait rage dans

¹ Asen, B. A., 1995, *From Acceptance to Inclusion: The Stranger in Old Testament*, en Nichols, F. W., *Christianity and the Stranger*, Scholars Press, Georgia, 16.

² <http://esa.un.org/unmigration/wallchart2013.htm>

³ Haywood, J., 2008, *The Great Migrations: From the earliest Humans to the Age of Globalization*, Quercus, London.

⁴ Cobbing J., 1988, *The Mfecane as an alibi: thoughts on dithakong and Mbolompo*, en *Journal of African History*, vol. 29: Eldredge, E., *Sources of conflict in Southern Africa c. 1800- 1830: "Mfecane" reconsidered*, en Hamilton, ed., 1996, *The Mfecane Aftermath*, Witwatersrand University Press, Johannesburg.

tout le continent africain, les sérieuses violations des droits de l'homme, les atrocités qui en ont résulté et les abus de pouvoir politique, ne constituent qu'un nombre limité de facteurs qui ont poussé au fil des ans les populations à migrer, produisant des réfugiés et des populations déplacées dans leur pays.

Le mouvement de demandeurs d'asile, de réfugiés et de migrants vers l'Afrique du Sud n'est ni nouveau, ni unique, comme on pourrait être tenté de le penser. Même avant la colonisation, l'Afrique au sud du fleuve Limpopo était une zone de colonisation pour un grand nombre de personnes qui avaient quitté leur foyer plus au Nord en Afrique, en Europe ou en Asie. La découverte de l'or – il y a de cela plus d'un siècle – a également contribué à la migration de nombreux travailleurs africains provenant de toute la région australe de l'Afrique vers le lieu qui devint Johannesburg. D'après De la Hunt, les colonisations étaient également causées par les persécutions religieuses et politiques, par la guerre, la famine et les difficultés économiques. Elle affirme également que durant les années 70 le gouvernement de l'Afrique du Sud a accordé l'asile à des réfugiés lusophones en provenance de l'Angola en Afrique occidentale du Sud (actuellement la Namibie). Le gouvernement de l'Afrique du Sud a également accordé aux Angolais et Mozambicains blancs le droit de citoyenneté et de résidence permanente en Afrique du Sud lorsque le régime colonial a pris fin dans ces pays.⁵

En 1991, lorsque le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)⁶ a finalement eu la permission d'œuvrer en Afrique du Sud, il a commencé par envisager des solutions possibles sur le long terme pour les exilés sud-africains retournant chez eux et pour les 300 000 réfugiés mozambicains qui avaient fui la guerre civile dans leur pays, mais qui n'avaient jamais été officiellement reconnus comme réfugiés par le gouvernement sud-africain.⁷ Peu de temps après, l'Afrique du Sud est devenue la destination préférée des chercheurs d'asile, des réfugiés et d'autres migrants. Par voie de conséquence, et en quelque sorte inévitablement, les difficultés posées par les nouveaux arrivants en Afrique du Sud devinrent insupportables pour certains. Les fonctionnaires inexpérimentés, inefficaces et parfois corrompus n'ont pas facilité les choses. Par la suite, un grand nombre de migrants et de réfugiés, pour des raisons qu'ils ne comprenaient pas eux-mêmes et qui ne dépendaient pas d'eux, commencèrent à ressentir la colère des Sud-Africains déçus.

Obstacles et difficultés

Les obstacles et difficultés que pose la migration en Afrique du Sud sont devenus plus complexes et difficiles à gérer. Nous pourrions comparer ce moment à l'heure la plus noire et la plus longue qui précède l'aube. La situation est sans doute exacerbée par le fait que le gouvernement ne s'est pas employé à gérer efficacement la migration dès les années 90 lorsque les frontières de l'Afrique du Sud se sont ouvertes à tout le monde. L'obsolescence des réformes des réglementations a créé un terrain propice aux violations institutionnelles et individuelles des droits de l'homme, notamment un sentiment généralisé contre les immigrants dans tout le pays. En conséquence, le cadre juridique progressif de l'Afrique du Sud n'était progressif que dans les textes. Le respect *de facto* des droits de l'homme ne signifie pas nécessairement le respect des droits des migrants et des réfugiés. « ... La reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et

⁵ De la Hunt L, 1998, "Refugees and Immigration Law in South Africa" in Jonathan Crush (ed.), *Beyond Control: Immigration And human Rights In A Democratic South Africa*, SAMP, Cape Town, 124-5.

⁶ L'UNHCR est l'agence des Nations Unies (UN) responsable de la protection et de l'aide accordées aux réfugiés.

⁷ Crush, J. & Williams, V., 2002, Evaluating Refugee Protection in South Africa, SAMP, en *Migration Policy Brief*, n.7, 2.

inaliénables est le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. » Cette déclaration très forte dans la Déclaration des droits de l'Homme n'est apparemment pas applicable à tout le monde. Hélas, la source fondamentale (mais pas unique) de tous les problèmes, et des pires difficultés auxquelles font face les réfugiés et autres groupes de migrants en Afrique du Sud est l'incapacité ou le refus de nombreux Sud-Africains de penser que les droits de l'homme soient applicables à d'autres êtres humains qui ne sont pas Sud-Africains. Cette attitude hostile qui se nomme xénophobie, est devenue un problème sérieux dans nos communautés sud-africaines et est acceptée sans le mépris qu'une telle attitude mériterait.

Dans un pays où le chômage est aussi élevé qu'en Afrique du Sud, la croissance de la classe moyenne noire est extrêmement lente, la chasse aux ressources et à l'emploi est si impitoyable que les personnes fragiles et vulnérables subissent de graves violations de leurs droits humains et deviennent des victimes. Il est inévitable que dans cette lutte pour la survie, un bouc émissaire soit utile. « Si vous avez des millions de jeunes personnes qui se sentent exclues de tout ce qu'une société a de bon, elles risquent d'agir contre les autres. »⁸ Ces mots du ministre sud-africain des Finances, M. Trevor Manuel, semblent indiquer que de nombreuses attaques xénophobes en Afrique du Sud s'expliquent par ce besoin de trouver un souffre-douleur. C'est ce que nous avons observé durant les marches de protestation qui ont eu lieu dans de nombreux établissements informels et townships dans l'ensemble du pays. Les marches de protestation contre les mauvaises prestations de services, le manque d'équipements dans les communautés et les conseillers locaux corrompus, ont culminé en majeure partie à l'occasion d'attaques violentes contre les non-Sud-Africains et leurs entreprises commerciales.

Bien que le gouvernement ait tenté d'attribuer à ces attaques une étiquette criminelle et non nécessairement xénophobe, les statistiques collectées soutiennent l'argument xénophobe :

- **2008** : plus de 60 personnes tuées et des milliers déplacées avec violence dans tout le pays.
- **2009** : 2 500 immigrants (principalement des Zimbabwéens) déplacés dans la ville agricole de De Doons dans la province du Cap occidental, à la suite de soulèvements contre eux.
- **2010** : le gouvernement d'Afrique du Sud a formé le comité interministériel sur la xénophobie.
- **2011** : près de 120 étrangers tués, dont cinq furent brûlés vifs.
- **2012** : 140 étrangers tués et 250 autres blessés lors d'attaques violentes dans tout le pays.
- **Mars 2013** : plus de 25 boutiques appartenant à des Somaliens ont été pillées à Mamelodi, hors de Pretoria ; cinq Pakistanais ont été assassinés à Mitchells Plain.
- **Mai 2013** : un Somalien lapidé et tué à coups de hache à Port Elizabeth, cinq autres Somaliens blessés et de nombreux magasins pillés dans quatre villes.⁹

Ces statistiques illustrent non seulement la nature xénophobe des attaques, mais suggèrent également qu'elles sont systématiques ; elles montrent clairement que les attaques se sont multipliées depuis les tristement célèbres attaques en 2008 qui ont fait la une des journaux dans le monde entier.

⁸ <http://www.therandtoday.com/2008/06/02/is-the-economy-to-blame-for-the-xenophobia-attacks/>

⁹ <http://www.aljazeera.com/indepth/features/2013/06/201365124758700631.html>

La documentation, ou le manque de documentation réelle ont rendu les étrangers encore plus vulnérables. La situation est devenue épouvantable, car l’Afrique du Sud reçoit un grand nombre des personnes déplacées de force. D’après l’UNHCR, en 2010 et 2011, l’Afrique du Sud a reçu plus de demandes d’asile qu’aucun autre pays dans le monde. Le nombre de demandes auquel le système d’octroi d’asile doit faire face est tel que plus 300 000 demandes attendent encore une décision du Département des affaires intérieures.

Le manque de documentation (correcte) rend les réfugiés et les migrants vulnérables et leur nie des opportunités dans d’autres domaines également. Ils courent ainsi le risque de ne pas avoir de papiers et par conséquent d’être passibles d’amendes qu’ils ne peuvent payer, risquant la détention ou même le refoulement. L’Afrique du Sud en adoptant une telle politique enfreint les obligations que lui impose le cadre juridique international et national et ne respecte pas les droits de l’homme. Cette situation est aggravée par la corruption régnant au sein des Affaires intérieures, et les actes de violence (mauvais traitements physiques et verbaux) perpétrés par les agents de la sécurité sur les personnes soumettant leurs demandes. Les trafics d’influence ont lieu à différents stades du processus de demande d’asile (présentation de la demande, renouvellement ou même approbation du statut de réfugié). De nombreux réfugiés et demandeurs d’asile sont forcés de soudoyer les fonctionnaires du ministère des Affaires intérieures ou leurs agents pour obtenir des services du département des Affaires intérieures qui normalement sont gratuits.

Il en résulte que les réfugiés et les migrants se retrouvent non seulement exposés à des pratiques d’exploitation des travailleurs – surtout s’ils ne possèdent pas leurs papiers –, mais sont également haïs et accusés de saisir les rares possibilités d’emploi. Ils sont parfois blâmés de se laisser exploiter par des employeurs sans scrupules. Ils sont perçus comme un symbole de trahison par les travailleurs autochtones moins industriels, car en permettant aux employeurs malhonnêtes de les exploiter, ils affaiblissent la lutte contre les pratiques déloyales de travail et retardent les possibilités de victoire. Par voie de conséquence, la communauté qui les accueille a l’impression d’être exploitée, ou de ne pas être correctement rémunérée et dans le pire des cas d’être au chômage à cause des réfugiés ou d’autres migrants.¹⁰ Ceci est une situation que les réfugiés et les migrants connaissent bien en Afrique du Sud.

La réponse apostolique offerte par la Société

Étant donné que l’Afrique du Sud ne possède aucun camp, il n’est pas surprenant que la plupart des réfugiés et autres personnes déplacées de force se retrouvent dans les zones urbaines, plus particulièrement à Johannesburg et Pretoria. Ils doivent se débrouiller eux-mêmes pour survivre, trouver un abri ou une habitation, éduquer leurs enfants et obtenir un emploi ou une source de revenus, autant de solutions difficiles à trouver dans une grande ville. Cette situation exige que nous y répondions de façon apostolique. La plupart d’entre eux dépendent pour leur survie, presque exclusivement d’ONG comme le JRS, ou d’églises et d’autres organisations religieuses. Malgré le manque de financements, des critères contraignants pour trouver et offrir de l’aide, et avec une équipe de moins de 40 membres, JRS en Afrique du Sud a réussi à aider l’année dernière, plus de 25 000 bénéficiaires dans les Provinces de Gauteng et Limpopo.

¹⁰ Hlobo, R. 2001, La lutte contre la xénophobie, en *Servir* n. 23 - Octobre 2001, Rome: Jesuit Refugee Service, 10- 11.

Avec l'objectif principal de rendre leur dignité aux réfugiés, en faisant renaître et en entretenant l'espoir, le JRS offre son aide dans de nombreux domaines tels que l'accès au travail, les services pédagogiques, l'assistance d'urgence, les soins de santé, les moyens de subsistance et les services sociaux. Le JRS participe également à des activités de plaidoyer en soutenant les chargés de programme devant trouver une solution pour les réfugiés à qui l'on a refusé l'accès à des services auxquels ils ont droit. Ceci est effectué en collaboration avec d'autres églises et ONG.

Nos paroisses et aumôneries d'étudiants répondent également positivement à l'appel des frontières. Dans la ville de Johannesburg, notre paroisse Holy Trinity propose une soupe populaire quotidienne. Tous les sans-abri et les migrants – qui sont en majorité des Zimbabwéens – viennent prendre leur soupe et pain quotidiens à 11 h du matin. Les lundis soirs la paroisse organise un groupe d'étude de la Bible pour 80 sans-abri avant que la Société de Saint Vincent de Paul de la paroisse leur serve leurs soupe et pain hebdomadaires du soir. Ils reçoivent également des vêtements et sont aidés pour leurs papiers d'identité. Le groupe de San Egidio aide à nourrir les sans-abri à travers un projet de sensibilisation dans les quartiers en proximité de la paroisse. Notre autre paroisse à Soweto, St Martin de Porres a collecté des vêtements de seconde main pour le JRS qui sont distribués aux réfugiés et aux migrants. Ces vêtements ont été très utiles pour le projet Limpopo qui est plus proche de la frontière du Zimbabwe.

Envisager le futur

Si les taux élevés de chômage en Afrique du Sud et dans les pays voisins ne facilitent pas la protection et le bien-être des demandeurs d'asile, des réfugiés et autres migrants, il est néanmoins certain que les communautés d'accueil bénéficient de la présence d'étrangers parmi eux. Au plan socioculturel il y a beaucoup à faire pour transformer les communautés d'accueil en creusets culturels. Concrètement, pour que les étrangers disposent d'une sécurité maximale, il est nécessaire de multiplier le nombre de programmes d'intégration impliquant les Sud-Africains et les étrangers. Cela contribuerait énormément à la résolution des nombreux problèmes causés par la migration, et se révélerait crucial pour sauvegarder la dignité humaine des migrants et des réfugiés dans les communautés d'accueil.

*Original anglais
Traduction Elisabeth Frolet*



Le Réseau Jésuite avec Migrants d'Amérique centrale et du Nord

Yolanda González

Radio Progreso, Honduras

Le contexte migratoire de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Nord.

Dans la région de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Nord qui s'étend du Panama au Canada, le principal flux migratoire est nommé le « flux du Nord », incarné par la figure qui a inspiré tant de chanson, « el mojado », c'est-à-dire le migrant d'Amérique centrale ou du Mexique qui traverse le Mexique pour se rendre aux États-Unis en traversant le Rio Bravo. En d'autres mots, les États de la région sont devenus ces dernières années des pays d'origine, de transit, de destination et de retour des migrants.

Les tendances du phénomène migratoire peuvent se résumer de la façon suivante :

Il y a de plus en plus de migrants

On estime actuellement qu'il existe douze millions de sans-papiers aux États-Unis, dont 55 % sont Mexicains. Près de 12 % des habitants d'Amérique centrale ont migré hors des frontières de leurs pays de naissance et sont en majeure partie des clandestins provenant d'une des régions qui expulse le plus de personnes. Si l'on compare les recensements des États-Unis en 2004 et 2010, la population méso-américaine dans ce pays est passée d'un million et demi à près de 4 millions, composée de citoyens du Honduras (191 %), du Guatemala (180,3 %), du Salvador (151 %), et du Mexique (54,1 %).

Les parcours sont plus dangereux

Les politiques restrictives liées à la sécurité nationale ont abouti au renforcement des contrôles de migrants et à une plus grande militarisation des voies migratoires, plus spécialement aux frontières. Il existe une tendance marquée à criminaliser le phénomène migratoire et à faire de l'absence de papiers un délit, ce qui contribue à transformer les migrants en proies faciles pour les trafiquants et les fonctionnaires corrompus qui leur font subir les plus terribles formes de violations de leurs droits humains particulièrement lorsqu'il s'agit de groupes vulnérables tels que les femmes et les enfants.

Cela a conduit au déplacement des routes migratoires vers des zones isolées et dangereuses, et à rendre ces itinéraires parmi les plus dangereux au monde. Les régions frontalières jouent maintenant un rôle fondamental dans le domaine des actes associés à la criminalité organisée, devenant le lieu où les migrants clandestins sont victimes de bandes (traite et trafic de personnes) et de la corruption administrative (abus de pouvoir, extorsions, entre autres). Elles

offrent les exemples les plus dramatiques de massacres de migrants – en majorité méso-américains – commis par des bandes de la criminalité organisée.

La détention et la déportation

Le volume annuel de déportés méso-américains en provenance des États-Unis a explosé entre 1999 et 2008, passant de 12 414 à 80 000. En 2011, le Service d'immigration et de contrôle des douanes (acronyme ICE en anglais) a effectué 642 000 arrestations, a rapatrié 324 000 migrants sans ordre de déportation et a détenu 429 000 sans-papiers, dont 288 581 Mexicains, 38 450 Guatémaltèques, 26 416 Honduriens et 23 792 Salvadoriens. Les déportations depuis le Mexique ont elles aussi enregistré une augmentation significative jusqu'à atteindre le chiffre approximatif de 70 000 méso-américains, en grande partie des Guatémaltèques (33 000), des Honduriens (20 000) et des Salvadoriens (12 000).

Plus spécialement aux États-Unis, les déportations et les détentions reflètent l'adoption de politiques publiques qui au lieu de contenir les flux migratoires n'ont réussi qu'à les criminaliser, comme le démontrent l'envoi à la frontière de nouveaux agents de la patrouille frontalière que l'on a dotée d'avions et d'hélicoptères militaires, la construction et l'extension des murs frontaliers avec la participation de l'armée, et l'utilisation de détecteurs de mouvement, de projecteurs puissants, de télescopes à infrarouges ou de câbles électroniques.¹

Les États-Unis affrontent donc le phénomène de la migration, respectant de moins en moins des droits de l'Homme et considérant de plus en plus les « migrants comme des déchets humains dans leurs pays d'origine qui plus tard, lorsqu'ils seront expulsés, deviendront des résidus des pays de destination. »²

Et les politiques deviennent de plus en plus répressives

Bien que l'on puisse envisager avec un certain optimisme une réforme aux États-Unis de la migration qui permette de régulariser des millions de migrants sans papiers et d'améliorer par voie de conséquence leurs conditions, on ne peut ignorer que des lois discriminatoires ont été adoptées comme la Proposition 187, la Loi de la protection du contribuable californien, ou la Loi antiterroriste avec peine de mort effective (AEDPA en anglais). Celles-ci permettent d'annuler le statut de citoyen et d'effectuer des raids et des détentions massives de migrants clandestins dans les foyers et les centres de travail.

Au Mexique, le gouvernement pratique un double discours, qui alterne entre permettre à la société civile de participer à la réforme migratoire et adopter une politique répressive et pénalisante vis-à-vis des migrants en transit. Mis à part le Salvador, les gouvernements méso-américains se préoccupent peu de leurs citoyens en dehors de leurs frontières. De façon générale, les politiques migratoires des pays méso-américains suivent les paramètres restrictifs des pays d'accueil dont les pratiques violent les droits de l'homme.

Multiplés causes de la migration

Durant la dernière décennie, les flux migratoires ont été causés par la pauvreté, l'exclusion, le manque d'opportunités d'emplois et les catastrophes naturelles dues à la vulnérabilité de

¹ Naïr, S., 2006, *Y vendrán... Las migraciones en tiempos hostiles*, trad. de María Cordón y Malika Embarek, Planeta, Barcelona, 75-78.

² Rocha, J. L., *Deportados: sin papeles, sin derechos y con fronteras*, en *Revista Envío* n. 320, novembre 2008, Managua, en <http://www.envio.org.ni/articulo/3897>.

l'environnement. Malgré tout, ces dernières années l'augmentation de la criminalité de droit commun et celle organisée dans les pays du triangle méso-américain septentrional et au Mexique a provoqué un déplacement interne et externe de personnes causé par la violence et la criminalité organisées.

Le Salvador, le Guatemala et le Honduras possèdent aujourd'hui un des taux d'homicide les plus élevés au monde, 3 fois supérieur à celui de la moyenne mondiale. L'ACNUR a reconnu qu'il existe une relation directe entre le déplacement forcé de personnes et l'augmentation de la criminalité et d'autres formes de violence : «*La violence et la criminalité en tant que causes importantes de migration et de déplacement forcé sont l'enjeu majeur des mesures de protection et d'assistance rapide fournie aux victimes, telles que la création d'un mécanisme international qui appuie les États afin qu'ils adoptent des politiques de prévention, d'attention et de protection.*»³

Le Réseau jésuite avec Migrants Centroamerica y Norteamerica (RJM-CA&NA). Douze ans de parcours

Le Réseau jésuite avec Migrants Centroamerica et Norteamerica structure les œuvres des Provinces de la Compagnie de Jésus en Amérique centrale, au Mexique aux États-Unis, au Canada qui promeuvent le travail avec les personnes migrantes, leurs familles et autres agents du changement dans les pays d'origine, de transit, de destination et de retour. Cela fait douze ans que ce processus a été lancé dans le cadre de ce qui en 2004 a constitué officiellement le Réseau du Service jésuite pour les migrants en Amérique latine et aux Caraïbes.

Trois succès initiaux ont permis à cet effort d'avoir un parcours encourageant :

- Dès le début, la Compagnie de Jésus en Amérique latine a été consciente du fait qu'elle «n'inventerait pas l'eau chaude». Elle se trouvait sur un terrain où déjà d'autres organisations, religieuses et laïques travaillaient depuis un certain temps, et elle visait donc à compléter ce qui se faisait, et identifier quelle pourrait être sa contribution spécifique. Durant ces années, elle a pu créer des alliances avec d'autres congrégations, universités non jésuites, de participer aux tables rondes nationales de la société civile et accompagner les processus de formation des organisations de base.
- Le réseau s'est organisé en fonction de la nature et de la trajectoire des flux migratoires, ce qui permet d'avoir une vision globale, à partir de l'origine, du passage, de la destination et du retour. Cela a donné la possibilité, par exemple, d'ouvrir des œuvres bi-provinciales à la frontière du Mexique-Guatemala, ou de publier des revues spécialisées qui abordent le phénomène migratoire du point de vue des différents scénarios migratoires sans ignorer la possibilité d'avoir une incidence sur des thèmes tels que la recherche de migrants disparus, ou d'organisation de campagnes de sensibilisation et d'informations régionales.
- Un modèle d'intervention apostolique intégrale en trois dimensions (socio-pastorale, de recherche théorique, et de politique organisationnelle avec une possibilité intersectorielle) a été défini. Il se base sur l'accompagnement direct des migrants et de leurs familles, à partir duquel sont identifiés les thèmes d'intérêt prioritaire devant être étudiés ; la recherche sur ces thèmes est effectuée, de préférence à travers une enquête sur le terrain. Et les résultats servent de base à la sensibilisation et à l'incidence

³ Diagnostique *Desplazamiento forzado y necesidades de protección, generados por nuevas formas de violencia y criminalidad en Centroamérica*, CIDEHUM/ACNUR. Mayo de 2012, 12.

politique.⁴ Cette proposition se concrétise dans les Rencontres annuelles de la RJM-CA&NA, à l'occasion desquelles les activistes, les universitaires, les professionnels de la communication, les agents pastoraux et de la communauté se réunissent pour réfléchir, débattre et coordonner des actions relatives aux défis communs.

Cependant, le risque qui menace la RJM-CA est celui précisément de se limiter aux promesses, sans être capable de concrétiser les potentialités pour offrir un service meilleur et plus efficace. En effet selon le coordinateur de la RJM-LAC, la sous-région souffre des deux premiers types d'inertie du réseau de l'Amérique latine et des Caraïbes : « i) *la culture de non-collaboration à tous les niveaux* ; ii) *le manque de ressources pour les initiatives internationales (humaines, économiques et technologiques)* ; iii) *l'inadéquation des structures provinciales.* »⁵ Les exigences locales immédiates absorbent les énergies et occupent les programmes de travail et le budget d'appui. À ceci s'ajoute le fait que de nombreuses œuvres ne se concentrent pas exclusivement sur la migration. Cette situation positive, implique cependant une compétition avec d'autres réalités qui ont elles aussi leurs propres réseaux.

Nouveaux défis et horizons permanents

Lors de la rencontre de la sous-région CA & NA de 2013, la lecture du contexte actuel a permis d'identifier de nouveaux défis pour le Réseau :

Promouvoir une culture d'hospitalité. À une époque difficile pour les personnes migrantes, qui souffrent d'exclusion, de discrimination, de criminalisation et de xénophobie, il est fondamental de promouvoir une culture de l'hospitalité, de l'accueil et de l'inclusion, qui correspondent aux pratiques et attitudes d'une société démocratique. Le Réseau CA&NA a renouvelé son engagement à lancer la campagne de sensibilisation internationale soutenue par le Réseau au niveau latino-américain, avec pour objectif de promouvoir une citoyenneté inclusive à l'égard des personnes étrangères et des différences culturelles.

Surveiller l'impact des tendances restrictives des politiques des États-Unis et du Mexique, qui rendront plus difficile, plus coûteux et plus risqué le passage à travers leurs territoires et frontières. Il faudra prêter une attention particulière à la réforme des États-Unis en matière de migration, qui si elle est approuvée, aura quelques effets positifs, mais également des conséquences négatives aux frontières (durcissement et militarisation) qui se manifesteront par l'augmentation des arrestations et des déportations.

Comprendre la réalité mixte des flux migratoires vers le Nord des personnes migrantes de l'Amérique centrale et du Mexique. Leurs causes socioéconomiques sont associées à des contextes de violence. Le Réseau doit tenir compte des éléments qui permettent de discerner le meilleur service qu'il peut offrir face à cette nouvelle situation recouverte d'une zone d'ombre normative et être attentif à une population particulièrement vulnérable.

Finalement, il est important de **garder constamment à l'esprit certains horizons**, en sachant que s'il n'est pas toujours facile de trouver une réponse au quotidien, ces horizons nous aident à nous mettre en chemin, et à marcher.

Comment lier les tendances migratoires à leurs causes. « Le phénomène migratoire pose simultanément un authentique problème éthique : la recherche d'un nouvel ordre

⁴ Résumé des directives de fonctionnement du Réseau jésuite avec Migrants America latina y Caribe (RJM-LAC).

⁵ Informations présentées par le coordinateur de la RJM- LAC lors de la réunion de la CPAL le 7 novembre 2013.

économique international dans le but de distribuer plus équitablement les biens de la terre, ce qui contribuera à réduire et modérer les flux d'une grande partie des populations en situation précaire. »⁶

Comment ne pas perdre la perspective de la transformation dans un contexte où la vulnérabilité et les « situations d'urgence » augmentent. L'attention directe, l'aide humanitaire doivent également aspirer à changer les personnes, les communautés, les sociétés et, pourquoi pas, les politiques.

Comment rendre leur dignité aux personnes migrantes et fortifier leurs capacités en tant que sujets politiques et acteurs véritables du changement des conditions socio-économiques et culturelles dominantes qui les affectent. Ceci implique de passer du rôle de « bénéficiaire » ou de « Un sens catholique de la communauté

*Original espagnol
Traduction Elisabeth Frolet*

⁶ CG 35, d.3, n.39.



La migration à la frontière séparant Haïti et la République dominicaine

Pedro Cano

Centro Bonó, République Dominicaine

L'histoire de la frontière entre Haïti et la République dominicaine se déroule autour d'une succession de rencontres et de séparations, de conflits et de solidarités. L'immigration haïtienne en République dominicaine s'inscrit dans le cadre général de la migration ouvrière entre pays limitrophes qui partagent des frontières terrestres, comme la migration des Mexicains vers les États-Unis, des Guatémaltèques au Mexique, des Nicaraguayens au Costa Rica, des Colombiens au Venezuela et des Boliviens en Argentine. En ce qui concerne les migrations dans les pays insulaires des Caraïbes, la migration haïtienne en République dominicaine constitue le système migratoire de travailleurs le plus important, en termes du nombre de personnes impliquées et de sa durée, près d'un siècle de déplacements impulsés par la modernité capitaliste. Il est clair que les mouvements de personnes entre les deux pays remontent à l'époque coloniale et traversent l'époque républicaine du pays durant le XIXe siècle, surtout dans les régions géographiques de la frontière entre Haïti et la République dominicaine, où la circulation de personnes était active entre les localités limitrophes et où des processus de peuplement de différents types s'effectuaient.

Actuellement, en République dominicaine, la population immigrante a atteint 524 632 personnes qui représentent 5,4 % de la population du pays, qui a été estimée à 9 716 940 personnes lors du dernier recensement national de la population. Parmi les immigrants, 458 233 personnes sont nées en Haïti, et représentent 87,3 % de la population née à l'étranger, résidant en République dominicaine. D'autre part, 66 399 personnes sont des ressortissants d'autres pays, et représentent 12,7 % du pourcentage total d'immigrants. Ces chiffres reflètent l'importance de la migration haïtienne et sa contribution à la société et au marché du travail en République dominicaine.

Les processus de changement économique, social et politique de la société dominicaine et de la société haïtienne des dernières décennies dans le contexte de la mondialisation contemporaine ont causé d'importantes transformations dans le système migratoire actuel. Les processus suivis par les deux pays qui partagent l'île ont produit des changements importants dans le système migratoire ancien. On peut citer parmi ceux-ci : le flux saisonnier agricole de travailleurs n'est plus au centre du système migratoire, l'ancien système interétatique de réglementation des migrations a disparu, les flux migratoires se sont progressivement diversifiés géographiquement, en fonction de leur origine et de leur destination, avec une différenciation des migrants selon leurs profils sociaux et économiques. Le fait d'être des pays limitrophes dans une petite île favorise les déplacements, mais surtout fait ressortir la grande « porosité » de la frontière entre Haïti et la République dominicaine et

la situation virtuelle de frontière ouverte aux flux migratoires de travailleurs. En deuxième lieu, il faudrait mentionner les politiques dominicaines d'exclusion, qui ne favorisent pas les installations définitives et le rôle joué par la politique de déportations massives de la Direction générale de la migration qui expulse annuellement du territoire dominicain plus de 14 000 personnes. Finalement, il faut également tenir compte dans le cadre du processus migratoire actuel, des familles et des réseaux sociaux transnationaux qui exercent également leurs effets sur les stratégies de circulation ou d'installation des immigrants.

Les provinces de la frontière, en raison de la géographie et de leur histoire commune, partagent certaines ressemblances de base en ce qui concerne les interactions avec les communautés voisines de Haïti. On peut mentionner à ce sujet trois dimensions de ces zones frontalières :

- La valeur des échanges commerciaux annuels transfrontaliers entre la République dominicaine et Haïti se monte à 1,320 millions de dollars. C'est par là également que transite le mouvement international réglementé de population se dirigeant vers l'intérieur du pays et passant par les douanes et aux postes-frontière d'immigration. L'immigration clandestine passe également par ces territoires.
- Il existe dans l'ensemble des territoires des provinces 14 marchés frontaliers ou foires, dont le volume commercial informel équivaut approximativement à 528 millions de dollars annuels.
- Les populations des communautés frontalières pratiquent plusieurs formes d'interaction et d'échanges socioculturels avec leurs voisins.

Malgré ces similitudes fondamentales, les différences et les particularités de ces dimensions sont bien marquées. La région frontalière présente des inégalités économiques et sociales importantes par rapport à d'autres régions de la République dominicaine. Toutefois, les différences démographiques et de développement économique et social entre les provinces mêmes de la frontière sont également marquées. L'extrême lenteur du taux de croissance de la population de ces communautés au cours des récentes décennies (inférieur à 1 %) et un taux de pauvreté équivalent à 68,75 % (dans certaines provinces comme Elias Pina, le taux de pauvreté dépasse 80 %), bien supérieur à la moyenne nationale de 42,2 %, illustre clairement cette situation.

Problèmes principaux

Si d'une part l'ouverture à la circulation des marchandises est un fait reconnu, par contre des milliers de personnes migrent, forcées de passer par la frontière entre Haïti et la République dominicaine, sans que leur soit reconnu aucun droit. Au nom de la sécurité et de la prospérité, l'état dominicain devient fondamentalement autoritaire vis-à-vis du migrant haïtien, de celui qui est différent, de celui qui à priori est soupçonné en raison de son origine, de sa couleur, de ses vêtements. De ce point de vue, l'état devrait prêter attention aux voix de ces personnes, oser écouter ceux qui ont été dépossédés de leur dignité, de leur vie et de leurs moyens d'existence. Nombreuses parmi ces personnes sont celles qui en qualité d'immigrants vivent dans des conditions de vulnérabilité, et sont particulièrement exposées à l'exploitation et à la violation de leurs droits humains. Cependant, ce grand mouvement de personnes passant la frontière est en train de modifier la société dominicaine, en y ajoutant diversité et dynamisme et en exigeant la construction d'une culture de l'hospitalité et de l'inclusion.

En raison de cette situation de vulnérabilité à laquelle font face les migrants qui voyagent en République dominicaine pour travailler dans l'agriculture, le commerce, la construction, en tant que travailleurs domestiques et en raison du vide juridique qui entoure les personnes rapatriées, il devient chaque jour plus nécessaire de trouver un compromis social et politique pour un nouveau modèle de gestion des migrations afin d'affronter les problèmes de deux points de vue controversés :

- Celui des droits de l'Homme. Les manquements et les violations de la législation dominicaine sont dans ce cas évidents (plan extraordinaire de régularisation, trafic et traite, procédures d'expulsion, abus de pouvoir, etc.).
- La question de l'exclusion et du racisme devient évidente dans le domaine des droits du travail et sociaux, lorsque les droits des immigrants sont niés en matière de droits à l'éducation, au logement, à la santé, à la fourniture de documents, etc.

La réponse apostolique que la Compagnie de Jésus offre

Les efforts les plus importants que nous sommes actuellement en train de déployer face à la réalité et aux problèmes des flux migratoires à la frontière entre Haïti et la République dominicaine visent à promouvoir la reconnaissance et la visibilité des personnes migrantes face aux organismes nationaux et internationaux, face à la société civile et l'État. Pour cela, nous faisons partie de différentes structures où l'on œuvre à la création d'un cadre juridique mettant l'accent sur les droits humains, et à l'élaboration de propositions de politiques publiques qui répondent aux nécessités de ce groupe de personnes. D'après notre expérience, le discours sur les Droits de l'Homme ne peut être dissocié, en aucune manière, du renforcement des acteurs sociaux. Pour créer ce lien, nous avons élaboré une proposition d'éducation aux Droits de l'Homme dont l'objectif est de renforcer les acteurs sociaux et la création de liens qui permettent d'augmenter la cohésion sociale. Chaque jour, le scénario habituel de la frontière exige des sociétés plus fortes, capables de prendre en main les mécanismes adéquats pour trouver une solution à leurs problèmes, des sociétés capables de garantir que les bénéfices obtenus soient réellement au service de tous leurs membres et fondamentalement au service des plus exclus, les migrants.

De cette manière, nous nous efforçons de construire des processus complets avec les migrants et la population locale, proposant des processus qui transcendent l'aide humanitaire et qui se concentrent sur l'information, la formation et la visibilité des problèmes, en contribuant à l'accès aux droits et à l'amélioration de la qualité de vie. Nous maintenons l'attitude de proximité et d'accompagnement de tous nos frères et sœurs que défend la Compagnie de Jésus, en proclamant la valeur et la dignité de chaque personne, en tentant de montrer son histoire et le chemin qu'elle parcourt au quotidien.

Toute entité qui désire réellement accompagner les changements au sein d'une société doit générer les conditions favorables au respect, à la défense et à la promotion des droits humains. Ces conditions supposent la reconnaissance de la pluralité existant dans la société, mais elles exigent surtout, pour que cette pluralité soit réelle, que l'on écoute la voix de ceux qui traditionnellement sont exclus en raison des circonstances actuelles de la société et de toutes ses structures. C'est la société qui doit s'exprimer au sujet de ce que subissent les exclus et ce sont les voix des exclus qui doivent être entendues. De notre côté nous devons exiger et garantir des espaces ouverts afin que soient dénoncées les injustices, et ce n'est qu'alors que nous pourrions créer les conditions justes pour éviter les injustices de cette société même.

Compte tenu de ces éléments, le Service jésuite aux réfugiés et migrants, œuvre internationale de la Compagnie de Jésus, oriente son travail à la frontière entre Haïti et la République dominicaine en faveur du respect des droits humains de toutes les personnes, et spécialement des réfugiés et des migrants, en offrant les services suivants :

- Orientation et assistance juridique pour fournir à la population accompagnée les informations lui permettant de faire valoir ses droits, pour l’informer sur les formalités nécessaires à ses documents, et lui offrir un appui durant tout le processus nécessaire à chaque personne.
- Surveillance des processus de rapatriement, des voies de transport, des portes frontalières et des foires binationales.
- Accompagnement direct des migrants, des rapatriés et des réfugiés.
- Formation aux échanges interculturels et aux droits humains par le biais d’initiatives pédagogiques destinées à permettre aux personnes d’utiliser le langage des Droits de l’homme pour le dialogue.
- Enquêtes et publications.
- Cours de créole et d’espagnol.
- Coordination interinstitutionnelle pour le plaidoyer politique.
- Échanges culturels.
- Renforcement des organisations de base, de migrants, locales et mixtes.

Perspectives d’avenir, pour une réponse commune et universelle

« Nous devons avoir une vision claire des problèmes locaux et leur donner une perspective universelle. Je suis convaincu que ce point de vue est le seul à avoir un futur. » P. Arrupe.

Dans un contexte où la migration et les problèmes de flux migratoires sont mondiaux, il est important de faire ressortir le potentiel extraordinaire de la Compagnie de Jésus en tant qu’organe international et multiculturel. Construire des réseaux pour affronter le futur est un des défis majeurs que nous devons relever : être capables de créer des réseaux pour affronter les problèmes aux frontières, les marchés, l’injustice, la pauvreté, l’écologie et le développement durable du point de vue du respect et de la reconnaissance des Droits de l’homme. Cette mission constituera un défi et une opportunité pour l’avenir immédiat.

Les Droits de l’homme sont des instruments qui donnent les moyens d’exiger et de construire des conditions de vie digne, et c’est pour cela que nous devons rencontrer des homologues qui respectent la dignité des personnes, surtout la dignité de ceux dont la vie est menacée. En tant qu’institution nous avons bien progressé vers la mise en place de mécanismes de plus en plus efficaces pour garantir et exiger le respect des droits humains des migrants et les revendications locales où nous œuvrons. C’est maintenant le moment de créer un savoir collectif et partagé, au niveau international, basé sur des échanges entre égaux qui assument leurs différences et qui sont disposés à dépasser les conflits pour aider de façon plus incisive à lutter en faveur des populations vulnérables. Il s’agit de créer des synergies au plan mondial et local, conformes aux indicateurs :

- Augmenter l'impact de nos actions
- Grandir comme un même corps apostolique

De cette manière nous pourrions étendre la portée et l'unité de nos activités de promotion et de défense des droits humains des personnes migrantes et déplacées et de ceux de leurs familles, nous pourrions affronter mondialement les causes structurelles qui sous-tendent les différentes formes de migration humaine pour sensibiliser les sociétés où nous agissons afin qu'elles puissent identifier et assumer les transformations sociales qu'impliquent la migration et le déplacement. Pour cette tâche que nous venons de décrire, deux valeurs sont fondamentales :

- L'hospitalité, qui est à la fois un appel à l'accueil chaleureux des migrants et des déplacés, une caractéristique culturelle d'une société vraiment humaine et une valeur à protéger par le biais de politiques et du système juridique.
- L'inclusion, en tant que dynamique structurelle qui incorpore les personnes dans une société, avec tous leurs droits, sans distinction d'origine ethnique, ni de niveau culturel, économique ou de confession culturelle.

*Original espagnol
Traduction Elizabeth Frolet*



La migration aux Philippines : occasions et défis

Nilo E. Tanalega sj

UGAT Foundation, Inc., Manila

Introduction

L'apostolat jésuite, UGAT Foundation, inc. dans son effort d'atteindre différents types de familles pauvres dans la Province jésuite, a lancé ses activités de sensibilisation dès 1988. À cette époque, l'accent était posé simplement sur ceux qui restaient au pays tandis que leurs épouses partaient à l'étranger à la recherche d'un emploi dans les pays récemment enrichis du Moyen-Orient. Le but était de construire un système de soutien pour compenser les effets psychologiques de la séparation d'avec les proches, comme la solitude, ainsi que les difficultés morales et spirituelles de se retrouver, même temporairement, un parent seul. En 1990, des équipes ont été envoyées dans des communautés philippines à l'étranger afin d'aider à mettre sur pied des systèmes de soutien à travers la formation. Autonomiser les aumôniers a permis d'offrir des soins spirituels, et de former des prestataires de soins avec des compétences en conseil à même d'intervenir auprès des familles. De tels besoins furent pris en considération dans 35 pays, allant des régions de la zone Asie-Pacifique au Moyen-Orient et à l'Europe. La plupart des travailleurs étaient des employés domestiques, effectuaient des travaux de construction ou étaient employés dans des usines. UGAT concentrait son attention sur les aspects psychologiques qui exigent des interventions familiales lorsque les travailleurs sont à l'étranger.

ANNÉE	EE.UU.	Canada	Japan	Australie	Italie	Autres	TOTAL	% CREC (DECR)
2005	40,28	13,598	7,062	3,027	11,25	3,811	79,028	6.32%
2006	49,522	13,23	9,742	3,735	954	5,784	82,967	20.19%
2007	46,522	14,572	8,806	3,467	1,49	5,844	80,599	-2.85%
2008	34,201	16,443	7,682	3,657	2,405	6,412	70,8	-12.16%
2009	40,598	19,967	5,278	3,85	2,734	7,291	79,718	12.60%
2010	42,007	27,302	3,766	3,062	3,319	6,619	86,075	7.97%
2011	38,463	26,203	3,965	3,957	3,632	7,19	83,41	-3.10%
2012	39,124	24,354	4,759	4,259	3,818	7,326	83,64	0.28%
TOTAL (miles)	1,243	335	125	118	24	50	1,94	
	64.07%	17.28%	6.47%	6.08%	1.26%	2,50%		

Nombre d'émigrants philippins enregistrés par les principaux pays de destination : 2005 – 2012
 Source : *Commission sur les Philippines à l'étranger*, en <http://www.cfo.gov.ph>

UGAT est pleinement conscient que les familles ne peuvent grandir et s'épanouir que dans un contexte de stabilité. C'est cette particularité essentielle qui est touchée et déstabilisée par l'émigration et ses répercussions telles que la dislocation, le déracinement, ou l'abandon.

Défis et difficultés

Nous partageons ici notre compréhension des effets déconcertants sur les familles philippines, et les défis et opportunités que comportent l'évangélisation et la sensibilisation pour ce groupe tristement affecté par cette situation.

Dislocation et déracinement

La majeure partie des recherches dans ce domaine s'est concentrée sur l'impact de la migration sur le bien-être familial, sur les enfants et la modification des rôles familiaux (voir rapport Scalabrini). Ici, il nous faut approfondir les malaises psychologiques que nous nommons 'dislocation', au sein de la famille.

Tout d'abord, il faut noter que la familiarité induit le confort et l'aise et stabilise la personne. Elle fournit une base pour aller au-delà de soi-même, pour transcender ses propres besoins, pour aller vers les autres. La sollicitude envers les autres est essentielle à la vie familiale, elle alimente la possibilité de ne pas se limiter à sa propre préservation, à la satisfaction de ses propres besoins et à la poursuite de ses ambitions personnelles. Sans cette familiarité ambiante offerte par la famille, les ressources et les valeurs, la créativité et le développement du potentiel de tout un chacun seront entravés. Et la migration qui élimine cette base de familiarité ou de sécurité procurée par l'environnement familial produit un sentiment de privation. Lorsque j'ai demandé à un migrant : « Es-tu heureux ici (à l'étranger) ? », il m'a répondu de la façon suivante : « Ma femme qui est une infirmière a trouvé un bon travail dans ce pays développé ; tout est fourni : logement, voiture, éducation pour les enfants, mais pourquoi suis-je malheureux ? »... Lorsque je lui ai demandé ce qu'il avait perdu, il m'a répondu : « les amis, le voisinage, les fêtes et les conversations occasionnelles avec les passants... La vie était belle, là-bas. »

Une partie du défi consiste à reconstruire le monde que les migrants ont perdu. Il ne s'agit pas seulement des amis (les médias sociaux peuvent très bien remédier à cette difficulté), ou de l'atmosphère locale et populaire (la télévision par satellite peut l'exporter), ni même de la nourriture locale (les 'épicerie asiatiques' peuvent la transporter.) Il s'agit des valeurs du pays, d'une spiritualité unique, des manières familières de résoudre des disputes ou de répondre aux besoins de survie, c'est tout simplement le sentiment de la culture du pays quitté.

La nouveauté de l'environnement physique et humain, la culture souvent incompréhensible du pays où l'on s'est rendu, sa façon de traiter les travailleurs et les membres de la communauté, l'éthique de travail très sévère, comme si le travail était une fin en lui-même, sont autant d'éléments qui désorientent les migrants philippins. Pis encore, le manque apparent de relations sociales profondes constitue une difficulté réelle pour les personnes qui tiennent à de telles relations humaines.

Les Philippines, pour qui la valeur prédominante est 'l'acceptation sociale', recherchent avant tout lorsqu'ils vivent à l'étranger l'acceptation et l'appartenance... à la race humaine. L'hospitalité à l'égard des invités, recevoir un autre être humain, sont autant d'actes d'importance capitale. Et lorsque quelqu'un va travailler à l'étranger, il s'attend également à un meilleur traitement de la part de l'autre race (*ibangkulay, ibanglahi... ibangbudhi* ?

littéralement, différente couleur, différente race - différente/âme étrangère?), car il contribue à son bien-être, à son confort et à son développement.

Face à cette dislocation et à ce déracinement, le ministère doit savoir comment mélanger les différents aspects (culturels, spirituels, sociaux) de l'intervention nécessaire.

La séparation de ceux qu'on aime

Cette sensation est vécue non seulement par ceux qui s'expatrient, mais également par les membres de la famille qui restent au pays lorsque des membres importants s'éloignent, même momentanément.

Les facteurs qui rendent la situation difficile sont les suivants :

Le parent nourricier est celui qui s'éloigne ;

Ceux qui restent n'ont pas été pleinement consultés, ou n'ont pas participé à la décision du départ ;

Celui qui part n'est pas pleinement informé des exigences, des droits et des ressources de soutien à l'étranger ;

Les rôles de remplacement de ceux qui restent ne sont pas totalement identifiés ou définis, et il n'existe pas non plus de formation à ces rôles.

Si une personne part à l'étranger pour la première fois et laisse sa famille au pays, des questions morales apparaissent rapidement : les usuriers à payer pour les coûts de transport et les frais de démarrage, les recruteurs crapuleux, les 'experts' en faux documents et les agents d'immigration corrompus. Ces éléments contribuent selon nous aux comportements immoraux et à l'infidélité tant à l'étranger que dans le pays d'origine.

La famille philippine fournit un 'système de sécurité sociale' de base à plusieurs niveaux. Les troubles causés par la migration vont bien au-delà d'un malaise social ; ils peuvent signifier le début de la fin ou dans la langue locale le *kapitsapatalim*, qui veut dire 'prendre le couteau du côté de la lame'.

Réponse apostolique de la Province

La Province philippine de la Société de Jésus a remarqué ce nouveau phénomène des travailleurs migrants après avoir été exposée à la situation régionale de la région Asie-Pacifique. Lorsque dès les années 80 les Provinciaux de la région commencèrent à discuter des personnes quittant leur pays d'origine pour aller dans des pays ayant besoin de main-d'œuvre, de nouvelles questions sociales et de ministère furent soulevées.

Il y avait alors 2,5 millions de travailleurs migrants, principalement au Moyen-Orient où ils travaillaient dans la construction et au Japon dans le monde du divertissement. Les médecins et les marins précédèrent ce mouvement. Ils étaient mieux placés et jouissaient d'une meilleure sécurité, étaient considérés comme des expatriés et non comme des travailleurs migrants. Ces deux groupes étaient traités de façon très différente dans le pays d'accueil. Les travailleurs migrants effectuaient les 4 D, tâches Dégoutantes, Dangereuses, Dégradantes, Déshumanisantes. Il semblerait que les ouvriers dans la construction appartiennent à la classe des 2D, effectuant des tâches dégoûtantes et dangereuses, tandis que ceux appartenant au

monde du divertissement, appartenait aux deux derniers D - travaux dégradants et déshumanisants.

Deux enquêtes informelles furent effectuées par Assitancy durant ces années. Il semblerait que les troubles provenaient du segment philippin des pays qui envoient des migrants. Les pays recevant les migrants, tels que le Japon, Hong Kong, Taiwan, la Corée du Sud, la Malaisie et Singapour s'étaient montrés plus préoccupés, mais seul Taiwan possédait un centre tenant compte de ce phénomène.

La Fondation UGAT, qui avait d'abord été créée comme un apostolat pour les communautés locales, s'est transformée en élément principal de la Province pour affronter la question des migrants.

En utilisant les ressources minimales disponibles, elle a lancé un programme de sensibilisation aux familles qui étaient ignorées. Ses programmes étaient les suivants :

- US UT (UnangSulyap, UnangTibok) - séminaire de formation sur la sexualité, les relations et l'éventualité de fonder une famille.
- TUGMAA (TugonsaMagkatipan o May Sumpaang) - des conseils pré-nuptiaux sont fournis durant un séminaire d'une journée qui envisage une préparation approfondie au mariage devant durer une vie entière.
- SUYUAN (SariwainangUgnayangYumabongNoongUnanaNatingNapagkasunduan) - ce séminaire Suyuan d'une journée sur l'enrichissement des relations de couple dans le mariage est conçu en réponse aux nombreux problèmes causés par l'évolution des normes et des idées modernes, qui ont tendance à saper et fragiliser les fondements du mariage chrétien et de la vie de famille
- HAKBANG (Haplos at KalingasaBuhayngAnak at Magulang) - ce séminaire permettra aux participants et à leurs enfants d'acquérir de bonnes capacités de communication.
- Grandir en tant que parents - touche les domaines plus sensibles des responsabilités parentales comme les conflits de valeurs intergénérationnels ; la spiritualité des parents et les responsabilités parentales à une époque hautement technologique.
- Tipananng Mag-anak - ce sont des rencontres familiales où les participants ont la possibilité de considérer leur famille d'un point de vue objectif.
- Faire face à l'âge mûr - ce séminaire traite des changements individuels qui accompagnent ce stade de la vie et de la manière de s'adapter à ces changements.
- L'entente parentale et le rôle de l'épouse en plein âge adulte - ce programme traite de l'impact de l'âge mûr sur les relations maritales, sur la vie sexuelle d'un couple et sur les relations avec les enfants.
- Le rôle de grands-parents - une attention spéciale est accordée à la contribution précieuse des grands-parents, surtout à des moments cruciaux lorsque la plupart des parents ne sont pas disponibles, car ils ont migré, ou pour des difficultés dans le couple, ou en raison d'un abandon émotionnel.

- Bien vieillir – l’atelier renforce le sens de la vie et permet aux personnes plus âgées de se réconcilier avec les décisions qu’ils ont prises dans leurs vies, et de préparer ce qui doit être transmis à la prochaine génération.
- Avoir à faire à une épouse irresponsable – l’intervention se concentre sur ce qu’il faut faire sur le moment et considère le futur plutôt que le passé.
- Réinventer des relations : coucher avec votre épouse l’Étrangère – un atelier-séminaire conçu pour les couples, qui a pour but de suggérer les facteurs positifs de leur mariage et ceux qui conduisent à la séparation.
- Engagement-réengagement – un atelier-séminaire destiné aux célibataires qui ont la phobie de l’engagement, aux couples qui prévoient de se marier ou aux couples mariés dont l’engagement est chancelant.
- Interdépendance : comment vivre avec nos compulsions mutuelles – ce séminaire comprend des ateliers qui se concentrent sur la dépendance mutuelle dans un mariage et sur le contrôle.
- Affronter les compromis de la vie : votre clé du bonheur – ce programme contient des ateliers de préparation non seulement à l’acceptation de soi, mais également à la réalisation personnelle de l’âge mûr.
- Les amis en dehors du mariage – un atelier séminaire sur la façon de faire en sorte que les amis deviennent une source de soutien pour le mariage et la famille.

En 1990, reconnaissant le besoin de s’exposer à ‘l’autre moitié’ de la famille migrante, les travailleurs migrants ont ressenti le besoin de se construire un système de soutien pour eux-mêmes. Trente-cinq pays recevaient nos équipes de sensibilisation « Mission pour les migrants ». Nos équipes qui étaient préparées à fournir une aide psychologique et des interventions dans les familles offrirent ces ressources fondamentales.

Le conseil des pairs pour la formation des migrants fut le point d’entrée identifié pour les pays étrangers. Cela était complété par une formation de formateurs, la mise à jour de nos collaborateurs et partenaires des secteurs religieux, laïcs, confessionnels et publics. Le conseil direct était offert par les équipes si le temps le permettait, surtout à l’occasion des visites dans les centres où certains s’étaient enfuis ou avaient quitté prématurément leur emploi.

À ce moment, la fondation a lancé les activités suivantes afin de moderniser ses services tant à l’étranger que localement :

- Ugat Sandaline – Un projet de conseil en ligne multi-TIC (Technologies de l’information et de la communication) destiné à fournir des interventions dans des moments de crises et des conseils pour les marins, les ouvriers philippins à l’étranger et leurs familles.
- Owwa Halfway-House : Ce projet a pour objectif de diriger l’intervention psychosociale et le programme de réhabilitation avec les rapatriés OFW à la OWWA Halfway House à Pasay, avec des sessions de suivi nécessaires lorsqu’ils retournent chez eux en Province avec leurs familles.
- Bayaning Pilipino Awards – Cette instance d’attribution de récompenses sous la supervision de la ABS-CBN Fondation, inc. effectue des recherches annuelles sur les héros du monde actuel. Malgré ses limitations, elle continuera à faire la différence.

- Ugat Panatag - Ce programme vise à aider tout spécialement les familles OFW à faire face aux conséquences psychosociales de la séparation physique.
- The Preparedness Plan : une série de séminaires pour le bien-être des familles philippines à l'étranger travaillant avec le département des Affaires étrangères.

Opportunités et perspectives d'avenir

Certains facteurs définissent les limites de nos actions : La migration est un produit de la mondialisation, avec ses contributions négatives et positives au bien-être humain. Une caractéristique négative est le contexte des mouvements de populations et de familles. Les facteurs économiques entraînent une baisse des coûts du travail, et en conséquence une main-d'œuvre bon marché est offerte dans le monde entier. Parmi les éléments positifs, on peut mentionner le développement rapide et constant des technologies de la communication qui permet d'amortir l'impact de la séparation des êtres chers.

Les personnes continueront à chercher de meilleures sources de revenus, même si cela implique un éloignement physique. Face à ce phénomène d'attentes grandissantes, l'Église conserve son avantage stratégique avec sa mission, sa structure et ses ressources mondiales.

La situation actuelle des Philippines offre des occasions et des contraintes importantes. La plateforme d'évangélisation et du ministère constitue la principale opportunité - la communication mondiale. La technologie ne devient pas seulement plus facile à utiliser par les consommateurs, mais d'autre part de plus en plus de migrants peuvent se permettre de l'utiliser. Les services en ligne sont disponibles partout.

UGAT a fait ses débuts en introduisant un service d'assistance en ligne pour les situations de crises destiné aux travailleurs migrants à l'étranger et aux familles qu'ils ont laissées derrière eux, disséminés dans 7 000 îles. Ce service aborde des questions d'assistance, ainsi que nombreux autres problèmes, allant du bien-être à la croissance, au développement personnel et aux projets de carrière. Ceci fait partie des nouvelles possibilités.

Sa ligne touchant les situations de crise dans le monde terminera ses essais pilotes dans quelques mois. Qu'advient-il par la suite ?

Les premiers succès du FCWC sont bloqués en raison d'un manque de finances, l'empêchant d'envoyer des équipes à l'étranger, une composante qui fait partie intégrante de son succès. Alors que le système en ligne est encore actif et peut être renforcé, le contact en face à face est toujours nécessaire pour les Philippines pour qui la confiance dans les personnes a beaucoup plus de sens que des institutions sans visage.

Les services fournis à la Halfway House pour les migrants rapatriés victimes de mauvais traitements se poursuit comme prévu avec des conseils psychologiques hebdomadaires principalement destinés aux travailleurs victimes d'abus sexuels et physiques rapatriés du Moyen-Orient, et à d'autres personnes ayant subi d'autres types de sévices.

Le suivi a été sporadique, surtout pour les personnes les plus touchées. Nous avons étendu les services aux marins victimes d'actes de piraterie en haute mer dans le Golfe d'Aden et jusque dans l'Océan Indien, ainsi qu'à leurs familles qui pendant ces longues périodes, allant de deux à neuf mois, ont souffert en imaginant les souffrances et les tortures subies par les êtres auxquels ils tiennent. Bien que ces prises d'otages soient plus rares, l'incertitude et la paranoïa continuent à hanter l'imagination lorsque nombre de marins décident d'affronter ces mers semées d'embûches.

Nous souhaitons ardemment que les échanges internationaux et régionaux et les efforts de coopération nous aident à garantir le bien-être des migrants. Nous pensons qu'en quelque sorte la structure mondiale de l'Église et de la Société n'a pas été encore exploitée au mieux !

Nous envisageons dans cet esprit, une université ouverte respectueuse des migrants qui puisse vraiment faire la différence en augmentant la valeur de nos travailleurs migrants sur le marché mondial du travail, éventualité absolument réalisable en raison de leurs compétences et de leurs connaissances. Dans ce cas de figure, leurs rémunérations et leur retour dans le pays d'origine deviennent viables, leur donnant l'espoir de pouvoir établir leurs propres entreprises et de retrouver leurs familles émotionnellement démunies. Une meilleure éducation peut renforcer l'estime personnelle, en augmentant leur confiance et en orientant leur solitude vers des voies plus positives et productives.

De façon similaire, le renforcement de la coopération internationale permet un meilleur échange des compétences dans le domaine de la technologie des communications et la création de réseaux. Cela peut du même coup enrichir les échanges interculturels et la préparation aux voyages à l'étranger, développer un système fiable de soutien pour les pays d'accueil, et sans doute résoudre ou diminuer les frictions qui surgissent dans les mariages interculturels. Je prévois que le processus de réunification comportera certaines difficultés lorsque les travailleurs migrants feront venir leurs familles à l'étranger ; ce passage peut être facilité si les changements d'école pour leurs enfants, et des emplois de remplacement pour leurs épouses peuvent être organisés.

Réflexion finale

Nous vivons ce mouvement mondial et sa dynamique pendant encore quelque temps. Mais l'histoire a enseigné au village mondial que l'ouverture des frontières ne doit plus être précédée des symboles des *conquistadores*, l'épée et la croix. Nous pouvons peut-être passer à des gadgets technologiques moins spectaculaires, mais utiles ainsi qu'à des innovations interculturelles pour canaliser les changements et donner un élan au service actif au-delà des océans. L'aide active fournie aux travailleurs migrants s'accompagne d'occasions et de défis. Mais tous les obstacles peuvent être surmontés à travers l'effort conscient de sensibiliser et de collaborer avec des organisations similaires sur une plus grande échelle. La Congrégation générale 35 réaffirme : « que répondre aux besoins des migrants, des réfugiés, des déplacés à l'intérieur des pays, et des personnes victimes de la traite des êtres humains, continue de constituer une préférence apostolique de la Société. » Notre engagement en faveur des pauvres est lié à notre ferme intention de nous rendre partout où ils se trouvent, et de les accompagner loin de leur domicile.

Extrait de la discussion de l'équipe de l'UGAT composée de : Nilo E. Tanalega sj, Manases Amanence sj, Erik John Gerilla sj, Karen Teves, Carlos Lagaya, Loraine Minay, Jefferson Carreon.

*Original anglais
Traduction Elizabeth Frolet*



L'Église dans un pays d'immigration récente : la Corée du sud

Denis Kim sj

Université de Sogang, Séoul, Corée du Sud

La Corée : de l'émigration à l'immigration et d'une société homogène vers une société multiculturelle

Déjà la Corée était un pays pauvre et surpeuplé et le gouvernement encourageait sa population à émigrer. Au cours des années 1970, les Coréens sont allés en Allemagne de l'Ouest et dans les pays du Golfe en tant que travailleurs migrants temporaires.

Toutefois, après sa rapide industrialisation, le courant de la migration s'est renversé. La Corée fait maintenant face à un manque de main d'œuvre depuis la fin des années 1980; c'est pourquoi celle-ci a dû faire appel à des travailleurs étrangers. Le nombre de travailleurs immigrants a rapidement augmenté, passant de 21 235 en 1990 à environ 590 000 en 2011, dont 92% sont des travailleurs non qualifiés.¹ La majorité des travailleurs migrants viennent de l'Asie de l'est et du sud-est, comme la Chine (y compris les sino-coréens), les Philippines, l'Indonésie, le Vietnam, le Bangladesh, etc., et ils occupent des emplois dans des usines qui sont qualifiés de 3D, c'est-à-dire: sales, difficiles et dangereuses (Dirty Difficult, Dangerous).

Ce qui est davantage surprenant est la présence d'une autre forme d'immigration, laquelle est venue grossir les statistiques). En effet, il existe une augmentation rapide d'immigration par mariage. La société coréenne avait l'habitude de stigmatiser les mariages interraciaux et multiethniques entre Coréens et non-Coréens. Néanmoins, en partie à cause des agences de mariages internationaux, le nombre d'hommes coréens qui trouvent leurs épouses parmi des femmes étrangères est en augmentation constante depuis les dernières décennies. Ces hommes appartiennent souvent aux classes sociales populaires, y compris des régions rurales et plusieurs d'entre eux épousent des femmes beaucoup plus jeunes. Les nombres de telles unions ont explosé, allant de 4 710 (1990) à 13 494 (1995) à 43 121 (2005) à 141 654 (2010) et 144 496 (2012). Ainsi, le ratio de mariages inter raciaux par rapport au nombre total des mariages en Corée est passé de 1,2% (1990) à 3,4% (1995) et à 11% (2008). Cela a pour conséquence que 2,8% des résidents en Corée sont nés à l'étranger. Le gouvernement estime que ce nombre continuera d'augmenter pour atteindre 3,95% en 2015 et 4,86% en 2020.²

Il est évident que ces nombres sont inférieurs à l'immigration dans les pays occidentaux. Toutefois, l'impact n'en est pas moins puissant que pour ces pays européens, non seulement

¹ Immigration Policy Commission, 2012, *The 2nd Basic Plan for Immigration Policy: 2013-2017*, 15.

² *Ibid* 20.

à cause de la rapide augmentation mais aussi à cause des caractéristiques particulières de la société coréenne. La Corée a maintenu son homogénéité tant au plan de la langue, de la culture que de l'ethnicité. La tendance de l'immigration actuelle a mis au défi cette homogénéité et transforme le tissu social d'une société mono-ethnique vers une société davantage multiethnique et multiraciale, bien que cela ne signifie pas encore qu'il y a une société multiculturelle. Une vague d'immigration rapide dans une société historiquement homogène apporte avec elle la formation d'une nouvelle hiérarchie, fondée sur la race et l'ethnicité en plus de la hiérarchie préexistante fondée sur les classes sociales.

Une politique d'immigration, mais non pas un pays d'immigration

Depuis 2007, le gouvernement coréen a tenté de répondre efficacement à cette vague d'immigration en réformant le système légal antérieur qui était passablement fragmenté. Il est intéressant de noter que celui-ci est intitulé : "politique pour les étrangers" en coréen, mais traduit par le gouvernement comme : "politique d'immigration" en anglais. Cette différence illustre bien le point de vue fondamental du gouvernement coréen : la Corée n'est pas un pays pour immigrants mais a besoin d'une politique d'immigration pour les immigrants *désirables*. Officiellement il n'y a pas eu de discussion publique sur les immigrants désirables. Toutefois, la position du gouvernement est manifeste dans le Plan fondamental de la politique d'immigration, conçu en 2007 et révisé en 2012.

Premièrement, le gouvernement coréen approche cette question de la migration avec une mesure utilitariste - l'immigration en tant qu'instrument pour atteindre un objectif. La politique d'immigration gouvernementale est fondamentalement orientée vers la promotion 'd'une compétitivité économique' et d'une 'sécurité sociale'. Ainsi, les immigrants sont traités comme étant des moyens d'apporter une sécurité à l'insécurité économique (manque de main d'œuvre et capacité d'assurer un travail 'flexible,') et une insécurité démographique (population vieillissante et un déclin du nombre des naissances). Les ouvriers étrangers non qualifiés sont bienvenus mais doivent être 'flexible', c'est-à-dire qu'ils sont temporairement employés mais doivent composer avec une interdiction de s'installer de manière permanente. Toutefois, les professionnels et les immigrants très qualifiés sont mieux accueillis afin de pouvoir profiter de leur expertise. La politique d'immigration se rallie à la 'guerre des talents'. Les immigrants, par le biais des mariages interethniques et interraciaux, sont bienvenus pour augmenter la population coréenne, mais encore doivent-ils être intégrés dans la société coréenne.

Dans un tel contexte, les politiques d'immigration de la Corée sont caractérisées par un programme de travailleurs temporaires (intitulé le programme des permis d'emplois), une préférence coethnique (par le biais de la mise en œuvre de la loi sur les Coréens d'outremer) et par le programme d'intégration sociale. Avec le programme de travailleurs temporaires, le gouvernement coréen ne permet pas la réunion des membres de la famille des travailleurs non qualifiés, de manière à éviter une situation de résidence permanente. Cette interdiction découle de l'évaluation de l'expérience allemande à l'effet que le "programme pour les immigrants, travailleurs temporaires" avait constitué un échec en permettant l'établissement de ces immigrants. Le gouvernement coréen, avec sa contrepartie japonaise, ont attribué cet 'échec' au volet permettant la 'réunion familiale'.

Deuxièmement, en s'appuyant sur les similarités linguistiques, culturelles et ethno-nationales, la Corée encourage le retour des Coréens de la diaspora. Et ici encore on retrouve une certaine hiérarchie : les Coréens d'outremer provenant des pays développés, comme les États-Unis ou le Canada, ont davantage de privilèges que ceux qui arrivent de Russie ou de Chine. Par après

la politique d'immigration favorise les Coréens d'origine chinoise par rapport aux autres migrants étrangers.³

Enfin, en ce qui concerne les migrants mariés, on incite à la coréanisation au nom de 'l'intégration sociale'. La famille, formée à la suite d'un mariage interethnique, est appelée 'famille multiculturelle'. En bref, les immigrants sont catégorisés et classés en fonction d'une hiérarchie raciale et ethnique en plus d'une catégorisation économique. Ce sont surtout les immigrants non autorisés, lesquels constituent une grande partie des travailleurs migrants⁴, qui se retrouvent au niveau le plus bas, et qui sont très vulnérables aux violations des droits humains et à l'exploitation au plan du travail. Ainsi, une des conséquences de cette approche utilitariste est que les travailleurs immigrants sont traités comme "une main d'œuvre dont on peut disposer à sa guise"⁵.

Immigration, société civile et l'Église

L'immigration a refaçonné le visage ethnique et racial de la société coréenne. Dans les pays européens et aux États-Unis celle-ci a affecté le paysage religieux - les immigrants catholiques aux États-Unis ou les musulmans dans l'Union européenne - contribuant ainsi à une "politisation de l'immigration" dans certains pays. En Europe, cela a créé un contexte social qui a favorisé les partis d'extrême droite et nourrit les craintes populaires envers l'Islam. Aux États-Unis, pourtant historiquement une nation d'immigrants, l'immigration est devenue une question politique sérieuse liée à la sécurité et à l'économie. Cela a également donné lieu à des débats brûlants sur l'identité nationale, par ceux qui, comme Samuel Huntington, un partisan du choc des civilisations, soupçonnent que les immigrants hispaniques menacent l'identité nationale américaine⁶.

Sur ce point, parce que le nombre d'immigrants reste petit, la haute politisation de la question de l'immigration n'est pas encore tangible en Corée. Toutefois, parmi les acteurs de la société civile, des groupes anti-immigrants ont commencé à émerger ; au début seulement sur internet puis ils sont apparus dans la rue, exigeant la déportation des travailleurs étrangers illégaux ou exigeant que le gouvernement 'mette un terme à sa politique multiculturelle'. Leurs arguments ne sont pas différents de leur contrepartie provenant de sociétés traditionnellement immigrantes : 'les étrangers nous volent nos emplois', 'les étrangers sont dangereux', etc. Néanmoins, leurs voix se font particulièrement entendre dans le récent Plan de base, avec en plus l'exemple de la tentative manquée de l'Allemagne de créer une société multiculturelle. Le Plan de base exploite ces voix pour justifier le besoin de faire respecter les lois et d'augmenter la sécurité. La formation des groupes anti-immigrants tranche sur la réalité des vingt premières années après la démocratisation de 1987, quand les groupes de la société civile étaient principalement pro-immigration et étaient les défenseurs des droits humains et des droits du travail. Ces groupes pro-immigration offraient des services sociaux et légaux et

³ John Skrentny et al., 2009, *Defining Nations in Asia and Europe: A Comparative Analysis of Ethnic Return Migration Policy*, en *Diasporic Homecomings: Ethnic Return Migration in Comparative Perspective*, édité par T. Tsuda, Stanford University Press, Stanford, 44-72.

⁴ Le ratio des immigrants non autorisés par rapport à l'ensemble des immigrants a oscillé entre 70% et 30% au cours des 15 dernières années. Les conditions non autorisés ne sont pas causées par les entrées illégales mais bien par le fait que les travailleurs immigrants restent pour travailler après l'expiration de leur visa.

⁵ Amnesty Internationale, 2009, *Disposable Labour: Rights of migrants workers in South Korea*.

⁶ Pour Huntington et une critique de ses arguments, voir: Samuel P Huntington, 2004, *Who Are We?: The Challenges to America's National Identity*, Simon & Schuster, New York; Amitai Etzioni, 2005, *The Real Threat: An essay on Samuel Huntington*, en *Contemporary Sociology* 34(4): 477-485.

éduquaient le public sur la question des immigrants. Plus important encore, ils contribuaient à transformer le cadre légal dans lequel les travailleurs immigrants pouvaient accéder au statut de travailleur et non pas simplement d'employé en formation. Ainsi, l'émergence des groupes anti-immigration semble être un symptôme de la politisation grandissante de l'immigration.

Les groupes ecclésiaux, tant catholiques que protestants, ont grandement contribué à la promotion du statut et des droits des immigrants. Les organisations ecclésiales ont été les premières, dès les années 1990, à reconnaître les travailleurs immigrants en tant que groupe social, à leur venir en aide pour leur ajustement social, en offrant des services sociaux et de counseling et également à prendre la défense de leurs droits. C'est grâce à ces groupes que la progression de leurs droits a pu se faire, particulièrement l'abolition de l'ancien programme de permis d'emploi en 2003.⁷

En dépit de ces contributions, au sein des installations ecclésiales, le style de leadership autoritaire a été très populaire. La hiérarchie ecclésiale l'a renforcé. Il n'est pas surprenant que ce style de leadership a conduit ces organisations à agir comme étant les 'protecteurs' des immigrants en les traitant comme les objets de leurs attention et en ayant une attitude paternaliste envers les immigrants, plutôt qu'en les aidant à devenir des sujets indépendants.

Réponse jésuite

Les Jésuites ont commencé le ministère sur l'immigration en envoyant, depuis 1993, des régents à un centre diocésain pour l'immigration et ils ont consacré davantage à ce ministère en 2003 en organisant leur propre centre d'immigration, *Yiutsari* (ce qui signifie: voisinage) situé à l'extérieur de Séoul. Les services que *Yiutsari* a offert sont similaires à ceux offerts par les autres centres: un abri, du counselling légal et pour la recherche d'emploi, la mise en place d'une communauté d'immigrants, un ministère spirituel, etc. Toutefois, il s'est distingué de deux manières importantes. Tout d'abord par son style de fonctionnement qui se fait dans la collaboration avec le personnel laïque et dans son type de relation avec les immigrants. L'autre élément qui les distingue consiste dans l'emphase que le centre met sur les travailleurs immigrants situés au bas de la hiérarchie ethnique émergente. Ce focus ressort par rapport aux autres centres, lesquels ont évolué vers des services pour la 'famille multiculturelle' de manière à prendre avantage des ressources gouvernementales offertes dans le cadre de son projet sur les familles multiculturelles. De plus certains Jésuites sont engagés indirectement dans des services pour immigrants. Ils utilisent leurs spécialités pour offrir des ateliers et des consultations de manière à venir en aide aux divers centres d'immigration en ce qui a trait à la formation du personnel et des bénévoles, la planification stratégique, etc. Comme les centres d'immigration ont grandi et sont devenus plus complexes en tant qu'organisation, les besoins pour ce genre de services est en croissance.

Regards vers l'avenir

Malgré l'orientation des politiques du gouvernement coréen, la Corée est bel et bien un pays d'immigration. Tout comme les pays plus développés en ont fait l'expérience, un changement démographique et une restructuration économique nécessitent la présence des travailleurs immigrants en Corée. Nier cette transition ne peut, à long terme, qu'engendrer un important

⁷ Kim, "Catalysers in the Promotion of Migrants' Rights: Church-Based NGOs in South Korea" *Journal of Ethnic and Migration Studies* 37(10): 1649-1667, 2011.

coût social pour la société coréenne, non seulement à cause des délais dans les fondements légaux et institutionnels, mais aussi parce que cela nuit à la réorientation culturelle et au développement d'une culture de tolérance dans la société élargie. En outre, nier cette situation mène facilement à l'exploitation des immigrants.

C'est pourquoi le rôle, tant de l'Église que des Jésuites, sera de plus en plus important, surtout en tant qu'éducateurs publics et prophètes. Au fur et à mesure que les questions sur l'immigration deviendront davantage publiques, plus complexes et même politisées, l'Église de Corée, comme celle des États-Unis, sera appelée à prendre plus de place dans l'éducation morale publique. Cette mission est tout aussi importante que son ministère de services, et cela de plusieurs manières. Premièrement, le ministère de services, tend à traiter les immigrants davantage comme des récipiendaires de la bienveillance des Coréens plutôt que comme des sujets à part entière. Deuxièmement, le ministère de services permet encore au Coréens de conserver un cadre national favorisant l'opposition: Coréens versus étrangers. Ainsi, de manière à bien mettre en place une nouvelle hiérarchie émergente et afin de cultiver les habitudes du cœur et du savoir vivre ensemble, il est urgent que l'Église éduque et conscientise les Coréens. La première étape pour l'Église consiste commencer avec ses paroissiens et ses étudiants.

*Original anglais
Traduction Christine Gauthier*



Communautés et plateformes qui sauvent l'hospitalité

Josep Buades Fuster sj
CeiMigra, Valencia, Espagne

Un phénomène assez remarquable est passé inaperçu aux yeux de la société espagnole : la campagne *Salvemos l'hospitalidad* « sauvons l'hospitalité ». Elle a réussi à éviter que projet de réforme du Code pénal rende passible de sanction l'hospitalité accordée aux personnes étrangères en situation irrégulière. Une plateforme, nommée elle-aussi « Sauvons l'hospitalité », composée d'un groupe hétérogène de professionnels proches des victimes du système social a promu cet effort. Cette plateforme est le produit d'expériences d'hospitalité et de communauté vécues par des personnes dont la sensibilité s'est développée à travers la fréquentation des victimes et qui ont pu prendre la mesure de la souffrance que pouvait engendrer cette loi. Ces personnes ont exprimé librement leur réaction éthique lorsque la loi pénalisait injustement la solidarité, l'hospitalité à l'égard des victimes du système juridique concernant les étrangers. De nombreux jésuites font partie de cette plateforme. Certains d'entre eux appartiennent aux communautés qui offrent leur hospitalité aux jeunes migrants en situation irrégulière. Ils sont tous connectés à d'autres communautés, avec des projets d'hospitalité qui ont pour souci principal la dimension communautaire. Cela vaut la peine de décrire en quoi a consisté la campagne « Sauvons l'hospitalité » et ce qu'elle a obtenu. Mais avant de procéder, il est nécessaire de contextualiser la campagne dans la société espagnole, telle qu'elle a été configurée par les migrations.

Immigration et irrégularité en Espagne

L'Espagne n'est plus un pays d'immigration comme cela était le cas dans le passé. Entre 2000 et 2010, la population a augmenté de 7 millions. Rien qu'en 2008, l'augmentation était de 1 million. À partir de 2010, le nombre limité d'entrées a été plutôt la conséquence des regroupements familiaux. Par contre, le nombre de départs de personnes espagnoles et étrangères augmente. Il est difficile de quantifier cet exode d'émigration, de retour au pays d'origine ou de migration (vers des pays tiers). Mais les témoignages de personnes rentrant chez eux, ou qui prévoient de s'en aller sont nombreux.

La société espagnole possède de nombreux immigrés. Chaque année le nombre de personnes qui obtiennent la nationalité espagnole augmente : en 2001 il y en avait 20 000, en 2010, il y en avait 120 000. En juin 2013 il y avait 5 503 977 personnes étrangères avec un permis de séjour. Parmi celles-ci, 40,68 % étaient citoyennes de l'Union européenne (2 128 917). Parmi les étrangers extracommunautaires (2 801 110), il y en avait 463 950 qui étaient protégés par le régime juridique communautaire. 76,24 % des résidents extracommunautaires au titre du régime général (2 135 597), possédaient une autorisation de résidence de longue durée. Les

personnes avec un taux élevé de protection renouvellent automatiquement leur carte de séjour. Les 23,66 % de personnes dont la protection juridique est instable (665 513) ont besoin d'un contrat de travail en vigueur, ou doivent bénéficier de prestations ou de subventions de chômage pour pouvoir renouveler leur autorisation de résidence temporaire.

Il est difficile de quantifier le nombre de personnes en situation irrégulière. En recoupant les données du recensement municipal des habitants (registre des habitants de chaque municipalité, où peuvent s'inscrire également les personnes en situation irrégulière) et les données de résidents ayant une autorisation, il y aurait environ 300 000 citoyens européens et 60 000 extracommunautaires. Mais ce sont des chiffres qui ne concordent pas. Quel que soit leur nombre, ce sont les personnes les plus vulnérables. Dans des cas extrêmes, ces personnes arrivées en Espagne alors qu'elles étaient mineures, ont été placées sous la protection des services sociaux, pour lorsqu'elles sont devenues majeures, se retrouver sans carte de séjour ou ayant du mal à renouveler celle qu'elles possédaient (le taux de chômage chez les jeunes est de 50 %). La majeure partie des communautés jésuites qui offrent leur hospitalité aux personnes étrangères en situation irrégulière, s'occupent des jeunes qui se trouvent dans cette situation.

L'irrégularité administrative est une menace qui accule de tels individus à cette impasse. Curieusement, c'est la société qui a l'impression d'être une victime ou une partie lésée. La société oscille entre deux réflexes : la solidarité et le rejet. La solidarité constitue le fondement de l'hospitalité. Le rejet est à la base de la criminalisation de l'irrégularité administrative et de la répression.

Dans le système espagnol, l'irrégularité n'est pas irréversible : il existe des mécanismes personnalisés de régularisation, comme l'implantation sociale (fondamentalement lorsque l'on démontre 3 années de résidence effective, la Mairie certifie l'enracinement social, et cela est comptabilisé comme un contrat de travail d'un an). Aujourd'hui, avec un taux de chômage qui dépasse les 25 % en Espagne, et 35 % lorsqu'il s'agit de la population étrangère, la régularisation devient une entreprise difficile.

L'irrégularité est due principalement à un système migratoire rigide, incapable de s'adapter aux nécessités de la main-d'œuvre et de faciliter la recherche d'un emploi pour celui qui émigre dans le but de trouver des opportunités professionnelles. Elle est cependant traitée comme une manifestation de la volonté criminelle de celui qui émigre aux marges des mécanismes légaux, et non comme un problème du système. La législation espagnole transpose le cadre juridique de l'UE qui insiste sur les mécanismes répressifs.

L'irrégularité constitue une infraction administrative à laquelle correspond une sanction : une amende ou l'expulsion. Il n'existe pas de données sur les amendes infligées. Chaque année 40 000 personnes sont soumises à des arrêtés d'expulsion de l'Espagne (en 2008 et 2009, ce chiffre se rapprochait de 80 000), dont un quart d'entre eux sont exécutoires, soit 10 000.

La répression de l'irrégularité administrative apparaît normalement à travers les contrôles de police, souvent sélectifs, orientés vers les personnes dont « l'apparence étrangère » est plus marquée, en raison de leurs traits phénotypiques, ou en raison de leur apparence « irrégulière » qui est le signe de la pauvreté. Ce harcèlement est intolérable. La répression de l'immigration irrégulière a tenté à deux occasions d'atteindre les personnes qui offrent leur hospitalité aux étrangers qui résident en Espagne sans autorisation administrative : en 2009, lors de l'adoption de la réforme de la loi sur les étrangers, et en 2012-2013, lorsque le projet de réforme du Code pénal a été rendu public.

Criminaliser l'hospitalité, sauver l'hospitalité

En 2009, le projet de réforme de la loi sur les étrangers (LOEX) considérait comme une infraction grave contre cette loi, le fait d'encourager le séjour irrégulier en Espagne d'un étranger. Il s'agissait d'une infraction administrative que pouvait commettre n'importe qui, quelle que soit sa nationalité, en soutenant économiquement une personne étrangère qui prolongeait son séjour autorisé en Espagne au-delà de la période légalement prévue. Et de lourdes amendes sanctionnaient ces infractions. La plateforme « Sauvons l'hospitalité » organisa une campagne médiatique modeste. Elle réussit à présenter ses arguments au Conseil supérieur de la magistrature (CGPJ), une des institutions à qui le gouvernement espagnol doit soumettre le texte du projet. Dans son avis, le CGPJ recommanda au gouvernement de ne pas criminaliser les actes d'hospitalité réalisés dans un esprit de solidarité et sans but lucratif.

La presse s'est fait l'écho de la recommandation du CGPJ, et le gouvernement s'empressa de s'excuser, faisant valoir qu'il n'avait jamais eu l'intention de pénaliser la solidarité. Au final, la loi sur les étrangers considère coupable d'infraction celui qui encourage le séjour irrégulier en Espagne d'un étranger dont l'entrée légale dépend d'une invitation adressée par le contrevenant à la loi, et qu'il demeure à sa charge une fois que le délai fixé par son visa ou son autorisation a expiré. En définitive, la violation de la loi demeure une infraction.

En 2012, le gouvernement espagnol a publié un projet de loi de réforme du Code pénal (CP). Il abordait entre autres l'actualisation du titre du code concernant les délits contre les droits des citoyens étrangers. Cette réforme s'efforçait de transposer dans le droit espagnol la Directive 2002/90/CE du Conseil européen du 28 décembre 2002, destiné à définir l'aide à l'entrée, à la circulation et aux séjours irréguliers. Mais il le faisait d'une façon inacceptable. Sa proposition de réforme de l'article 318bis CP nous intéresse ici.

Le CP actuellement en vigueur prévoit des peines de prison pour celui qui directement ou indirectement, encourage, favorise ou facilite le trafic illégal ou l'immigration clandestine de personnes en transit, ou à destination de l'Espagne, ou d'un autre pays de l'Union européenne. Dans le projet de loi, l'article 318 bis a été considérablement modifié. Il ne se référait plus au trafic illégal ou à la migration clandestine, mais plutôt à toute aide intentionnelle fournie à une personne qui n'était pas ressortissant de l'Union européenne pour entrer dans le territoire d'un autre état membre ou pour transiter dans le pays même en violation de la législation de cet état régissant l'entrée ou le transit d'étrangers. Ceci permettait au Ministère public d'éviter d'accuser ceux dont l'objectif poursuivi consistait uniquement à fournir une aide humanitaire.

Cette proposition de réforme suscita un mouvement d'indignation chez les personnes qui par cohérence avec leurs convictions éthiques, offrent l'hospitalité aux citoyens/nues étrangers/gères en situation irrégulière. Des réglementations initialement conçues pour protéger des migrants confrontés aux conduites délictueuses comme la traite d'êtres humains ou le trafic d'immigrants se retournaient contre ceux qu'elles étaient supposées défendre, et contre ceux qui leur fournissent de l'aide pour des raisons humanitaires.

La plateforme « Sauvons l'hospitalité » se reforma.¹ Ses fondateurs soulignèrent les bases de leur engagement :

¹ Pour la connaître, cela vaut la peine d'accéder à sa page Web, en ligne (23/10/2013) : www.salvemoslahospitalidad.org

« Nous qui formons cette plateforme, nous accueillons chez nous et/ou nous soutenons depuis de nombreuses années maintenant et de façon totalement altruiste des personnes sans moyens économiques dont font partie les personnes migrantes en situation irrégulière ».

Comme en 2009, il y eut des magistrats, des universitaires, des avocats, des jésuites, des prêtres laïcs, des responsables de programmes de sensibilisation et d'accompagnement des Africains, des journalistes, des artistes, des psychologues, des bénévoles et des employés d'ONG... ainsi que des citoyens. Des personnes espagnoles et non espagnoles. Plusieurs organisations se joignirent à la plateforme : de nombreuses entités en faveur des migrants, quelques associations d'immigrants, et des entités d'autres services.

La campagne a disposé d'un bon outil de communication : Change-org, la plateforme informatique qui canalise les pétitions pour les changements sociaux.² Avec cet outil, la campagne *Salvemos la hospitalidad* a obtenu 62 942 signatures d'adhésion à la pétition adressée au Ministère de la Justice pour que l'on ne « diabolise pas la solidarité et que l'on évite à l'hospitalité d'être criminalisée, en ne pénalisant pas les actes humanitaires ou altruistes », afin qu'elle ne punisse pas pénalement ceux qui, sans esprit de lucre offrent des services de subsistance à ces personnes. »³

La stratégie visant à accumuler des voix ne s'est pas limitée pas aux associations, ONG, ou plateformes de défense des Droits de l'Homme, ou à des personnes migrantes, ni à des citoyens particuliers, elle s'est étendue à plus de 50 mairies et à 3 parlements autonomes. En effet, la plateforme a obtenu l'approbation de demande de reconnaissance de l'hospitalité et de rejet de sa criminalisation, en créant une carte de l'hospitalité qui montre où se trouvent les demandes présentées, les demandes approuvées et autres actes d'appui. Normalement les demandes sont promues conjointement par des entités citoyennes avec l'autorité morale de la Mairie, ou consistent de propositions conjointes de groupes politiques avec une représentation au sein du Conseil municipal, pour qu'elles soient acceptées à l'unanimité.

Des réunions, manifestations, débats ont été organisés parallèlement à la présentation de demandes... La campagne a bénéficié d'une bonne couverture médiatique, même dans les journaux nationaux. Ce qui a attiré en premier lieu l'attention de la presse c'est le témoignage des personnes qui ont fait preuve de solidarité, qui ont offert l'hospitalité chez elles, de personnes risquant d'être coupables d'infraction si la réforme de l'article 318 bis du Code pénal était approuvée, tel qu'il avait été rédigé initialement par le ministère de la Justice. L'image médiatique la plus convaincante a été véhiculée par des personnes concrètes, comme le jésuite Higinio Pio ou à travers le mariage de Cuca et Roberto.

L'ensemble des voix obtenues pour la plateforme avait un but : soutenir par le biais du consensus certains thèmes importants éthiques et juridiques à présenter au ministre de la Justice et à ses assesseurs. Les membres de la Plateforme réussirent à accéder au ministre de

² Pour connaître cette plateforme, consulter la page Web (disponible le 02/07/2013): <http://www.change.org/es> . Pour lire le texte complet de la pétition, vérifier le nombre de signatures et suivre la Campagne *Salvemos la hospitalidad*, consulter le lien suivant, accessible en ligne (le 02/07/13) : <http://www.change.org/es/peticiones/ministro-de-justicia-salvemos-la-hospitalidad>

³ Voir par exemple l'article de Pedro Simon dans El Mundo accessible en ligne (le 02/07/13): http://quiosco.elmundo.orbyt.es/ModoTexto/paginaNoticia.aspx?id=12213010&tipo=1&sec=El%20Mundo&fec=24%2012&pla=pla_11014_Madrid o l'article de Joseba Elola dans El País (05/05/13), accessible en ligne (le 02/07/13): http://politica.elpais.com/politica/2013/05/04/actualidad/1367696247_139529.html#sumario_2. Article qui suscite la réflexion d'Elvira Lindo dans sa rubrique dans El País, le 8 mai 2013, accessible en ligne (le 02/07/13): http://elpais.com/elpais/2013/05/07/opinion/1367941997_358192.html

la Justice à qui ils exposèrent leurs arguments afin que l'article 318 bis soit rédigé de telle sorte qu'il déclare exempts de responsabilité criminelle tous ceux qui sont supposés recevoir une aide pour des mobiles humanitaires.

Le ministre de la Justice et ses assesseurs se montrèrent compréhensifs à l'égard de l'inquiétude que leur transmettait la plateforme. Ils se sont sentis obligés de qualifier de délits les conduites décrites dans la Directive européenne. Mais ils reconnurent une marge d'action en renonçant à imposer la sanction prévue pour de telles conduites lorsqu'elles sont adoptées pour des raisons humanitaires. Cette disposition favorable prise à l'égard des fondateurs de la plateforme fut confirmée lors d'une session de contrôle du gouvernement à la Chambre des députés, et finalement dans le projet de loi portant à la réforme du Code pénal présenté au Congrès.

Dans le projet de loi, l'article 318 bis¹ qui coïncide avec la proposition de la plateforme « Sauvons l'hospitalité », l'aide accordée à une personne qui n'est pas ressortissante d'un état membre de l'Union européenne afin qu'elle entre en Espagne ou transite dans ce pays en violation de la législation régissant l'entrée ou le transit d'étrangers, est exempte de sanction lorsque l'objectif poursuivi par la personne fournissant son aide consiste uniquement à offrir une aide humanitaire à la personne mise en cause.

Salvemos la hospitalidad est un bon exemple de participation citoyenne dans les processus législatifs qui affectent les étrangers. Il est possible de tirer des leçons sur la façon de procéder :

- Rapidité de l'initiative ;
- Flexibilité et dextérité des prises de décisions dans le cercle de la plateforme ;
- Bonne organisation des prises de contact avec les responsables du ministère de la Justice, de la collecte de signatures individuelles d'appui et de l'adoption des demandes municipales (ou parlementaires autonomes) proposant que l'hospitalité ne soit pas passible de sanction ;
- Équilibre approprié entre l'argumentation éthique prépolitique, le travail législatif technique et les contacts avec les institutions politiques.

Mais il manque encore quelque chose. La rédaction prévue de l'article 318 bis du Code pénal renvoie à la réglementation de l'Union européenne qui entend se conformer à un acquis éthique et juridique communautaire. Une campagne comme celle de *Salvemos la hospitalidad* ne peut se contenter d'avoir une incidence uniquement en Espagne. Dans les autres états membres de l'UE, il existe des mouvements et des plateformes, des initiatives... qui répondent aux mêmes convictions éthiques. Il est nécessaire d'établir une communication entre ceux-ci, pour influencer précisément sur la formation de l'acquis européen. Le défi est de taille, mais non impossible à relever. Les prochaines élections européennes peuvent être une bonne occasion pour étendre la réflexion et le débat sur l'hospitalité à toute l'UE. Un réseau européen tel que celui qui a été formé par le LRS-Europa et le SJM-España, un réseau mondial comme Gian-Migration, peuvent relever le gant.

*Original espagnol
Traduction Elizabeth Frolet*



Saisons de détresse : migration forcée des Adivasis en Inde

Anthony Dias sj

Directeur de XISR, Bombay, India

Nous nous en allons afin de pouvoir survivre
Chalalo Aamhi Zagayala¹

Introduction:

La migration saisonnière pour cause de détresse (MSD) relève d'une question de survie. Elle est très différente de la 'migration pour accumuler'. Cette dernière est volontaire en soi, mais la première est forcée par les circonstances. Ici, les observations du lauréat indien pour le Prix Nobel, Amartya Sen, sont éloquentes:

"Il existe toutefois une autre classe de privations qui a fait l'objet de si peu d'attention spécifique que leurs caractéristiques fondamentales - y compris l'ampleur du phénomène lui-même, ce qui y est directement ou indirectement lié ainsi que les conséquences des problèmes principaux, la nature des instruments politiques qui pourraient faire une véritable différence - sont voilées par l'ignorance et la confusion. L'un de ces problèmes consiste en l'énorme phénomène de la migration saisonnière causée par la détresse"² (Amartya Sen)

Le Dr. Sen identifie deux aspects distincts de la MSD:

- La magnitude de la migration et ses causes. Le phénomène de la migration n'est pas en soi une situation de détresse mais le résultat de choses terribles qui arrivent dans la vie des gens, parfois avec une grande régularité. La migration elle-même est réellement une tentative pour survivre à ces choses terribles, elle devient la seule manière possible pour les pauvres et les défavorisés de faire face à ces privations locales. Il n'y a aucune manière d'enrayer le phénomène de la MSD sans que les causes d'une telle détresse, qui a un visage saisonnier, soient elles-mêmes enrayerées; cela constitue la 'tâche fondamentale';

¹ Pradip Prabhu et Shiraz Bulsara, 2005, Chalalo Amhi Zagayla – Adivasi Labour Migration in Maharashtra, en *Labour File*, Vol 4, No 4, 10-15. Il s'agit du titre de leur article parlant de la migration des tribus du district de Thane au Maharashtra.

² Amartya Sen, 2007, Préface, Smitha, *Locked Homes, Empty Schools: The Impact of Distress Seasonal Migration on the Rural Poor*, Zubaan, New Delhi.

- Les conséquences d'une telle migration et les adversités que celle-ci génère. Puisque la tâche fondamentale ne peut pas être complétée du jour au lendemain, il est nécessaire de voir comment les conséquences de la MDS peuvent être minimisées et si possible éliminées, c'est ce qui constitue la tâche immédiate.³ Le rapport de l'Unesco le plus récent met l'emphase sur le fait que les migrants à l'intérieur d'un même pays constituent le segment de la population indienne le plus négligé.⁴

La migration saisonnière est pratiquée depuis très longtemps dans les régions rurales afin d'augmenter les opportunités de revenus. Il y a toujours eu les membres masculins de la famille qui quittaient les villages en quête d'un meilleur salaire, mais depuis quelques décennies il y a un nombre grandissant d'incidences de migrations saisonnières causées par la détresse alors que l'environnement se détériore et que la sécheresse frappe, forçant des familles entières à se déplacer pour chercher du travail leur permettant de survivre. Les enfants suivent leurs parents, abandonnent l'école et sont forcés à faire de gros travaux.⁵ Une estimation conservatrice évalue à 70 millions le nombre de personnes qui migrent chaque année en quête de travail pour arriver à survivre ; le nombre de travailleurs d'âge scolaire dans la zone non protégée constitue environ 97 pourcent de la main d'œuvre; dans le cas des groupes plus vulnérables comme les Adivasis, ce pourcentage tourne autour de 99.99.⁶

Les causes

De nombreux facteurs d'attraction et de répulsions ont été responsables des MSD. De grandes migrations ont eu lieu à la fin des années 1960 à cause de la sécheresse persistante dans les régions avec des déficits de précipitations. Cela a coïncidé avec la création d'infrastructures d'irrigation et d'une agriculture commerciale dans les zones avec surplus; cela a entraîné une demande élevée pour de la main d'œuvre durant des saisons spécifiques. L'urbanisation et le développement des infrastructures au cours des dernières décennies font en sorte que les employeurs potentiels recherchent une grande quantité de travailleurs bon marché en provenance d'endroits éloignés et de couches de la sociétés appauvries. La main d'œuvre locale a souvent été remplacée par les travailleurs migrants, lesquels sont plus vulnérables et soumis. Ces migrations sont causées tant pas le développement inégal que par les structures sociales et de castes.⁷ Dans certains cas des programmes de partage des eaux ont échoué et les inégalités enracinées très profondément par la tradition combinées à la négligence et l'exploitation gouvernementale ont forcé les personnes à partir.⁸

Un étude récente⁹ révèle les *facteurs d'attraction et de répulsion* suivants: ¹⁰ 1) diminution des opportunités de revenus a été citée par des répondants comme étant un facteur responsable de la migration. 2) les personnes préfèrent migrer vers les villes parce qu'elles sont mieux payées pour le même travail ; peut-être même qu'elles ont de meilleures conditions de travail. Plusieurs des Pawra Adivasis qui migrent disent que dans les villages ils sont moins payés

³ Amartya Sen, *Ibid.* Cet article s'inspire en grande partie du travail original de Smitha.

⁴ UNESCO, *Inclusion sociale des personnes déplacées en Inde*, [http://www.unescdoc.unesco.org/images/0022;](http://www.unescdoc.unesco.org/images/0022;vu) vu le 10 octobre 2013.

⁵ Smita, *ibid.*

⁶ Prabhu, Pradip et Shiraz Bulsara, *ibid.*

⁷ Smitha, *ibid.*, 13.

⁸ Bavishkar, Amita, 2008, Contract Killings: Sililcosis among Adivasi Migrant Workers, en *Economic and Political Weekly*, Vol 43, No 25, June, 21-27.

⁹ Anthony Dias et Mithila Deshpande, 2009, *A Study of Seasonal Migration of the Pawra Adivasis of Shirpur – Causes, Consequences and Future Directions*, XISR, Mumbai.

¹⁰ Les facteurs d'attractions constituent les opportunités offertes par les villes et qui attirent les personnes à quitter leur habitat; les facteurs de répulsions sont ceux qui poussent les personnes hors de chez elles .

pour un travail plus grand, et ce quand du travail pouvait être trouvé. Alors ils partent pour la ville pour améliorer leur sort. 3) Manque d'information et d'accès concernant les projets gouvernementaux : des données révèlent que de nombreux projets gouvernementaux supposés exister pour aider les nécessiteux et les extrêmement pauvres a) n'ont pas été mis en place ou b) s'ils sont mis sur pied alors une grande partie de l'argent et des bénéfices sont siphonnés par des groupes puissants. 4) hypothéquer leur terre pour ensuite la perdre: des prêteurs sur gages rusés qui sont très souvent les propriétaires et/ou les gérants des fabriques de briques et des usines de cannes à sucre, prêtent de l'argent à des personnes qui sont constamment en besoin de liquidités soit pour manger, construire une maison, pour des festivals, une célébration de mariage, un traitement médical, etc.. Ils ont également besoin d'argent pour les besoins de la vie quotidienne, surtout durant les mois les plus maigres afin d'arriver tout juste à acheter de quoi manger (kharchi). Ils hypothèquent éventuellement tout ce qui leur reste - la terre. En discutant avec les migrants, on découvre que pour pouvoir payer leur prêt ils sont forcés à aller chercher du travail ailleurs. Toutefois, ils se rendent compte très vite que leur revenu est insuffisant pour rembourser leurs dettes et ainsi ils continuent de se déplacer jusqu'à ce qu'ils découvrent qu'ils sont devenus des migrants permanents, sans ressources parce qu'ils ont perdu le peu de terre qu'ils possédaient.¹¹ Plusieurs des tribaux parmi les plus pauvres se retrouvent avec des conditions de travail qui s'approchent de la servitude ou de la semi servitude. Les conditions de travail qui s'apparentent à de l'esclavage se poursuivent pendant des générations.¹²

Le piège des prêteurs sur gage reste le plus insidieux ; un de ceux auquel il est très difficile d'échapper et qui mène trop souvent à la perte de ce bien précieux qu'est la terre et la propriété ancestrale. On a rapporté qu'une grande partie de la tension et des conflits qui couvent en milieu rural sont liés avec ce phénomène de dépossession des fermiers et des pauvres qui sont déjà très dépourvus de ressources. Avec l'endettement et la servitude qui s'en suit, ils perdent non seulement la terre mais leur sécurité, leur identité et finalement leur dignité.¹³ C'est pourquoi l'on dit que le *piège de la dette* (debt trap) des prêteurs sur gages est en fait un *piège mortel* (death trap) dans de nombreux cas. 6) Les ressources naturelles de ces personnes sont soumises à des menaces grandissantes de la part des industries, de la mafia de la forêt et d'autres intérêts. L'expropriation des terres constitue une autre cause de dégradation environnementale. Non seulement cela a déplacé des millions de personnes de leurs terres ancestrales et les a privé des ressources naturelles qui leur permet de subvenir à leurs besoins, mais cela a entraîné une destruction environnementale en détruisant les forêts et la vie sauvage au profit de la construction de barrages. Les personnes ont perdu non seulement les forêts mais des pâturages, des rivières et d'autres propriétés constituant des ressources communes et qui permettaient à la population de gagner leur vie. La diminution des ressources naturelles ainsi que la pollution des ressources aquatiques ont parfois forcé la population à migrer.¹⁴ 7) Des changements dramatiques sur le plan du climat affectent davantage les pauvres que les riches parce que les premiers sont généralement incapables de s'adapter par manque de moyens.

¹¹ De telles dépossessions se sont produites en plusieurs endroits, surtout dans le cas des tribaux. Le cas des tribaux Gong de Madhya Pradesh qui ont perdu leur terre aux mains des Maharans (les propriétaires terriens de la haute caste qui prêtent de l'argent) constitue un bon exemple. Les Maharans ont offert des prêts aux Adivasis qui se sont vite rendu compte qu'ils étaient incapables de rembourser le capital assujéti à un taux d'intérêts exorbitant; et ainsi ils ont perdu leurs terres. Finalement, ils sont devenus des employés sur leurs propres terres, celles qu'ils avaient reçu en compensation pour celles qu'ils avaient perdu à cause de la construction du barrage Bargi sur la rivière Narmada. (entrevue avec Michael Bogaert sj, 2006, Mumbai).

¹² Smita, *ibid.*

¹³ Ganesh Devy, 2006, *Un nomade appelé voleur*, Orient Longman, Hyderabad.

¹⁴ Ces migrants sont parfois appelés « réfugiés environnementaux ».

Caractéristiques significatives

Catégories sociales

Les populations migrantes appartiennent en très grande majorité aux catégories subalternes - castes et tribus répertoriés et autres castes défavorisées. Ils comprennent les sans terres et les pauvres propriétaires mais qui possèdent peu de bien, d'habiletés ou d'éducation. La majorité des migrants travaillant dans les États comme le Rajasthan, le Karnataka, le Gujarat, l'Andhra Pradesh, le Tamil Naidu et le Maharashtra provient des sections les plus marginalisées.¹⁵ Le portrait socio-économique des migrants est pareil dans tous les États: ils proviennent des sections les plus marginalisées et les plus pauvres de la société - les castes et les tribus répertoriés ainsi que les autres castes défavorisées. Dans le Maharashtra, on estime que 45 pourcent du nombre de migrants travaillant dans les champs de cannes à sucre proviennent des autres castes défavorisées(ACD), 15 pourcent des castes répertoriés CR)(et 28 pourcent des tribaux répertoriés(TR). La migration à partir du Maharashtra vers le Gujarat est presque entièrement composée de tribaux. Les migrants du sel au Gujarat sont pour moitié des tribaux répertoriés, pour un tiers des personnes des castes répertoriées et le reste provient des autres castes défavorisées. Au Bolangir, à Orissa, 38% des migrants proviennent des autres castes défavorisées, 20 % sont des tribaux et 40 % appartiennent aux castes répertoriées. Une majorité de migrants sont sans terre ou sont de petits propriétaires terriens pauvres. Ils sont également en grande partie sans biens, sans habiletés et illettrés.¹⁶

Secteurs et saisons

De nombreux secteurs industriels ou agro-industriels tels la fabrication de briques, la manufacture de sel, la récolte de la cannes à sucre, l'extraction de la pierre, la construction, les pêcheries, les plantations, les moulins de riz et autres sont en grande partie exploités par des travailleurs migrants. On retrouve aussi un très grand nombre de travailleurs migrants dans le secteur de l'agriculture. La mobilité de la main d'œuvre est saisonnière à cause du rythme inégal des activités économiques au cours de l'année - des temps de pointe alternent avec des temps morts -- et aussi parce que le processus de production se fait caractéristiquement en plein air, ce qui entraîne l'arrêt du travail pendant la mousson. Toute l'opération est ainsi planifiée autour de cette saisonnalité. Les employeurs avancent alors de l'argent aux familles pauvres des villages pendant les mois maigres qui suivent la mousson et en retour les migrants engagent leurs futurs revenus en fonction de la prochaine saison. Les migrations commencent entre octobre et novembre, les familles passent les prochains 6 à 8 mois sur des sites d'emploi, retournant dans leurs villages lors de la prochaine mousson. Lorsque celle-ci prend fin, ils se préparent à reprendre la route.¹⁷ L'exode de masse des tribus bhils et bhilala des zones arides du district de Jhabua s'effectue entre Diwali et Holi et par après durant les mois d'été entre Holi et la saison des pluies, lorsque l'on voit se vider les villages l'un après

¹⁵ Smitha, *ibid.*, 14.

¹⁶ Une étude, effectuée par Janarth, sur les migrants travaillant dans les champs de cannes à sucre dans 165 villages appartenant à 4 districts différents du Maharashtra a démontré que 40% des familles étaient sans terre; 32 % possédaient 1 à 2 acres de terre; 73 % possédaient des cartes BPL (Below Poverty Line) qui indiquent qu'ils sont sous le seuil de la pauvreté. 66% des hommes et 92 % des femmes étaient illettrés. L'âge moyen du travailleur migrant est entre 21 et 40 ans. L'étude révèle que dans ce groupe d'âge, 94% des gens migrent. Les plus jeunes et les plus vieux suivent et contribuent à soutenir la famille. De manière significative même parmi la population âgée de 60 ans et plus, 20 % est forcée à migrer et à accepter de faire de gros travaux. Il y a des cas où les femmes monoparentales migrent en laissant la famille derrière. Dans la plupart des migrations, les personnes âgées, les malades et les handicapés sont en grande partie laissés dans les villages. *Ibid.*

¹⁷ *Ibid*

l'autre. Seuls les personnes âgées et les handicapés sont laissés derrière. Des groupes de jeunes hommes et de jeunes femmes avec leurs enfants se rassemblent en grand nombre pour partir vers le Gujarat tout proche en recherche de gagne-pain, le désespoir et l'impuissance inscrits en grosses lettres sur leurs visages.¹⁸

Privations multiples et détresse

Les conditions de vie et de travail des travailleurs migrants sur les sites d'emplois sont abyssales, que l'on parle d'abri, de nutrition, de santé ou de sécurité. Le travail soutiré à ces travailleurs est excessif et complètement disproportionné au salaire payé, lequel est très en dessous du salaire minimum.¹⁹ On attend des femmes la même endurance que les hommes pour les emplois physiquement ardues et abusifs. Les femmes et les filles portent également la responsabilité des tâches domestiques et le poids de l'insécurité psychologique de la vie dans des environnements non protégés. Leur situation est ainsi pire que celle de ceux qui ont été laissés seuls au village et qui sont également marginalisés, Il n'existe pas de mécanismes pour corriger les injustices. Les lois du travail et les droits de l'enfant sont méprisées, poussant les niveaux d'exploitation à l'extrême. Les employeurs maximisent leurs profits en maintenant leurs producteurs à des niveaux de survie minimale. La législation gouvernant la migration est nettement obsolète, inadéquate et mal mise en œuvre.²⁰

Travail des enfants

Les migrations saisonnières causées par la détresse constitue la cause principale du travail des enfants. Les pauvres n'ont pas d'autres choix que d'amener leurs enfants avec eux. Sur les lieux de travail, l'employeur, le gérant ou les parents attirent invariablement les petits dans les rouages de l'emploi, les privant ainsi de soins, de sécurité, de la santé, de la nutrition, de l'apprentissage et de l'exposition à de nouvelles idées, et ce faisant les privant en grande partie de leur enfance - toutes choses qui sont plus facile à offrir dans une situation familiale stable et dont les enfants qui ne migrent pas font normalement l'expérience. Les effets négatifs pour l'avenir de ces enfants nés ou élevés sur des sites d'emplois sont énormes.²¹ Les enfants des migrants se retrouvent sur le marché du travail plus tôt et sont généralement considérés à plein temps dès l'âge de 11-12 ans. Ils font face à de grandes difficultés et font l'expérience d'un sentiment de déracinement dès l'enfance; ils sont exposés aux périls des voyages entre les villages et les sites d'emplois et à une vie très dure une fois arrivé. Les filles sont soumises à de plus grandes privations encore que les garçons. Il est notoire qu'elles reçoivent moins de nourriture et de soins que les garçons et qu'elles accomplissent souvent une double tâche tant à la maison que sur les lieux de travail. Les filles doivent également vivre avec la simple réalité qu'elle sont de sexe féminin. Les parents n'aiment pas laisser au village leurs jeunes filles comme ils le feraient avec les garçons, par contre sur les lieux de travail et dans des environnements non protégés elles sont abusées sexuellement.²² Dans les villages, les enfants ne sont acceptés ni à l'école ni dans la communauté élargie et sont constamment considérés comme des étrangers. En outre, ces enfants sont difficiles à joindre et à retracer et ainsi sont facilement laissés à l'extérieurs des interventions normales du système.²³

Ensemble des pertes et des souffrances

¹⁸ Baviskar, *ibid.*

¹⁹ Smita, *ibid.*

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*

La migration engendrée par la détresse constitue la dernière stratégie de survie dans les vies précaires des pauvres en milieu rural. C'est également devenu un phénomène intergénérationnel et il est commun de rencontrer des migrants de quatrième et de cinquième génération dans plusieurs secteurs.²⁴ Ils sont les citoyens invisibles ou manquant à l'appel de ce pays. Il y a une absence remarquable de débat sur la situation particulière des travailleurs migrants qui ne sont plus de nulle part; ils ne sont chez eux nulle part, ni dans leurs villages, ni sur les lieux de résidence de leur travail. Ils doivent abandonner les bénéfices sociaux gouvernementaux dans leur village et sont incapables d'y accéder sur les sites de leur migration. Très souvent les migrants ne peuvent pas participer au processus électoral et ne sont pas inclus dans les recensements, devenant par le fait même priver de leur droit de représentation. Cette main d'œuvre est en grande partie invisible, puisque les sites qui ont recours aux travailleurs migrants sont situés dans des endroits éloignés, loin de la vue du public en général. « Ils construisent et maintiennent des économies entières et pourtant ils sont considérés comme les éternels étrangers. »²⁵

Absence de données et de politiques

La recherche sur le sujet est ténue comme le montre les références à ce groupe de personnes dans les médias et le discours sur le développement. Bien que des preuves à la grandeur du pays démontrent que le nombre de migrants est élevé et va en augmentant, il y a très peu de données systématiques disponibles. Cette absence de données entraînent une absence de politiques. En l'absence d'une banque de données adéquate, la question a peu de chance de faire partie du discours politique et, par la suite, du cadre de la planification.²⁶

Observations finales

La migration causée par la détresse n'est pas reconnue en tant que catégorie qui doit faire l'objet d'une planification dans le développement du pays, contrairement aux tribaux et aux dalits. Ils appartiennent aux sections les plus pauvres de la population et représentent le phénomène principale de mobilité et celui-ci va en s'amplifiant suite à l'écroulement de la capacité de gagner sa vie en milieu rural. Et malgré cela, ils ne sont pas représentés dans le plan quinquennal, pas plus qu'ils ne font l'objet d'une attention particulière dans l'un des programmes, demeurant ainsi privés de tout espoir.²⁷ Les migrants sont en lien avec le processus de développement. Ils ne sont pas seulement poussés à partir à cause de la pauvreté mais parce que quelque part au loin des employeurs trouvent intéressant de les recruter précisément à cause de leur vulnérabilité. Le travail migratoire est ainsi lié au déplacement des travailleurs locaux - la main d'œuvre locale est forcé de se déplacer vers d'autres régions pendant qu'il y a un apport constant de travailleurs nomades qui prend leur place. Cela est évident ailleurs, même au niveau des villages où les propriétaires terriens font fi des travailleurs locaux s'ils demandent juste salaire et engagent des ouvriers de l'extérieur à bon marché; ou encore de l'industrie de briquetage d'un État qui commence à avoir accès à de la main d'œuvre bon marché en provenance des groupes tribaux des régions éloignés, alors que les ouvriers locaux doivent chercher de l'emploi dans une autre région ou un autre État.²⁸

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *Ibid.*, citation de Breman Jan and Arvind Das, 2000, *Down and Out: Labouring Under Global Capitalism*, OUP.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

La privation et la dégradation entraînées par la migration causée par la détresse ne peut être comprise comme étant l'inévitable conséquence de la stagnation et du retard de développement. Son origine se trouve dans les politiques et la législation sur le processus même de développement. Contrairement à l'idée que la pauvreté est une manifestation d'une économie redondante, les pauvres et les exclus produisent une richesse dont cependant ils ne sont jamais bénéficiaires. La servitude pour dettes qui force ces migrations a été considéré comme du travail forcé par l'organisation internationale du travail.(OIT), dans lequel l'élément de compulsion découle de la dette. Il a été avancé que pendant que le système traditionnel de travail asservi a décliné à partir du milieu des années 1990, le flot constant de travailleurs migrants a donné lieu à une nouvelle forme de servitude.²⁹ Cette main-d'œuvre déshumanisée rapporte d'immenses profits aux secteurs qui les emploient; profits qui ne sont ni redistribués pour les payer adéquatement ni pour améliorer leurs conditions de travail. Ils ne sont ni rassemblés en syndicats ni protégés par la législation étatique. Ils n'ont pas la sécurité sociale qui rend le travail digne.³⁰

Réponse : Initiatives de la Compagnie de Jésus

La Compagnie de Jésus a essayé de minimiser les migrations causées par la détresse et tenté de soulager les souffrances qui y sont associées lorsque cela était possible. Puisque la pauvreté est très fortement associée à la migration forcée, nous avons fait la promotion de mesures de toutes sortes pour enrayer la pauvreté.

Il existe des tentatives qui ont réussi en ce qui a trait à l'accès aux programmes gouvernementaux. La loi sur le droit à l'information (LDI) est utilisée pour accéder à des données permettant d'agir; cela a été utilisé dans différents endroits où des fonctionnaires avaient usé de collusion avec des agents locaux pour immobiliser les programmes prévus pour les pauvres et /ou les mettre en place pour le profit d'un seul groupe. La Loi nationale sur la sécurité alimentaire a été adoptée et a été saluée par plusieurs comme étant un accomplissement significatif. La loi principale qui a vraiment profité aux marginalisés est la Loi nationale Mahatma Gandhi pour la sécurité de l'emploi (LNMGSE). Dans certains endroits les programmes prévus par cette loi ont été mis en place. Tant les succès que les échecs ont été attribués à un facteur important, soit 'la mise en œuvre'.

La Loi sur les droits forestiers (LDF) est une autre loi à laquelle ont eu recours afin d'offrir aux habitants des forêts leur droit à la terre, une ressource permanente permettant de gagner sa vie et qui possède un grand potentiel pour minimiser la migration vers l'extérieur. Des essais ont également été faits pour récupérer les ressources terriennes communautaires qui sont essentielles pour permettre la survie de plusieurs familles rurales. Sachant que l'environnement constitue la ressource de base des pauvres en milieu rural, des programmes sociaux pour la reboisement ont été essayés à différents endroits. Des programmes de boisement ont été mis en place ailleurs. Ces programmes, en plus de promouvoir une zone verte, ont aidé plusieurs centaines de personnes à trouver de l'emploi. Les programmes pour les bassins versants ont également été une réussite pour contrer l'exode de la population. En outre, ceux-ci offrent des emplois en plus de conserver la zone verte. La conception qu'un respect de l'écologie peut avoir des retombées économiques fait ainsi son chemin. La biodiversité est non seulement bonne pour l'écologie mais aussi pour une économie en santé parce que la 'richesse' cachée dans ces espèces végétales et animales peut être utilisée commercialement pour le bénéfice des résidents locaux. L'impact des changements

²⁹ *Ibid*, 17.

³⁰ *Ibid*, citation de Breman, 2000.

climatiques sur l'agriculture, l'horticulture et ainsi éventuellement sur la production et la sécurité alimentaire sera lourd de conséquences négatives.

L'impact des changements climatiques sur la condition des sols est de plus en plus connu et il y a des raisons de s'inquiéter pour l'avenir. Des conditions climatiques extrêmes, des inondations soudaines et violentes et des tempêtes peuvent causer le chaos. L'éducation en ce qui a trait à la conscientisation et à l'adaptation se poursuit. Des pratiques agricoles durables sont mises de l'avant dans plusieurs endroits. Si des mesures ne sont pas prises il est probable que des migrants climatiques viendront gonfler les rangs des travailleurs migrants au gré des saisons. Une formation technique a également porté fruits dans quelques centres d'action sociale. Sur les lieux des emplois offerts aux migrants, un système d'éducation informel s'est mis en place ; celui-ci fait également la promotion de l'hygiène et de la santé.

Les prêteurs à gages n'ont pas encore été confrontés avec succès. Les interventions policières sont en grande partie absentes. Ceci constitue quelques unes des lacunes.

Bibliographie

Breman, Jan, 2008, *The Jan Breman Omnibus – Of Peasants, Migrants and Paupers*, OUP.

Dias, Anthony et Mithila Deshpande, 2010, *The Katkari Adivasis of Raigad and the Impact of NGO intervention*, XISR, Mumbai.

Original anglais
Traduction Christine Gauthier



Centre social Ahmednagar : Renverser le processus de migration

Joseph D'Souza sj

Social Centre Ahmednagar, Pune, India

La migration est souvent une stratégie de subsistance et un moyen de faire face à la détresse qui survient lors de sécheresse, d'inondation et de manque d'emplois au niveau local. Il y a une portion de la population qui migre pour recevoir une meilleure éducation et pour l'amélioration de leur expertise ou encore pour trouver un meilleur emploi. Des gens peuvent aussi partir pour des raisons politiques et sociales, telles les conflits ethniques, les émeutes et les pressions d'assujettissement qui prennent de multiples formes. Cela ne constitue pas alors qu'une simple route vers l'emploi et l'éducation mais également un moyen d'acquérir plus de liberté. Les migrants ne forment pas un groupe homogène. Il existe d'immenses variations en âge, genre, niveau d'études, statut occupationnel, expertise et niveau de revenus, sans oublier les antécédents culturels et linguistiques. C'est pourquoi les personnes ainsi déplacées vivent une expérience de vulnérabilité et d'inclusion qui se manifestent à des degrés différents. Les migrants possédant peu de formation ou de qualifications et qui quittent leurs villages poussés par la détresse, sont très vulnérables et souffrent de privations et d'exploitation peu importe où ils arrivent.

Le genre constitue une dimension importante de la réalité de la migration. Bien que la plupart des femmes se déplacent avec des membres de leurs familles, plusieurs voyagent de manière indépendante. Les statistiques sur ces migrations indépendantes sont presque inexistantes. Pourtant un grand pourcentage de ces femmes occupent un emploi tant avant qu'après leur déplacement. Les femmes migrantes et les jeunes filles adolescentes sont particulièrement vulnérables au harcèlement sexuelle et à la traite des femmes. Plusieurs proviennent de milieux pauvres, illettrés et autochtones. Il est urgent d'assurer le déplacement sécuritaire des travailleuses, surtout celles qui rejoignent les rangs des travailleuses domestiques.

Les migrants saisonniers amènent très souvent leurs enfants avec eux lors de leurs pérégrinations. Cela a des conséquences néfastes quant à la fréquentation scolaire régulière et continue des enfants. Ceux-ci pourraient demeurer dans leurs régions d'origine dans des auberges saisonnières. Une autre option serait de mettre en place des écoles sur les sites d'emplois où les amènent les migrations de leurs parents.

La migration des êtres humains est un mouvement des humains d'un endroit à l'autre, parfois sur de longues distances ou en larges groupes. Par le passé, celles-ci étaient habituellement à caractère nomade et se composaient de personnes qui n'avaient pas de biens fixes, de terre, de formation technique, d'emplois ou de moyen de subsistance, etc. Puis l'industrialisation a poussé les personnes à migrer en quête d'emploi dans les usines et les industries. Lorsque la migration survient pour des raisons éducatives ou pour améliorer sa qualité de vie, cela affecte

le développement des individus, des familles, des groupes et des communautés de migrants. Mais lorsque la migration des pauvres, des marginalisés, des illettrés et des masses peu éduqués des régions rurales est forcée et inévitable, ils luttent pour survivre. Cela détériore la qualité de vie des migrants, ce qui entraîne un appauvrissement et une vulnérabilité plus grande encore. Ces déplacements affectent également négativement les endroits où se retrouvent les migrants. Cela constitue un fardeau et un poids pour les résidents et affecte l'efficacité des systèmes existants en plus de causer directement ou non des problèmes sociaux tant pour les résidents que les migrants.

La migration entraîne également diverses formes de détériorations de la vie humaine, entre autres dans l'accès aux commodités de base telles: l'eau, la nourriture, l'emploi, les abris, la santé, l'éducation, etc. Les droits fondamentaux sont niés, la sécurité sociale et personnelle sont à peine assurés, une qualité de vie minimale est difficile à assurer pour les personnes déplacées, et cela pendant des années, voire des générations. La vie dans un bidonville urbain, un simple exemple: le taux de criminalité y est élevé, il y existe une situation de grande exploitation, la vie y est particulièrement vulnérable, on y voit l'augmentation de la pollution environnementale, la pression des services sociaux existants dans les zones urbaines augmente et affecte la qualité de vie des zones urbaines ou des endroits où vivent les migrants.

Si quelqu'un voit et comprend les véritables causes de cette situation, il apprendra que la plupart des migrants ne sont pas venus de bon gré vers les villes ou les endroits de migrations. Plusieurs facteurs sont à l'origine de la migration et les ont forcés à partir, ex. manque de ressources tant naturelles que matérielles, opportunités d'emplois, désastres, conflits sociaux, aucune propriété immobilière comme la terre, un abri, etc. Les politiques et les programmes gouvernementaux ne rejoignent pas les pauvres en milieu rural. Le manque d'éducation et de direction les gardent éloignés des projets gouvernementaux existants. C'est à ce moment que le rôle des entrepreneurs sociaux devient important.

Création de *centre social*

Le centre social en tant qu'ONG de la Compagnie de Jésus de la province de Pune est un produit de la réponse des activistes de la famille des Jésuites en faveur du développement. Un missionnaire visionnaire et engagé est à l'origine de cet engagement pour améliorer la qualité de vie des populations rurales et pour renverser le processus de la migration. Son œuvre pionnière consiste dans le développement et la gestion des bassins versants, lesquels revêtent une importance nationale, dans la stratégie durable pour le développement rural ainsi que dans les nombreux aspects permettant d'améliorer la qualité de vie dans les zones rurales.

Le père Bacar SJ, un missionnaire jésuite suisse, a dédié sa vie de prêtre à apporter des solutions durables et des réponses aux résidents d'Ahmednagar en y établissant un centre social (CS) et une ONG en 1966. Cela a été un processus de longue haleine pour comprendre les réalités socio-économiques des parents des élèves des zones rurales qui fréquentaient l'école de manière irrégulière. Il a appris que les fermiers et les bergers du district d'Ahmednagar peinaient pour obtenir les ressources essentielles afin d'assurer la survie de leurs familles. La méconnaissance des techniques avancées en agriculture, le manque d'argent, la non utilisation de pompe et autre technologie moderne d'agriculture, le manque d'accès et de compréhension des services de prêts bancaires, etc. étaient à la source de la migration saisonnière des paysans en quête d'options pour survivre. Les résidents du district avaient l'habitude de partir pour chercher du travail en tant que coupeurs de canne à sucre, briqueteurs, éleveurs d'animaux, ouvriers agricoles, etc. Et c'est ainsi que la plupart des

enfants se retrouvaient loin des écoles. Cela a poussé le missionnaire à réagir et à intervenir au bon moment dans la vie de la population rurale d'Ahmednagar en général et auprès des parents de ses élèves en particulier. Dans les années qui ont suivies plusieurs interventions ont eu lieu, comme les programmes nourriture en échange de travail, les prêts à courts termes pour améliorer l'agriculture, les installations de pompes à eau sur les sites des puits, des liaisons pour l'obtention de prêts bancaires à courts termes, la promotion de l'élevage de vaches laitières après des bergers qui n'avaient que des chèvres comme source de revenus.

Des programmes d'éducation populaire et des démonstrations sur les techniques des bassins versants dans les différents villages via le centre social ont aidé la population à retourner sur leurs terres d'origine au lieu de vivre dans des endroits non sécuritaires et de faire l'expérience de conditions de vie dégradées dans les campements de migrants. Jusqu'à maintenant le centre social a œuvré dans 127 villages en éduquant et en transférant des technologies sur les bassins hydrographiques afin d'améliorer la vie des résidents et aider les villageois à rester dans leurs villages en ayant une assurance adéquate de pouvoir y gagner leur vie. À présent seulement ceux qui désirent gagner plus d'argent ou encore les personnes les plus éduqués quittent leur village pour avoir accès à de meilleures options pour gagner leur vie. Les migrations saisonnières routinières sont devenues presque inexistantes là où le centre social est intervenu.

En même temps que le travail sur les bassins versants il y avait aussi d'autres projets de développement communautaire qui devaient avancer. Ceux-ci incluaient l'éducation préscolaire, les groupes d'entraide de femmes, les groupes de jeunes, les groupes de fermiers et le recours à l'expertise de tous ces groupes pour construire et gérer leurs ressources.

Au départ, le centre social n'a pas commencé à travailler sur les questions de migrations et il n'avait pas de plan stratégique particulier, toutefois il cherchait à offrir de meilleures options aux pauvres en milieu rural en répondant aux besoins et aux problèmes réels de la vie dans le district d'Ahmednagar. Il s'agissait d'une réponse philanthropique avec une approche 'd'aide en fonction des besoins'. Après 48 ans d'existence, de services et de réflexions sur le rôle et les contributions auprès des masses rurales avec une approche stratégique de développement majeur de l'expansion et de la gestion des bassins versants, nous avons appris que cela a directement ou indirectement aidé à réduire les migrations dans 127 villages; ceux qui sont aidés par le centre social grâce à une planification ciblée. Le centre social a perdu contact avec les villages une fois qu'il s'est retiré progressivement du travail. Jusqu'à maintenant le centre social a été reconnu pour son travail et la population se souvient avec plaisir et gratitude de sa contribution.

Stratégie pour renverser le processus de migration

Le Père Bacar, dans sa recherche pour trouver les causes de l'absentéisme de ses élèves au pensionnat de Sangamner, c'est rendu compte que les parents de ses élèves n'avaient pas d'argent pour payer les frais de scolarité de leurs enfants. Cela l'a motivé davantage à découvrir la vie des pauvres d'Ahmednagar et à se rendre compte des réalités de la vie des pauvres des environs. Le cœur du missionnaire a commencé à s'émouvoir et à méditer sur les problèmes et les défis de ces fermiers. Parfois ceux-ci manquaient de semences, de pompes à eau ou même d'eau tout court. Cela les poussaient à migrer.

Le développement des techniques des bassins versants " Reach to Valley" est le fruit d'années d'expériences de vie à entreposer, récolter et gérer l'eau de pluie, ce qui constituait alors une œuvre pionnière dans la zone sujette aux sécheresses comme Ahmednagar; une oeuvre entreprise par le centre social en réponse aux besoins des districts sous développés et arriérés

du Maharashtra. Cette technique éduque et agit en vue de rendre chaque goutte de pluie du haut de la colline jusqu'à la vallée; elle vise à gérer et à conserver l'eau en tant que ressource naturelle. Et pendant qu'on s'affaire à conserver l'eau, d'autres ressources naturelles comme le sol, la fertilité de la terre, les plantations, etc. se trouvent automatiquement traitées, ce qui aide tant à préserver l'équilibre environnemental qu'à offrir de meilleures opportunités de vie à la population en place. Cela contribue à la décentralisation du développement, offre des modèles de développement économique local, aide les initiatives qui tentent de mettre en œuvre les opportunités économiques spécifiques ainsi que les opportunités de revenus spécifiquement liées à la nature tout en offrant un environnement sécuritaire et paisible pour la population locale, etc.

L'histoire du hameau de Mendhwan

En 1993, le centre social, dans le cadre d'un plan d'appui au développement indo-allemand, a mis sur pied un projet pilote et fait un plan stratégique des techniques de gestion des bassins versants pour le hameau de Mendhwan dans le quartier Sangamner d'Ahmednagar. Le programme de gestion des eaux comprenait la récolte de l'eau de pluie, l'excavation de tranchées autour de la colline pour récolter l'eau, la gestion de la forêt, la construction de barrage de retenue, etc. et également des activités telles le programme pour changer les mentalités, entre autres pour mettre fin à l'abattage des arbres de manière indiscriminée et au pâturage non réglementé, la participation et la prise en charge par les femmes, la formation de groupe d'entraide pour les femmes et les hommes, l'interdiction des mariages d'enfants, le shramdaan (contribution volontaire de travail pour une cause sociale ou autre), etc.

Caractéristiques	Statut avant le programme des bassins versants		Statut après le programme des bassins versants	
	# de familles	# de personnes	# de familles	# de personnes
Familles / personnes migrants de manière permanente en quête de travail hors du village	46	152	1	4
Familles / personnes migrants de manière permanente en quête de meilleures opportunités d'emplois (e.g. travail domestique, petites entreprises etc.)	2	3	28	35
Familles / personnes migrants pour des occasions d'élever des moutons pendant une période de 8 mois	55	212	0	0
Familles / personnes migrants pour des occasions d'élever des moutons pendant une période de 4 mois	21	48	24	45
Familles / personnes migrants pour être ouvrier agricole pendant une période de 8 mois.	9	26	-	-
Familles / personnes migrants dans le but d'être coupeur de cannes à sucre pendant 6 à 8 mois	18	46	-	-
Familles / personnes migrants sur une base quotidienne	2	2	24	25

Détails des patrons de la migration de 210 familles de Mendhwan

Les personnes de ce hameau migraient, abandonnant leurs terres en quête de travail payé à un tarif pour ouvrier non qualifié, dans les villages et les villes comme Pune, Mumbai et d'autres encore dans et autour du district d'Ahmednagar. La cause principale n'était pas le manque d'eau pour cultiver. Au cours des interventions, les terres de ces villageois ont été traitées en plusieurs étapes avec des techniques variées applicables aux bassins versants et depuis les résidents sont bien installés chez eux et ont de quoi subvenir aux besoins de leurs familles. Ils font au moins trois récoltes par année et vendent collectivement les produits de la ferme dans les marchés locaux. Ils ont maintenant le contrôle sur les produits de leurs fermes et de leurs terres ; cela les met à l'abri de ceux qui voudraient mettre la main sur celles-ci. Le centre social a aidé les résidents à se familiariser avec la plantation d'arbres. Le groupe d'entraide des femmes a amélioré les techniques agricoles et c'est mis en réseau avec les projets gouvernementaux de développement, etc.

Ce type de services à la communauté les a aidé à s'établir sur leurs propres terres, à maintenir leur culture locale, leur mode de vie et à restaurer les relations communautaires pour un mode de vie plus sain. S'ils étaient encore des migrants, ils n'auraient ni maison ou abri, pas de sécurité financière ou l'assurance d'avoir du travail. Ils auraient un revenu précaire, des styles de vie détériorés et seraient victimes d'un environnement non sécuritaire et dangereux et en butte aux conflits culturels.

Défis à relever pour le centre social

Le centre social est le résultat de la dévotion d'un prêtre missionnaire jésuite charismatique. C'est le don d'un étranger à l'Inde ; la continuation de cette œuvre avec le même charisme et le même zèle c'est révélée difficile à cause du manque de ressources jésuites. Le gouvernement a reconnu le travail et la contribution du centre social en lui décernant quelques prix. L'appui ininterrompu du développement des ressources financières, du personnel missionnaire, du partenariat gouvernemental, de la réponse proactive de la population, de l'appui politique et du leadership du centre social, etc. sont quelques uns des domaines qui œuvrent en vue de la mission - Renverser les processus de la migration.

L'Inde est un des pays en voie de développement. Bien que celui-ci vise à devenir une superpuissance dans les années à venir, la réalité des situations de la vie rurale restent très troublante et c'est à peine si quelque chose a été accompli depuis les 67 ans d'indépendance. Les raisons pour la migration des pauvres en milieu rural vers les villes ne relèvent pas de l'industrialisation croissante ni de l'urbanisation mais bien de l'échec à répondre au défi du développement rural et à la piètre planification stratégique de la gestion des ressources naturelles. Il existe de réelles lacunes dans les politiques et les programmes de développement du pays et des états.

Dans ce contexte, le centre social peut envisager son rôle à venir, riches des années d'expériences antérieures et des stratégies de développement riche en apprentissages i.e. la gestion des bassins versants et la conservation de l'eau, cela est l'héritage du centre social qu'il lui revient de transmettre par le biais de l'aide professionnelle, des formations, des consultations, etc. Aujourd'hui le centre social est en position professionnelle pour contribuer de plusieurs manières sur les questions d'importance nationale comme le développement rural et offrir aux masses rurales les assurances de la durabilité de leurs sources de revenus. Dans le contexte, celui-ci est devenu un centre de dissémination du savoir pour les agences gouvernementales ou non, dans le transfert des technologies de développement des bassins versants pour les zones rurales en tant que réponse aux récents changements climatiques et au processus de réchauffement planétaire. Le centre social peut transférer à d'autres

l'expérience technique, la connaissance et les habiletés connexes afin que l'œuvre puisse s'étendre et avoir un effet multiplicateur. De nombreuses organisations religieuses ont besoin de connaître cette stratégie en détails. Le centre social peut devenir un phare pour éclairer la route.

Défis auxquels fait face le centre social

Les défis qui attendent le centre social se trouvent à différents niveaux. Des années de travail religieux et charitable peuvent à peine développer une réserve financière. Le travail n'a pas toujours été en vue de faire des profits et souvent il a été accompli sur une base de ' pas de profit, pas de perte'. Considérant la faible rémunération, attirer un personnel hautement qualifié et dévoué demeure un défi. Parfois, à cause du manque de rémunération des employés expérimentés partent pour rejoindre d'autres organisations. Parfois les personnes ne sont pas très proactives quant il s'agit de réagir à leur propre développement. Les convaincre que cela est à leur avantage demande beaucoup de temps de préparation. Les partenariats gouvernementaux ont encore des réserves à passer le mot et à faire connaître ces technologies. Un autre défi consiste également dans le manque d'appui et de coopération politique.

Original anglais
Traduction Christine Gauthier



L'Initiative Kino Border : une réponse à l'appel de Dieu sur la frontière États-Unis/Mexique

Sean Carroll sj

Kino Border Initiative, Nogales, États-Unis – Mexique

Lorsque vous arrivez à la frontière entre Nogales, Arizona et Sonora, vous remarquez immédiatement le long mur de piquets circulaires en acier qui serpente à travers le paysage. Les migrants se retrouvent face à cette barrière, qu'ils migrent du nord du Mexique ou qu'ils soient déportés vers les États-Unis. Un grand nombre de ces personnes proviennent du sud du Mexique, en particulier des états de Oaxaca, du Chiapas, de Guerrero et de Puebla, où ils sont aux prises avec une grande pauvreté, car les régimes politiques qui les gouvernent ne permettent ni à eux ni à leur famille d'avoir une vie digne. D'autres rejoignent des parents qui vivent aux États-Unis, tandis que d'autres encore fuient une violence généralisée dans le triangle septentrional de l'Amérique centrale, et dans les états mexicains de Jalisco, Guerrero et l'état de Mexique, en raison de la présence des cartels de la drogue et du crime organisé. Une jeune femme de dix-sept ans a fui le Honduras, car son ex-petit ami qui avait tiré sur elle ne l'a miraculeusement pas tuée ni l'enfant qu'elle portait. Elle, comme d'autres en Amérique centrale, a voyagé vers le nord dans la *bestia*, le train où certaines personnes sont dévalisées et agressées, tandis que d'autres sont kidnappées avec les numéros de téléphone de leurs parents dans le but de leur extorquer de l'argent.

Pour entrer aux États-Unis, les migrants se dirigeront fréquemment vers l'Ouest, vers une partie isolée de la frontière, où ils tenteront de se rendre à pied vers la Tohono O'odham Nation, du côté de la frontière nord-américaine. Les migrants qui marchent vers Tucson ou Phoenix en viennent rapidement à manquer d'eau dans le désert. Certains tombent malades en se désaltérant aux abreuvoirs des ranchs. D'autres commencent à mourir lentement de déshydratation. En 2012, un homme nommé Alfonso, qui avait été déporté et séparé de sa femme et de ses enfants à Vista, Californie, a retenté la traversée avec son ami Isaac. Lorsque Alfonso s'est senti mal, Isaac est allé de l'avant pour demander de l'aide. Il rencontra une patrouille de la frontière des États-Unis et lui demanda de le suivre, car il savait exactement où il avait laissé Alfonso. La patrouille des frontières refusa de le suivre, jusqu'à ce que trois jours plus tard, au pied de la montagne Baboquivari en Arizona du Sud, le cadavre d'Alfonso fût découvert en état de décomposition avancée.¹ De 1998 à 2013, les restes de 5 565 migrants

¹ Edward Sifuentes, 2012, Vista father of five dies in Arizona desert after being deported, en *San Diego Union Tribune*, May 26, 2012. Link: <http://www.utsandiego.com/news/2012/may/26/region-vista-father-of-five-dies-in-arizona/>

ont été retrouvés dans le désert le long de la frontière séparant le Mexique et les États-Unis, mais ce chiffre est sûrement plus élevé.²

Si les migrants sont arrêtés par la patrouille des frontières des États-Unis, ils sont détenus – certains pendant des jours, d’autres pendant des semaines et des mois, avant d’être déportés au Mexique, en grand nombre à Nogales, Sonora. Il arrive fréquemment que les migrants n’aient pas un accès adéquat à la nourriture et aux soins médicaux et qu’ils soient victimes d’injures ou d’abus physiques. Ces mauvais traitements sont associés au traumatisme subi lorsqu’ils sont dévalisés, agressés ou violés – au Mexique ou dans le désert en Arizona du Sud.

Lorsqu’ils sont déportés à Nogales, Sonora, ils sont profondément désorientés, non seulement parce que Nogales est un lieu qu’ils ne connaissent pas, mais également parce que leur rêve d’une meilleure vie ou l’espoir de retrouver leur famille a été brisé. Des personnes qui travaillent pour les *coyotes* les attendent hors des bureaux de l’Institut national de la migration du Mexique, et essayent de les convaincre de risquer leur vie et de retraverser la frontière. Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables aux mauvais traitements et à l’exploitation s’ils ne sont pas accompagnés. Certains retournent dans leur ville d’origine au Mexique, d’autres restent à Nogales, Sonora, en essayant de gagner leur vie, tandis que d’autres encore prennent la décision pénible et difficile de risquer leur vie en retraversant la frontière et le désert.

En janvier 2009, six organisations (dont trois jésuites) mexicaines et nord-américaines ont inauguré l’Initiative Kino Border, afin d’offrir une réponse appropriée à la réalité de la migration, telle qu’elle est vécue à la frontière du Mexique et des États-Unis. Nous avons évalué les besoins inhérents à la situation et nous avons dû discerner si Dieu nous appelait à cette frontière. Nous avons été informés de la crise humanitaire vécue à Nogales, Sonora, mais nous avons aussi entendu parler du besoin urgent d’espaces sûrs, où les personnes qui vivaient dans la région frontalière auraient pu réfléchir à cette réalité brutale et à ce que l’Enseignement catholique social avait à dire au sujet de la migration. Notre mission a consisté à servir de présence visant à donner un visage humain à la migration et à encourager la solidarité binationale par le biais de l’aide humanitaire, de l’éducation et de la recherche/plaidoyer. Dans notre Centre d’aide pour les migrants déportés (CAMDEP), en de janvier à septembre 2013 nous avons servi 38 878 repas. Le CAMDEP offre un espace sûr où des vêtements sont distribués, où les personnes en détresse peuvent être renvoyées aux services du gouvernement mexicain et recevoir une aide pastorale. Il arrive fréquemment qu’à leur arrivée le matin les migrants assis se mettent ouvertement à pleurer lorsque nous offrons la prière et le bénédicité. Je suis aussi toujours frappé par la façon dont leur comportement change entre le moment où ils nous rencontrent pour la première fois et après. Lorsqu’ils attendent et font la queue pour entrer, leur langage corporel exprime un désespoir profond, le chagrin, la déception et le désespoir. Cependant lorsqu’ils quittent CAMDEP, je remarque presque toujours qu’ils se tiennent un peu plus droits, qu’ils semblent un peu plus animés, avoir un peu plus d’espoir, et qu’ils me regardent dans les yeux. Dans ces moments, je sens que la dignité humaine a été retrouvée et que Dieu a été à l’œuvre.

Nous offrons également un abri nommé Casa Nazaret pour protéger les femmes et les enfants contre la violence et les abus commis à Nogales, Sonora. À la fin du mois de septembre, nous y avons accueilli 299 femmes et enfants. Les Sœurs missionnaires de l’Eucharistie, une de nos organisations partenaires de Colima, Mexico, créent une atmosphère familiale, où les femmes

² Perla Trevizu, et.al, 2013, Border Deaths Database, *Arizona Daily Star*, January 1, link: http://azstarnet.com/online/databases/border-deaths-database/html_c104ad38-3877-11df-aa1a-001cc4c002e0.html

peuvent prendre un bain, manger et dormir, prier et réfléchir à leur expérience. Elles les aident également à discerner quelle sera leur prochaine étape. Parfois les migrants se sentent paralysés, et ne savent que faire. Ils risquent de se faire arrêter s'ils retraversent, mais doivent faire face à l'idée d'abandonner tout espoir de voir leurs enfants aux États-Unis s'ils retournent dans leur ville d'origine au Mexique.

Comme nous sommes au service des migrants, nous avons remarqué à travers notre expérience et grâce à des enquêtes que certains d'entre eux se plaignent des mauvais traitements de la part de la patrouille des frontières aux États-Unis et de la police locale à Nogales, Sonora. Nous avons également entendu parler de l'expérience de la séparation familiale et nous avons voulu en savoir plus sur la prédominance de la violence dans les pays d'origine qui semble augmenter. En collaboration avec la Conférence jésuite États-Unis et le Service jésuite des réfugiés/États-Unis, nous avons invité un doctorant de l'American University à Washington D.C. à effectuer une analyse qualitative et quantitative qui a conduit à la publication d'un rapport en février 2013 intitulé « *Documented failures :The Consequences of Immigration Policy along US/Mexico Border.* »³ Ce document a constitué une source efficace pour affronter ces problèmes, surtout durant le débat actuel sur l'immigration qui a lieu aux États-Unis.

Nous vivons et travaillons aussi dans une réalité de frontière où les opinions des personnes sur la question de la migration varient énormément. Dans les communautés catholiques locales, les désaccords s'expriment au sujet des effets économiques de la migration et de l'intégration sociale et de ses implications pour les États-Unis. À Nogales, Sonora, certaines personnes se plaignent du nombre élevé de migrants dans leur communauté et comprennent rarement pourquoi les personnes se dirigent vers le Nord à la recherche d'un style de vie plus digne. Pour répondre à cela, nous avons formé des guides pastoraux afin qu'ils mettent au point et dirigent des activités éducatives dans leurs paroisses locales, grâce à la Fondation San Ignacio de Loyola de la Province mexicaine de la Société de Jésus. Nous avons également collaboré avec deux radios locales, afin de sensibiliser le public au sort des migrants et à la réponse de l'Initiative de la Kino Border. En Arizona du Sud, nous avons facilité des dialogues sur la migration dans les paroisses catholiques, et récemment, notre Directeur de l'éducation a dirigé un webinaire sur la migration pour les catéchistes du Diocèse de Tucson, dans le cadre de leur apprentissage continu. Nous espérons que ce type de programme nous permettra d'accéder plus facilement aux paroisses diocésaines. Bien qu'il se soit avéré difficile d'entrer dans certaines de ces communautés, nous espérons faire participer les catholiques au message de l'Église à ce propos.

Parallèlement, nous avons été agréablement surpris par le développement du programme des « adolescents Kino ». Grâce à la subvention de la Conférence des États-Unis des évêques catholiques, un club local d'étudiants a été créé à l'école catholique de Lourdes à Nogales, Arizona. Ces étudiants servent une fois pas mois dans notre centre de sensibilisation à Nogales, Sonora, ont mené des activités éducatives sur la migration et ont offert un enseignement social catholique à d'autres jeunes au collège préparatoire Saint Ignatius à San Francisco, Californie, au Collège préparatoire Bellarmine à San José, Californie et à Tucson, Arizona, à la Conférence annuelle de la jeunesse du Diocèse de Tucson. Ils organisent également une expérience annuelle d'immersion « Border Days » pour les jeunes qui résident

³ Danielson Michael S., 2013, *Documented Failures: the Consequences of Immigration Policy on the U.S.-Mexico Border*, préparé pour la Kino Border Initiative avec le financement des services du secours catholique, Mexico et l'assistance technique de la Conférence jésuite des États-Unis et du Service jésuite des réfugiés/États-Unis.

dans notre région. Cette année, un petit groupe d'étudiants participera à l'Ignatian Family Teach-In qui aura lieu à Washington, D.C.. Grâce au réseau de solidarité ignatien, il offrira la possibilité d'éduquer et de plaider en faveur de la question de la migration, et comprendra une visite aux législateurs pour les encourager à voter et adopter une réforme globale, juste et humaine sur l'immigration. Le collège préparatoire de Brophy, une école jésuite à Phoenix, Arizona, a mis en place un groupe et l'on peut espérer que ce mouvement s'étendra à d'autres écoles.

Si nous envisageons le futur, nous continuons à ressentir la bénédiction et le défi de créer un ministère binational avec trois domaines d'intérêt. Si d'une part la diversité des langues, des formations et des cultures du personnel apporte beaucoup à nos travaux, il faut cependant beaucoup de patience et de courage pour rester engagé dans le processus lent et important de création d'un réseau transfrontalier. Par ailleurs, nos efforts visant à modifier les politiques qui violent les droits des migrants sont chargés de difficultés. Nous sommes très conscients de l'importance cruciale des réseaux pour nos activités aux États-Unis et au Mexique, pour promouvoir des changements positifs à la fois pour les migrants et la région frontalière entre le Mexique et les États-Unis. Finalement, nous espérons pouvoir acheter et restructurer un immeuble qui renforcera nos capacités à fournir les services essentiels aux migrants à Nogales, Sonora. Il servira également de centre où un soutien pastoral, une assistance juridique et des activités pédagogiques pourraient être offerts. Nous nous préparons à lancer une campagne pour financer cet effort, et nous prions que Dieu bénisse ce projet de la même manière que Dieu a fait fructifier nos efforts en nous permettant de devenir une présence encourageant l'humanité et un levain de solidarité vis-à-vis de la migration dans les deux Nogales.

À l'occasion de son entretien le 19 septembre 2013, le Pape François mentionne qu'il a exhorté les publications jésuites à participer à la dynamique importante du dialogue, du discernement et de la frontière.⁴ Dès le début, l'Initiative Kino Border s'est efforcée de respecter cette dynamique. En nous plaçant sur la frontière États-Unis/Mexique, nous consacrons directement notre réalité bénie et stimulante à l'aide humanitaire, à l'éducation et à la recherche/plaidoyer. Grâce aux bienfaits que nous a accordés le Seigneur dans des moments, endroits et circonstances, et grâce à notre réflexion, nous pouvons continuer à discerner et chercher la volonté de Dieu, l'invitation de Dieu, dans une réalité difficile en constante évolution. Cette expérience nous permet d'être toujours aux frontières, avec la conviction que les bonnes œuvres que Dieu a commencées avec nous seront pleinement accomplies.⁵

*Original anglais
Traduction Elisabeth Frolet*

⁴ Antonio Spadaro, SJ., "A Big Heart Open to God – The Exclusive Interview with Pope Francis," *America*, 30 septembre, 2013, 34.

⁵ *Philippians* 1:6.



La détention des immigrants aux États-Unis, une culture de peur, de commercialisation et de militarisation

Tom Greene sj

Coordinateur Social de la Conférence, Washington, États-Unis

En novembre 2013, les membres du réseau international du plaidoyer ignacien en matière d'immigration (GIAN) se sont rencontrés à Alcalá et à Madrid pour discuter de leur travail en faveur des groupes d'immigrants vulnérables : les immigrants détenus et les travailleurs domestiques. Bien que cela fasse chaud au cœur de savoir que la Compagnie est présente et fait du ministère auprès de la population immigrante marginalisée, il était également décourageant de découvrir toutes les difficultés auxquelles sont exposés les immigrants, la violence qu'ils vivent et l'hostilité et la criminalisation grandissante de leurs expériences.

Nous avons découvert qu'en Malaisie, le fait d'être sans papier est puni d'une bastonnade de 15 coups. Nous avons vu la photo d'un 'écran tactile' comportant des travailleuses domestiques où les femmes sont assises derrière une partition de verre et peuvent être achetées en touchant cette partition et en pointant dans leur direction. Nous avons entendu parler d'enfants haïtiens enlevés en pleine rue en République dominicaine et ramenés à la frontière sans aucun avis donné à leurs parents. Nous avons écouté le compte rendu de femmes honduriennes qui ont été agressées et violées dans les corridors de l'immigration mexicaine et du manquement des tribunaux américains d'immigration à reconnaître le droit à l'asile. Pendant que j'écrivais cet article, j'ai reçu un courriel m'avisant que le zoo de Tripoli est utilisé pour emprisonner les immigrants sans papier.

En somme, nous vivons dans un monde de grandes inégalités qui sont à l'origine du déplacement et de l'immigration de millions de personnes qui cherchent un endroit pour vivre en sécurité, travailler et faire vivre leur famille. Et pourtant, au lieu de les accueillir, le monde choisit d'avoir recours à une approche de plus en plus agressive, violente et hostile qui pénalise et déshumanise ceux qui immigreront.

Dans mon contexte, soit les États-Unis d'Amérique, la manière de traiter les immigrants est dominée par trois thèmes : la peur, la commercialisation et la militarisation, et je soupçonne que d'autres pays vont emboîter le pas alors que chacun tente de détourner le flot des immigrants vers un autre pays et de se délester de la responsabilité d'examiner les causes premières qui font que ces personnes se présentent à leurs frontières.

Un climat de peur - réalité ou réalité virtuelle?

*Border Patrol*¹ est un jeu vidéo qui a été joué plus de 11 millions de fois. Le but du jeu consiste à tuer les Mexicains tentant de franchir la frontière mexicano-américaine; le jeu offre trois catégories d'immigrants mexicains: un citoyen mexicain, un trafiquant de drogue ou une personne avec de nombreux enfants. Le citoyen mexicain est présenté comme un envahisseur armé déterminé à reconquérir le territoire américain qui auparavant faisait partie du Mexique. Le trafiquant de drogue est tatoué et transporte de la marijuana sur son dos et la femme mexicaine est représentée avec des enfants braillards et miséreux. Aucune catégorie ne présente les Mexicains en tant qu'ami, membre d'une famille, voisin, chercheur d'asile, employé fiable ou comme un être humain (!). Bien que cela soit affligeant d'apprendre que le jeu ait été joué plus de 11 millions de fois, c'est encore plus désolant d'observer les débats des membres du Congrès sur la réforme de la loi sur l'immigration, laquelle semble avoir adoptée les trois catégories du jeu vidéo!

En 2013, lorsque nous avons posé des questions sur les enfants immigrants et sans papier qui avaient gradués à la tête de leur classe, le représentant du Congrès, Steven King, de New York a passé la remarque suivante: "Pour chacun d'eux qui est à la tête de sa classe, il y en a 100 autres quelque part, qui pèsent 130 livres, et qui ont des mollets gros comme des cantaloups parce qu'ils transportent 75 livres de marijuana à travers le désert."² La description de King fait écho à celle de l'icône du trafiquant de drogue dans le jeu vidéo, et lorsque j'ai entendu la remarque pour la première fois j'ai été abasourdi qu'un élu puisse choisir d'utiliser un stéréotype criminel dans les débats sur la réforme nationale de l'immigration. Toutefois, après réflexion, je me suis aperçu que ses remarques sont une conséquence naturelle de ce qui se tramait depuis un bon bout de temps. C'est-à-dire que ses déclarations font partie intégrante d'une image des immigrants comme étant des criminels et du mouvement vers la criminalisation des migrants aux États-Unis. Ceci est le contexte dans lequel les croyants travaillent pour la réforme de l'immigration, soit un climat où les opposants jouent avec la peur des citoyens en décrivant les immigrants comme des éléments criminel ayant l'intention de nous faire du tort et de détruire notre mode de vie. La peur est devenue la tactique numéro un de ceux qui désirent retarder ou détruire les efforts fait afin de permettre à onze ou douze millions de résidents sans papier de légaliser leur situation.

Il semble bien que la peur envahisse tous les aspects de nos vies et empêche l'interaction avec les autres et avec les autres cultures; des interactions qui permettent de créer des liens d'amitié, de solidarité et de communauté. Au El Salvador, les universités américaines ont annulé les programmes d'échanges internationaux parce que le Secrétariat d'État américain a émis un avis mettant en garde contre le voyage dans ce pays, suite à un incident isolé qui n'engageait pas de citoyens américains. Suite aux événements qui ont eu lieu à Bengazi, le personnel du Secrétariat d'État a augmenté les mesures de sécurité pour l'ensemble de ses employés partout au monde, réduisant encore plus les interactions significatives avec les populations locales et augmentant du coup la nécessité de s'en remettre à de l'information de deuxième main pour établir des rapports sur le pays; rapports dont dépendent des milliers de demandes d'asile. Quel espoir avons-nous de reconnaître l'humanité de l'Autre quand un tel climat d'hostilité et de peur existe?

¹ <http://nerdnirvana.org/g4m3s/borderpatrol.htm>

² http://thecaucus.blogs.nytimes.com/2013/07/23/g-o-p-congressman-undermines-partys-immigration-efforts/?_r=0

Commercialisation des immigrants : la privatisation de la détention

Les États-Unis dépensent 2,8 milliards de dollars annuellement pour détenir des immigrants ; un montant qui a doublé depuis 2006. À Houston, au Texas, en 2004, il y avait 45 lits pour les détenus mineurs non accompagnés. Aujourd'hui, ce nombre s'est multiplié par dix et il y a désormais 400 places prévues pour les enfants immigrants et sans papier à Houston. Le nombre de places pour les détenus adultes a connu le même développement. Les États-Unis entretiennent un réseau de 250 centres de détentions, dont la vaste majorité appartient et est géré par le privé. Des compagnies comme *GEO Corp* et *Community Corrections of America* (CCA) rivalisent pour obtenir les millions de dollars découlant des contrats gouvernementaux et prennent avantage de la culture de peur mentionnée plus tôt. Ainsi, la communauté d'affaires en est venue à considérer les immigrants non seulement comme des criminels mais aussi comme une opportunité d'affaires. Les immigrants équivalent à de l'argent facile !

En 2006, l'industrie privée de la détention a réussi à faire pression auprès des législateurs conservateurs afin qu'ils approuvent une loi établissant un quota de 34 000 détenus par jour³. Cette loi garantie aux compagnies privées gérant des centres de détention que les installations qu'elles construisent et gèrent seront fournies en immigrants détenus à un coût d'environ \$160 par jour par tête ; oublions du même coup que la majorité de ces détenus n'ont aucun antécédents criminels ; il y a de l'argent à faire en détenant les immigrants ! La bête doit être nourrie, et malheur à ceux qui tentent de la priver de la manne financière qui nourrit l'industrie de la détention. Dans les débats sur le budget fédéral, le Secrétariat pour la sécurité nationale a essayé de le faire en arguant que le gouvernement pouvait épargner de l'argent en réduisant le quota de détenus à 31 800; cependant les législateurs conservateurs, provenant des États abritant le gros de l'industrie des centres de détention privés, ont réagi fortement et obtenu qu'on ajoute \$400 millions de plus aux dépenses pour les centres de détention. Une telle demande de ressources financières de la part de compagnies de détention à but lucratif, durant un temps de crise financière, attire peu de réaction ou d'attention, alors que les programmes fédéraux qui fournissent une aide alimentaire pour les enfants pauvres se voient couper les fonds sans hésitation.

Militarisation des immigrants : la frontière en tant que zone de guerre

En 2007, j'ai visité la ville frontalière de Brownsville au Texas. C'est une petite ville dans la vallée du Rio Grande au Texas c'est le lieu de résidence de plus de 1 million de personnes et dont la vaste majorité se compose d'immigrants de première, deuxième et troisième génération en provenance du Mexique. Bien que Brownsville soit une ville frontalière, elle a toujours joui d'une relation amicale avec sa ville-sœur de Matamoros qui se situe juste de l'autre côté de la frontière mexicano-américaine. Je me souviens avoir traversé la frontière pour aller dîner et me promener sur la place de la ville avant de revenir aux États-Unis. Il n'y avait pas de longues files de véhicules attendant d'être inspectés et on pouvait facilement observer les échanges commerciaux et les interactions qui avaient lieu alors que les citoyens américains et mexicains passaient la frontière pour aller magasiner, travailler ou étudier.

Tout cela a bien changé maintenant. Le Secrétariat américain pour la défense nationale a érigé un mur d'acier sur la frontière, séparant ainsi les deux villes; et dont une partie sépare même le campus de l'université d'état de Brownsville. Le mur est désormais un signe de division qui

³ http://www.washingtonpost.com/world/controversial-quota-drives-immigration-detention-boom/2013/10/13/09bb689e-214c-11e3-ad1a-1a919f2ed890_story.html

ne permet plus aux communautés de se voir. Il y a désormais une longue attente à la frontière alors que les gens sont soumis à de plus en plus d'inspections et de surveillance.

La patrouille frontalière a triplé en personnel depuis septembre 2001 et il est prévu que 20 000 agents supplémentaires s'ajouteront suite à un nouveau projet de loi du sénat. Tout cela en dépit du fait que le taux d'appréhension d'immigrants clandestins en est à son plus bas en 39 ans.⁴ Le faible taux d'appréhension a été accompagné d'une augmentation de la violence à l'encontre des immigrants et depuis janvier 2010, les agents de la patrouille frontalière ont tiré et tué 16 personnes, dont aucune ne portait d'armes à feu ; quoique que l'on ait rapporté que quelques uns lançaient des pierres. Cette utilisation d'une force disproportionnée a attiré l'attention du gouvernement américain, lequel a ordonné une revue par le bureau de la responsabilité gouvernementale (Governmental Accountability Office (GAO)). Le rapport du GAO a conclu que la patrouille frontalière ne possédait pas de méthode adéquate pour collecter l'information sur les allégations d'utilisations abusives de la force et que certains agents ignoraient même que la patrouille frontalière avait une politique existante en matière d'utilisation de la force. Les agents de la patrouille frontalière ont une tâche difficile, et pourtant le fait qu'ils ont été incapables d'adopter des standards adéquats pour enquêter sur les causes de décès à la frontière démontre un manque de respect pour les vies auxquelles les agents ont mis fin.

Le projet de loi sur la réforme de l'immigration au sénat américain (S.B. 744) perpétue cette tendance à la militarisation et autorise 46 milliards de dollars pour l'achat d'équipement militaire pour la frontière sud avec le Mexique. Parmi les requêtes de dépenses proposées par ce projet de loi, on retrouve des hélicoptères Blackhawk, des drones, des détecteurs infrarouges, lesquels seront tous livrés par des contractants gouvernementaux. À la lumière de ces développements, le représentant du congrès Beto O'Rourke de Brownsville a donné sa démission du caucus hispanique en signe de protestation contre la militarisation de sa ville et de la région frontalière. Ce qui est encore plus ahurissant, c'est le fait que l'on ait complètement omis de consulter les résidents des communautés frontalières dont les vies seront affectées par les murs frontaliers et l'équipement militaire. Une omission qui permet aux intérêts économiques des contractants gouvernementaux de dicter les politiques publiques.

Le serment d'allégeance américain déclare que nous sommes "une nation sous le regard de Dieu", toutefois, comme le dit un auteur, les États-Unis sont en train de devenir "une nation sous contrat"⁵ en déléguant la responsabilité gouvernementale envers la sécurité nationale à des compagnies privées, lesquelles ont démontré un intérêt insuffisant dans le maintien d'une supervision appropriée et la mise en place de mécanisme de responsabilité. Très certainement, les contractants militaires et les compagnies privées de détention à but lucratif sont la preuve que cela se passe dans le domaine de l'immigration.

La tâche de la communauté de foi est de capturer de nouveau la réalité d'être une nation sous le regard de Dieu, un Dieu qui exige le respect pour la dignité humaine de chaque personne, peu importe si elle possède des documents légaux ou non. Cet appel à reconnaître la dignité de l'immigrant change les stratégies de plaidoyer alors que les compagnies privées, et non pas le gouvernement, deviennent responsable du traitement fait aux immigrants. Nous avons maintenant des groupes qui arpentent les corridors du Congrès en visitant les sénateurs et les représentants, mais aussi qui approchent les compagnies privées en exerçant des pressions auprès des actionnaires. Grâce à nos efforts de lobbying, l'une des plus grandes corporations

⁴ <http://america.aljazeera.com/articles/2013/8/22/border-patrol-growingasapprehensionsdrop.html>

⁵ Allison Stanger, 2009, *One Nation under Contract*, Yale UP.

privées, opérant des centres de détention, prépare actuellement une politique de droits humains pour les détenus. Bien entendu, la mise en œuvre et le respect de cette politique restent les objectifs ultimes, mais un tel plaidoyer de notre part me donne espoir que nous pouvons renverser la vague de commercialisation et de militarisation des immigrants qui existe présentement aux États-Unis.

Les images que nous avons des personnes font toute la différence. Si nous les percevons comme étant criminelles et dangereuses, cela engendre des politiques punitives. Cependant, si nous nous reconnaissons en elles et si nous les rencontrons en tant que personne, alors nos lois et nos règlements reflètent cette image. Nous devrions être réconfortés parce que GIAN et la Compagnie entretiennent un réseau international de personnes et de projets qui luttent pour les droits des immigrants et offrent une vision d'eux en tant que personne faite à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Original anglais
Traduction Christine Gauthier



Créer des réseaux pour mieux répondre à notre mission

Réseaux de l'apostolat social de la Société de Jésus

Coordinateurs Sociaux des Conférences

Mai 2013

Introduction

Ce document a été élaboré par les Coordinateurs sociaux des Conférences, en collaboration avec le Secrétariat pour la justice sociale et l'écologie, lors de leur réunion annuelle à Rome en avril 2013. C'est le fruit de nos réflexions conjointes sur les différentes expériences dans les Conférences et sur certains documents concernant les réseaux qui sont apparus ces dernières années.

Ce document s'adresse particulièrement à tous ceux et à toutes les institutions qui sont actives dans la sphère de notre apostolat, notamment les jésuites, les personnes laïques, les travaux apostoliques de la Société et les institutions qui collaborent avec nous. Nous pensons que ce document peut servir à des ateliers de formation, et qu'il peut être également lu par des individus ayant la responsabilité de créer des réseaux à différents niveaux. Par ailleurs, d'autres groupes à l'intérieur et à l'extérieur de la Société pourront trouver dans ces pages des éléments utiles pour mettre en place des réseaux.

Ce texte vise à offrir des éléments de réflexion et des recommandations pratiques qui faciliteront la création de réseaux comme moyen d'offrir une meilleure réponse à notre mission universelle actuelle. Il commence par présenter quelques documents les réseaux dans le passé. Puis, il donne les raisons qui nous motivent à travailler dans des réseaux, montre la valeur que les réseaux peuvent ajouter à nos ministères, mentionne les différents types de réseaux qui sont créés, note certains facteurs importants pour leur fonctionnement, discute des difficultés associées à leur élaboration, et finit par faire quelques recommandations.

Nous espérons que ce document enrichira le dialogue qui se poursuit dans notre Société sur la création de réseaux du point de vue de l'apostolat social.

Certaines références sur la création de réseaux dans le passé récent

La Congrégation générale 34 (1995) a souligné le besoin de créer des réseaux au sein de la Société dans un texte très significatif : « Afin d'exploiter pleinement les possibilités qui nous ont été données en notre état d'organe international, de nouveaux réseaux mondiaux et

régionaux doivent être créés. De tels réseaux de personnes et d'institutions devraient être capables d'affronter des questions mondiales à travers le soutien, le partage des informations, la planification et l'évaluation, ou à travers la mise en œuvre de projets qui ne peuvent être aisément exécutés par des structures régionales... Les initiatives et le soutien pour ces différentes formes de réseaux devraient provenir de tous les niveaux de la Société. » (d. 21, n. 14).

Dès cette époque, de nombreux efforts ont été déployés dans la Société pour créer ces réseaux, et la générosité et la créativité n'ont pas manqué pour mieux répondre à notre mission. Durant ces années, l'apostolat social est devenu de plus en plus convaincu que les domaines problématiques qu'il affronte localement sont souvent liés à des phénomènes mondiaux. Dans ce secteur apostolique, la création de réseaux internationaux pouvant s'attaquer aux causes profondes de l'injustice dans le monde a donc fait l'objet d'une demande croissante.

Les efforts concrets de création de réseaux ont été accompagnés d'un effort de réflexion sur ce processus. Ainsi, en 2002, le Secrétariat pour la Justice sociale sous la direction de Michael Czerny SJ a publié le document, « [Directives pour la création de réseaux dans l'Apostolat social de la Société de Jésus](#). » Ce texte a suggéré une série de directives et de propositions dont un grand nombre sont encore utiles pour la mise en place de réseaux.

Plusieurs années plus tard, en 2008, la Congrégation générale 35 a publié des conseils similaires : « Nous encourageons le gouvernement de la Société à tous les niveaux de rechercher les moyens de faire apparaître des réseaux plus efficaces au sein de tous les travaux apostoliques associés à la Société de Jésus. » (d. 6, n. 29a).

Plus tard, en 2012, un congrès s'est tenu au Boston College (USA) sur la création de réseaux internationaux dans la Société. Les documents préparatoires et le [document final](#)¹ ont été accueillis avec beaucoup d'intérêt. Tous les documents peuvent être consultés sur la [page Web](#) préparée pour cet événement.²

Pourquoi travailler en réseaux ? - Un nouveau contexte

L'apostolat social est motivé par le désir de partager la vie des plus démunis, de les servir et de les défendre. Au cours des dernières décennies, nous avons appris que notre présence parmi les pauvres doit aspirer à les encourager dans leurs propres processus de croissance. La force et la crédibilité de l'apostolat social dérivent en grande partie de notre présence locale immédiate aux frontières qui vivent l'exclusion. Par voie de conséquence, il existe une *tendance nette à la participation locale et à l'insertion* dans l'apostolat social, car ces actions expriment notre désir d'accompagner des personnes et des communautés concrètes dans leurs vies quotidiennes et leurs luttes sociales.

Simultanément, l'un de nos objectifs fondamentaux est de promouvoir la justice sociale. Il ne s'agit pas simplement d'essayer d'améliorer les conditions de vie des personnes, mais aussi de tenter de modifier les structures qui produisent des injustices de sorte que les populations exclues puissent vivre de façon indépendante et digne sans avoir à dépendre de l'aumône ou de l'aide charitable des autres.

¹ *International Networking in the Society of Jesus. Challenges from a Universal Mission*, Conférence au Boston College, 28-30 avril 2012, à http://historial.pastoralsj.org/jesuitnetworking/docs/2012_Conference_International_Jesuit_Networking.pdf,

² <http://www.jesuitnetworking.org/>, consulté en juillet 2013

Le contexte extérieur : mondialisation

Le contexte de notre promotion de la justice s'est sensiblement transformé durant les dernières décennies. Le phénomène que nous nommons mondialisation crée des connexions fluides entre les dynamiques économiques, politiques, sociales et culturelles. Il est maintenant possible que des événements locaux aient des répercussions dans le monde entier. Cela a été le cas avec la crise économique de 2008 qui a commencé aux États-Unis pour affecter ensuite l'ensemble de la planète. Simultanément, de nombreuses situations locales sont touchées par des phénomènes mondiaux. Ces mêmes causes mondiales peuvent provoquer des résultats différents selon les régions. Un phénomène qui a des résultats positifs dans une partie du monde ou pour un secteur de la population peut causer des conflits et de la violence autre part. Il y a des gagnants et des perdants. Par exemple, les téléphones portables qui permettent de communiquer à l'échelle planétaire profitent à de nombreuses communautés pauvres, mais provoquent également des conflits au Congo oriental qui est une source de COLTAN, un minéral utilisé pour construire des téléphones portables.

Ces particularités spécifiques à notre époque font que le contexte local ne permet pas de comprendre et de confronter les causes fondamentales de l'injustice. Nous devons faire plus attention aux dimensions régionales et internationales plus étendues. L'apostolat social vit cette expérience avec une urgence particulière, car la vie quotidienne des populations les plus pauvres où nous sommes actifs est gravement touchée par les phénomènes mondiaux.

Le contexte interne : collaboration intersectorielle et internationale

La Société possède les conditions nécessaires pour opérer dans ce contexte et déploie une grande variété d'activités dans de nombreux pays, qui partagent tous une mission et une manière de procéder basées sur la même spiritualité. Il en résulte que la Société est un organe particulièrement bien équipé pour agir au sein du contexte mondial auquel nous avons déjà fait allusion. La Société possède de nombreuses institutions au niveau local, ainsi que des moyens de communication qui permettent de surmonter les barrières géographiques et a de bonnes raisons pour coordonner ses actions au niveau international. Dans le cas de l'apostolat social, les motifs justifiant des actions conjointes sont particulièrement sérieux.

Les conditions sont adaptées à des actions conjointes qui sont elles-mêmes essentielles. La création de réseaux est nécessaire tout d'abord pour mieux comprendre la réalité à travers des études internationales et interdisciplinaires. Nous pouvons parler des phénomènes tels que la migration, l'écologie, ou l'extraction minière et de leur incidence sur les populations les plus pauvres, mais nous nous rendons immédiatement compte qu'expliquer les implications de tous ces phénomènes exige des travaux sur le terrain, des recherches universitaires et des approches sociales et économiques – tout cela effectué d'un point de vue international. Une seconde raison pour laquelle la création de réseaux est nécessaire réside dans le fait que les meilleures pratiques sont dispersées. Les institutions ne sont pas toutes préparées de la même manière dans tous les domaines et elles peuvent apprendre beaucoup les unes des autres. Une troisième raison justifiant la collaboration est la promotion. La promotion de la justice implique de modeler l'opinion publique et d'influencer les sphères du pouvoir qui prennent les décisions les plus importantes et qui sont souvent très éloignées des populations qui en souffrent les conséquences. Cela est le cas par exemple, des multinationales protéiformes qui violent les droits de l'homme dans les pays du Sud et qui peuvent sans doute être influencées par les pays du Nord ou les organisations internationales.

Il est clair que la collaboration intersectorielle et internationale est nécessaire pour effectuer des recherches, savoir quelles sont les meilleures pratiques, et pour défendre les personnes les

plus vulnérables. L'apostolat social a identifié les universités comme étant des collaborateurs ou des alliés pertinents pour mener cette mission commune de la promotion de la justice.

La collaboration intersectorielle et internationale requise par le contexte externe de la mondialisation et le contexte interne de la Société est maintenant possible grâce aux réseaux. Nous pensons que les réseaux nous permettent de répondre aux nouvelles conditions de la mission tout en respectant simultanément l'autonomie des institutions et en entretenant nos contacts avec les réalités locales, des contacts qui nous confèrent une crédibilité et une nourriture spirituelle pour notre engagement vis-à-vis de la justice.

Il existe d'autres façons de répondre aux nouvelles conditions de notre mission. Par exemple, d'autres acteurs créent des organisations hiérarchiques qui subordonnent les institutions locales. Cela permet d'aligner plus facilement ces institutions locales. Cependant, ce n'est pas la voie que nous avons choisie. Nous avons choisi des réseaux, car ils nous semblent mieux adaptés aux conditions de la Société. Par voie de conséquence, nous pouvons dire que les réseaux ne sont pas une fin en soi ou simplement la dernière mode, mais plutôt qu'ils constituent le moyen privilégié pour la Société de collaborer en tant qu'organisation.

Le concept de création de réseaux dans la Société

Généralement, nous pouvons dire qu'un réseau est une structure de communication horizontale qui rassemble plusieurs acteurs locaux dans le but de faciliter leur collaboration mutuelle. Cette définition générale et vague nous permet de comprendre la plupart des collaborations horizontales au sein de la Société.

Plus spécifiquement, la création de réseaux dans la société est une modalité de travail qui utilise la collaboration régionale ou mondiale des institutions locales – ou nœuds – pour offrir des réponses conjointes à des problèmes apostoliques régionaux ou mondiaux qui ne peuvent pas être résolus uniquement par ces institutions. La deuxième définition plus ambitieuse met l'accent sur l'unité d'action, la capacité d'agir aux niveaux régional et mondial, et sur l'intensification du niveau de réponse. Nous consacrons ces pages à cette définition.

Créer des réseaux dans la Société et la Spiritualité ignatienne

Nous pouvons observer certaines caractéristiques propres aux réseaux qui s'inspirent de la spiritualité ignatienne. Dans la Contemplation sur l'Incarnation, lorsque les trois personnes divines observent la misère du monde, y compatissent, leur réponse est « Travaillons à la Rédemption ». Nous sommes appelés à participer à *ce mouvement de rédemption du monde dans sa totalité* qui a pour objectif d'aider les personnes à vivre et à vivre complètement.

Si nous devons prendre au sérieux les conséquences de cet engagement de nos jours, cela signifie que nous devons orienter notre regard au-delà des frontières étroites de nos travaux et de nos contextes locaux, provinciaux et nationaux. Les questions concernant la justice sont traitées à un niveau mondial que nous devons espérer influencer même à un moindre degré. Nos réseaux sont fondés sur un point de vue universel qui traverse la Contemplation sur l'Incarnation, clef de voûte de la spiritualité ignatienne.

Les réseaux nous obligent à nous engager dans un *dialogue*, à nous ouvrir à d'autres formes de travail et de perceptions de la réalité. Ils exigent que nous considérions les vérités auxquelles croient les autres et que nous adoptions leurs causes. Cette ouverture à l'autre et le détachement de soi-même est un exercice profondément ignatien.

Les réseaux exigent à leur tour que nous pratiquions la *générosité* et la *confiance* étant donné que les responsabilités sont assumées conjointement avec d'autres. Ils nous demandent de donner ce que nous pouvons sans nécessairement en tirer des avantages institutionnels directs. Les programmes conjoints sont créés pour servir d'autres personnes, et les ressources, le personnel et l'enthousiasme sont offerts aux autres. C'est ainsi que se pratique la générosité. Les réseaux exigent également que nous ayons confiance aux personnes qui sont différentes de nous par leur langage, leurs méthodes de travail ou leurs perceptions.

Une telle confiance nous permet à mieux réaliser le principe de subsidiarité et permet à chaque institution de discerner au niveau local quelle est la meilleure manière de contribuer, en fonction de son contexte, et de ses circonstances internes.

La générosité et la confiance permettent de se *détacher du pouvoir* et de prendre conscience que le pouvoir doit dépendre du consensus et fonctionner plus horizontalement. On ne doit imposer aucun intérêt ou programme particuliers. Ce qui doit dominer c'est la persuasion de la vérité et la poursuite du bien commun.

La création de réseaux est un processus *participatif* qui s'effectue à travers l'écoute mutuelle, le discernement en commun à travers la prière, et la réception active de l'Esprit qui ouvre des espaces à travers le réseau. Cette activité qui consiste à construire ensemble avec l'aide de l'esprit génère un esprit de corps dans tout le réseau, constituant ainsi une communauté de service pour une mission plus grande.

Les réseaux de la Société doivent effectuer leurs diagnostics *rigoureusement* et à travers une *analyse approfondie*, en s'inspirant des recherches universitaires et en réfléchissant à nos expériences d'accompagnement des communautés marginalisées.

Nous insistons donc sur l'importance de prendre au sérieux les thèmes de la rédemption, du dialogue et de l'ouverture, de la générosité, de la confiance, du détachement du pouvoir, du discernement, et de l'analyse rigoureuse. Ce sont les caractéristiques nécessaires à la création de réseaux, et elles participent de la spiritualité ignatienne que la Société de Jésus s'efforce d'incarner.

Valeur ajoutée des réseaux

La création de réseaux ajoute des valeurs difficiles à obtenir autrement. Nous énumérons ci-dessous quelques-unes des valeurs appartenant à certains domaines :

- a. Pour les institutions locales :
 - i. Le réseau aide les institutions plus fragiles en ouvrant leurs horizons, en renforçant leur capital social, et en réduisant le sentiment d'isolement qu'elles pourraient ressentir ;
 - ii. L'interconnexion augmente les capacités des institutions sans menacer leur propre autonomie.
 - iii. La mission locale devient plus universelle et plus pertinente ;
 - iv. Les institutions locales acquièrent plus de visibilité et d'importance.
- b. Les avantages pratiques
 - i. Les institutions apprennent les unes des autres : meilleures pratiques, méthodologies, façons de procéder ;
 - ii. Les informations importantes sont plus accessibles ;
 - iii. La collaboration intersectorielle s'effectue autour de projets apostoliques partagés ;

- iv. Les réseaux peuvent accéder plus facilement aux agences de financement.
- c. Pour l'organe apostolique de la Société :
- i. Les réseaux renouvellent le sentiment d'être un corps universel
 - ii. Les réseaux contribuent à la mise au point d'une vision stratégique conjointe du futur de la Société ;
 - iii. De nouveaux niveaux d'action sont découverts qui permettent des réponses régionales et mondiales aux défis apostoliques ;
 - iv. Les réseaux permettent de coordonner les efforts des différentes institutions au nom des défis apostoliques ;
 - v. Les réseaux projettent au public une image de l'identité commune de la Société ;
 - vi. Les réseaux permettent de pratiquer le plaidoyer au niveau international.
- d. Autres avantages
- i. Les réseaux offrent de nouvelles possibilités de recherche et de partage des expériences d'apprentissage en permettant un accès de qualité aux nombreuses réalités sociales ;
 - ii. Les réseaux permettent de créer des connaissances impossibles à acquérir à travers une analyse locale ;
 - iii. Les réseaux aident la Société à générer une vision commune en ce qui concerne les questions importantes apostoliques.

Types de réseaux

Il existe plusieurs critères pour distinguer les réseaux :

- a. **Selon la région géographique** où ils se trouvent, on peut distinguer ceux qui se situent au niveau de i) la province, de ii) la conférence, et au iii) niveau mondial. Il est prévu qu'au fur et à mesure de l'expansion des Conférences, celles-ci faciliteront à leur tour la création de réseaux de conférences qui seront interconnectés au niveau mondial.
- b. **Selon le secteur apostolique** où ils fonctionnent, nous pouvons distinguer i) ceux qui existent uniquement dans le secteur social et ii) ceux qui sont intersectoriels.
- c. **Selon le type et l'objectif de coordination** :³
 - i. Réseau de pairs :

Ce type de réseau est établi entre les Organisations qui travaillent dans des domaines semblables. Une communication régulière entre les organisations leur permet d'apprendre les unes des autres et d'échanger des informations et des ressources. Il est également possible de créer des espaces pour le discernement et la consultation.

Ce type de réseau exige une coordination minimum, les obligations des institutions qui les composent ne sont pas contraignantes, et il existe de nombreux objectifs communs. Au fil du temps, il pourrait être possible de s'impliquer dans un projet commun, par exemple dans le domaine de la formation, de la recherche, du plaidoyer, des bonnes pratiques, etc.

³ Cette section s'inspire de la présentation sur les réseaux faite par Christina Kheng pour les chefs de réseaux GIAN en 2011.

Les réseaux du secteur apostolique sont généralement de ce type.

ii. Alliance transnationale de plaidoyer

Ce type de réseau est créé pour répondre à un problème local spécifique qui exige une intervention dans un autre pays. Des alliances sont établies avec des institutions dans d'autres pays qui peuvent contribuer à la résolution de ce problème.

Ce type de réseau ne dure que le temps nécessaire à la résolution du problème local. Il ne nécessite pas toujours un réseau mondial. Il suffit de former des alliances stratégiques avec des institutions qui peuvent effectuer un plaidoyer efficace.

Dans ce type de réseau, il est essentiel de concentrer les efforts sur les organisations privées ou publiques qui peuvent modifier les conditions de la problématique locale.

iii. Coalition internationale de plaidoyer

Ce type de réseau rassemble une variété d'organisations qui contribuent à un ensemble d'objectifs communs. Ces objectifs peuvent s'organiser autour d'une campagne internationale conjointe. Un tel réseau peut à son tour s'associer à d'autres coalitions qui partagent le même objectif. Les résultats attendus doivent être spécifiques.

Quelques réseaux créés au sein de l'apostolat social

- Il existe plusieurs réseaux de centres sociaux, et ceux-ci se renforcent dans plusieurs Conférences. Il existe des réseaux de pairs qui identifient les différents domaines où les centres sociaux peuvent collaborer. Ils se limitent aux secteurs sociaux et se développent au sein des Conférences.
- Le *Xavier Network* qui réunit les ONG de la coopération internationale et les bureaux des missions de l'Europe et du Canada. Ceci est également un réseau de pairs qui a identifié des domaines spécifiques de collaboration. Il se limite au secteur social. Bien que les institutions soient principalement européennes, sa portée est mondiale.
- Le *Réseau jésuite des migrants* en Amérique latine est une alliance transnationale de travaux dans différents secteurs qui ont identifié des domaines communs de collaboration en ce qui concerne le problème de la migration. Le but du réseau est de mettre au point de nouveaux niveaux d'action.
- *Fe y Alegria* est un réseau régional en Amérique latine (qui est également présent en Afrique et en Europe). Il travaille dans le secteur de l'éducation et se concentre sur l'éducation des étudiants défavorisés. Il fournit un modèle de création de réseau en raison de son insertion dans les structures de gouvernance de la Société, de son style d'autorité, de son organisation participative interne, et de la manière dont il identifie les objectifs communs auxquels il répond au moyen de programmes déployés dans l'ensemble du réseau.
- *African Jesuits AIDS Network (AJAN)* est réseau de jésuites et autres collaborateurs en Afrique subsaharienne, qui offre ses services aux personnes atteintes du SIDA. Il peut aussi œuvrer dans le domaine de la prévention du VIH.
- Le *Global Ignatian Advocacy Network (GIAN)* a une portée mondiale et implique la participation de différents secteurs. Il a également pour but de mettre au point différents

niveaux d'action. Il fonctionne dans cinq différents domaines : migration, droit à l'éducation, écologie, gouvernance des ressources naturelles et minières, droits de l'Homme. *Promotio Justitiae* n. 110 s'est consacré récemment à ces réseaux.

- Le *Jesuit Refugee Service* est principalement une institution qui peut cependant être considérée comme un réseau mondial dans le secteur social. Il établit des relations fructueuses avec d'autres secteurs apostoliques.

Facteurs clés pour la création de réseaux internationaux dans la Société

Nous mentionnons ici une série de facteurs qui contribuent à l'expansion réussie des réseaux internationaux. Ils sont le fruit des leçons apprises à l'occasion de différents types d'expérience. Nous distinguerons les facteurs internes à la structure du réseau des facteurs externes à la structure, et les facteurs liés aux institutions qui font partie du réseau.

Facteurs internes à la structure du réseau

- a. Le chef du réseau. Le chef doit avoir le temps, la capacité et le dévouement personnel. Le chef devrait promouvoir des contacts fréquents. Une motivation profonde est nécessaire. Le chef devrait avoir une vision stratégique et savoir comment inspirer les autres en proposant des objectifs intéressants et ambitieux.
- b. Un groupe central qui est la force motrice du réseau auquel le chef appartient. Dans ce groupe, les décisions devraient être surtout prises par consensus. Il est utile d'avoir un dépliant du réseau qui peut être partagé avec de nouveaux membres.
- c. Une institution qui sert de pôle de communication. Il est recommandable qu'une institution du réseau prenne la responsabilité de faciliter les communications internes et externes et qu'elle offre des services dont le réseau a besoin, comme la mise à jour d'une page Web ou l'élaboration et la justification des projets. Ces tâches peuvent être soit centralisées soit distribuées parmi les membres du réseau. Les relations établies entre cette institution et le chef doivent être claires.
- d. Le rôle de l'institution centrale est fondamental lorsque les activités du réseau sont financées par des agences externes et qu'elles sont exécutées par différentes institutions du réseau. L'incapacité de bien accomplir cette tâche peut causer des problèmes.
- e. Réunions régulières. Les technologies de la communication facilitent la tenue de réunions régulières. Cependant, les réunions où les membres sont physiquement présents sont nécessaires afin de développer une connaissance et une compréhension mutuelles et pour encourager l'amitié et stimuler le sentiment d'appartenance à une communauté en mission.
- f. Des plans apostoliques qui sont clairs et concrets. Lorsque le réseau n'obtient pas de résultats concrets et visibles, les personnes s'y désintéressent facilement. Il faut concéder suffisamment de liberté pour que les membres puissent participer à certains programmes plutôt qu'à d'autres. Le plan apostolique, cependant, doit être approuvé par l'ensemble du réseau. Enfin, l'engagement à ces plans apostoliques doit être ferme.
- g. L'existence de plans apostoliques clairs permet de rendre compte pleinement du réseau et d'évaluer son fonctionnement.

- h. Une identité jésuite et ignatienne claire dans les institutions, les processus et les structures. Une telle identité génère un sentiment profond d'appartenance au réseau et offre une image cohérente au monde extérieur. Un sigle commun peut s'avérer très utile.
- i. Communication efficace des réalisations du réseau. Une telle communication donne de la visibilité au réseau et permet aux autres d'en reconnaître la valeur et l'importance.

Facteurs externes pour les « réseaux officiels »⁴

De nombreux réseaux sont informels et n'ont pas besoin d'être reconnus par les Supérieurs. D'autres réseaux par contre pourront être reconnus officiellement par le Supérieur correspondant en raison de la contribution spéciale apportée au plan stratégique de l'entité qu'ils couvrent, que ce soit une Province, une Conférence, ou une structure plus globale. Ici nous référons à celles-ci.

- a. Il vaut mieux que ces réseaux soient incorporés à la structure du gouvernement de la Société, ce qui signifie :
 - i. Qu'ils doivent contribuer substantiellement à un ou plusieurs objectifs stratégiques établis aux niveaux de la province, de la conférence ou mondial. Dans ce cas, la planification stratégique à ces niveaux est très utile pour identifier les domaines où les réseaux sont nécessaires. Cela permettra ensuite d'établir un certain ordre dans les priorités de certains réseaux par rapport à d'autres.
 - ii. Ces réseaux et les institutions qui les composent exigent un mandat clair des Supérieurs qui les identifient comme étant de grande importance.
 - iii. La mission et les plans de ces réseaux devraient idéalement être approuvés par le Supérieur correspondant.
 - iv. Le chef de réseau et les membres du groupe qui en sont le moteur devraient recevoir l'approbation de leurs Supérieurs et être missionnés par eux pour ces tâches.
 - v. Les coordinateurs sociaux de la conférence doivent accompagner, guider et soutenir les réseaux, et ils doivent également aider à mettre de l'ordre dans les différentes initiatives de la conférence lorsqu'elles deviennent nombreuses.
- b. S'ils ont été approuvés par les Supérieurs, ces réseaux doivent avoir les moyens d'accéder aux ressources économiques nécessaires à leur structure et à leurs activités.

Facteurs en rapport avec les institutions qui font partie du réseau

- a. Les institutions qui participent aux réseaux doivent fournir les ressources humaines et financières nécessaires pour maintenir leur participation et exécuter les activités à déployer.
- b. Les activités des réseaux doivent être finalement incorporées aux plans apostoliques des réseaux et à leurs calendriers annuels.

Obstacles et limitations qui se présentent lors de la création de réseaux

⁴ Le concept de réseaux officiels est mentionné dans le document International Networking of the Society of Jesus (2002) que nous avons mentionné plus haut.

- a. Un sentiment faible de mission universelle. Une des premières difficultés est l'absence de conviction que la Société est appelée à contribuer à une mission qui va au-delà du ministère local. Sans ce sentiment de mission plus étendue, nos actions se limitent à une localité tandis que l'importance du niveau mondial est négligée. Il en résulte que les défis importants d'une nature mondiale semblent entrer en compétition avec les besoins locaux urgents.
- b. Individualisme. Certaines attitudes peu utiles peuvent se multiplier dans les institutions, comme l'autosuffisance et l'individualisme. L'incapacité à respecter les engagements peut également compromettre la survie du réseau, car la confiance est ébranlée.
- c. Le manque de ressources. Des obstacles pratiques existent également, comme l'absence de ressources humaines et financières consacrées au réseau, le manque de ressources pour une bonne communication, ou l'incapacité à utiliser ces ressources. Il existe souvent beaucoup de bonne volonté, mais l'incapacité à utiliser la participation horizontale pour identifier les visions et les objectifs pour le réseau, peut produire un réseau dépourvu de contenu.
- d. Nous n'avons pas l'habitude d'utiliser les relations horizontales. Notre mentalité actuelle nous empêche parfois d'établir des relations horizontales selon lesquelles les décisions sont prises par consensus, et permettent de répondre collectivement aux engagements. Ce type d'attitude exige de rendre des comptes, ce que souvent nous n'avons pas l'habitude de faire.
- e. Une culture organisationnelle. La mise en place de réseaux intersectoriels et interprovinciaux n'est parfois pas privilégiée par la structure organisationnelle de la Société, ce qui implique une certaine compréhension de l'autorité, des procédures et des comportements qu'elle exige. La diversité fait partie du potentiel de la Société, et elle se manifeste dans divers secteurs apostoliques, provinces, langages, cultures, etc. Simultanément, la diversité peut se transformer en obstacle majeur pour l'élaboration de programmes et de plans conjoints.

Quelques recommandations et propositions

Nous proposons ci-dessous une liste brève de recommandations destinées à la mise en place de réseaux dans le secteur social qui peuvent être prises en considération avec le facteur clef mentionné en section 6 :

- a. Créer quelques réseaux intersectoriels au niveau de la province (ou entre plusieurs provinces) pour répondre à un défi apostolique important. Cela peut offrir la possibilité de tester et d'apprendre et permettra de créer des réseaux plus complexes.
- b. Des programmes de formation peuvent être organisés pour aider à renforcer les capacités nécessaires à la création de réseaux.
- c. Sensibiliser les Provinciaux et les Présidents de Conférence à l'intérêt que présentent les réseaux actuels en tant qu'instruments qui les aideront à mieux répondre à la mission apostolique de la Société ; ils devraient être encouragés à fournir des ressources humaines et financières ainsi qu'un soutien technique pour les réseaux. Tous les six mois, leurs coordinateurs sociaux respectifs devraient les informer du progrès des réseaux auxquels ils participent.

- d. Un grand effort de communication doit être déployé dans les espaces formels du secteur social afin de sensibiliser ceux qui font partie de l'apostolat social.
- e. Inclure dans la planification stratégique des centres sociaux une certaine participation aux réseaux.

Original espagnol
Traduction Elizabeth Frolet

Secrétariat pour la Justice Sociale et l'Écologie

**Borgo Santo Spirito, 4
00193 Roma**

+39 06689 77380 (fax)

sjes@sjcuria.org